

Economie+ Gabon

& BUSINESS FINANCES



**Le partenaire
distributeur
de votre...**



Magazine Economique



PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

Mensuel gratuit, ne peut être vendu

L'ESSENTIEL

VIE ECONOMIQUE

FEMME DIRIGEANTE : LA MODÉLISTE ET STYLISTE JESSICA NGUEMA METOULE

« La mode africaine commence à se démarquer de plus en plus et la femme gabonaise semble être réceptive à ce nouvel essor »



Lire p.4

TRIBUNE DE SYLVIA BONGO ONDIMBA, PREMIÈRE DAME DU GABON
« Femmes africaines et leadership », 8 mars 2015

FOCUS



L'ambassadeur
AHMAD ALLAM-MI,
S.G. de la CEEAC
« Accélérer le développement de l'artisanat et des PME du secteur du bois en particulier »

Lire p.24

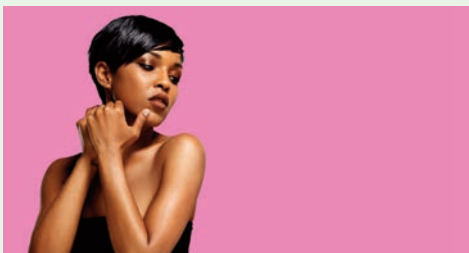
EMPLOI ET FORMATION



FORMATION DANS LA FILIÈRE BOIS
L'industrie du bois,
l'avenir du Gabon

Lire p.30

CONSO & SANTÉ



Conseil de Pro pour
plaire en 2015

Lire p.32

DOSSIER

Agriculture - Agrobusiness



Projet GRAINE : « Réinvestir les populations rurales dans le projet agricole »

Olam Palmier à huile: A la découverte d'une exploitation innovante de Palmier à huile à Awala et Mouila

Certification RSPO : Olam travaille selon les principes et les critères de la RSPO

IGAD, des résultats encourageants et des perspectives agricoles prometteuses
Un jeune agriculteur gabonais en difficulté appelle à l'aide

SIAT Gabon tient ses engagements malgré la chute des cours du caoutchouc

Lire p.15-24



Sommaire N°37

VIE ECONOMIQUE

4-12

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Tribune de Sylvia Bongo Ondimba, Première Dame du Gabon
« Femmes africaines et leadership », 8 mars 2015.

3^E CONFÉRENCE KUSUNTU-ORRICK DE PARIS

Un succès au-delà de toute attente.

P-DG DE WALI HÔTELS & RESORTS

“Le Gabon doit s’ouvrir inévitablement vers l’extérieur
afin d’attirer des compétences et des investisseurs”.

AGRICULTURE ET AGROBUSINESS

13-24



FOCUS

26-27

CEEAC

Accélérer le développement de l’artisanat et des PME du secteur
du bois en particulier.

DEVELOPPEMENT DURABLE

28

ECONOMIE VERTE

Tarification du carbone.

DIRECTION DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

Le problème de l’eau, un enjeu stratégique pour le Gabon.

SOCIAL & SOLIDAIRE

29

Le Gabon Village numérique, don de la sud-coréenne Sam-
sung Electronics Africa.

EMPLOI ET FORMATION

30

FORMATION DANS LA FILIÈRE BOIS

L’industrie du bois, l’avenir du Gabon.

Par Dr Neltoh

Édito

La terre ne ment pas

Un confrère écrivait à juste titre d’ailleurs, que le Gabon est un pays béni des Dieux parce que doté de tous les atouts pour être autosuffisant. Les terres sont fertiles, la pluviométrie abondante avec 2.380 mm soit 166 jours de pluie pour seulement 1607 mm soit 144 jours de pluie au Ghana (un grand pays agricole en Afrique), une bonne répartition de la lumière solaire, des milliers d’hectares des terres cultivables disponibles.

Et pourtant, il ne produit presque rien pour couvrir les besoins alimentaires, et importe de tout, à commencer par les denrées alimentaires. Un grand paradoxe qui ne s’explique pas que par l’insuffisance d’une main d’œuvre stable et en nombre et encore moins par le manque des moyens financiers et techniques. Il fut un temps où avec ces paramètres climatiques, le Gabon produisait et exportait même, des produits agricoles, en particulier le café et le cacao (parmi les meilleurs d’Afrique).

Arriva le jour où l’homme a découvert le pétrole en abondance et les ressources financières pleuvaient aussi en abondance. Tout s’est arrêté et plus de monde rural. Tout est devenu urbain. L’homme n’a pas su au moment où les caisses de l’Etat ont été renflouées et l’argent coulait à flot, orienter ces ressources vers des productions pérennes et renouvelables pouvant générer une richesse continue. Pourtant, à l’époque des vaches grasses, les politiques élaboraient déjà des stratégies de l’après-pétrole via la diversification de l’économie gabonaise.

Qui est-ce qui s’est donc passé entretemps pour que l’on soit continuellement entrain de réfléchir encore et encore sur la diversification de notre par l’agriculture, les produits forestiers non ligneux (feuilles, fruits, tubercules, noix, etc.) et les produits halieutiques dont regorgent les 800 km des côtes gabonaises sur l’océan atlantique, de nombreux cours d’eau (rivières et fleuves) qui irriguent tout un territoire de 267.667 km². Le pays détient de grands atouts indéniables pour le développement des secteurs de l’écotourisme et de l’agriculture –élevage-pêche. Mieux, le Gabon dispose également des ressources notamment le gaz en abondance, pour la fabrication d’engrais de synthèse.

Faudrait-il rappeler que le Gabon s’est engagé en fin 2008 dans l’élaboration de son programme national de sécurité alimentaire (PNSA) avec l’appui technique de la FAO. Celui-ci s’inscrit dans le cadre global de réformes institutionnelles et de révision, actualisation et/ou élaboration de documents et stratégies, afin de relancer la croissance socio-économique du pays et lutter contre la pauvreté et l’insécurité alimentaire. Cela aurait contribué à faire des économies sur les 300 milliards de FCFA environ d’importation de denrées alimentaires par an et par conséquent à relancer l’agriculture vivrière en accompagnant les agriculteurs sur le chemin de la modernité pour une meilleure rentabilité.

Pour sa formulation des consultants nationaux ont sillonné les 9 provinces du pays afin d’identifier les actions à entreprendre et renforcer les connaissances et les acquis du Programme Spéciale de Sécurité Alimentaire (PSSA) achevé en octobre 2008. Des consultants internationaux et l’équipe du PSSA ont procédé à l’élaboration et finalisation du document du PNSA.

La justification et les enjeux de cette démarche sont louables et nécessaires mais l’agriculture du secteur vivrière reste toujours très réduite et la production locale des denrées alimentaires insuffisantes malgré les efforts des organismes comme l’IGAD. En effet, le développement de

l’agriculture à proximité des grands centres urbains a été fortement stimulé par l’Institut gabonais d’appuis au développement (IGAD) à travers notamment ses programmes d’appui aux petits exploitants proches de Libreville, Franceville et d’Oyem.

La contribution de ces petites exploitations à l’approvisionnement en produits agricoles (principalement maraîchers) des populations urbaines – notamment celle des villes citées est en augmentation croissante – elle se situe actuellement autour de 10%. C’est à ce jour, c’est le secteur qui contribue énormément à réduire l’insécurité alimentaire qui est une réalité, surtout pour les populations rurales, démunies et celles à bas revenus des grandes villes. Le développement des cultures maraîchères connaît actuellement un certain engouement et une intensification de leur volume de production notamment à travers les systèmes d’exploitation agricole périurbains.

Les agro-industries créées dès la fin des années ‘70, sous la conduite de l’Etat, ont échoué dans leur mission et certaines ont été purement et simplement privatisées. Les cultures agro-industrielles telles que le palmier à huile sélectionné (AGROGABON) devenu la société d’investissement pour l’agriculture tropicale (SIAT Gabon), secondée dans cette activité par Olam Palmier à huile, la canne à sucre de la SO-SUHO devenue SUCAF, l’hévéaculture (HE-VEGAB) gérée par SIAT Gabon et encore accompagné par les plantations d’hévéa d’Olam Gabon. Et les élevages industriels tels que ceux de la volaille (SIAEB) définitivement fermée et de l’élevage bovin SOGADEL, reprise par SIAT Gabon, ont été développés d’une manière intensive dans le but de diversifier l’économie.

Plusieurs facteurs contraignants ont été relevés et expliquent ces échecs en cascade, notamment ceux ayant trait à la gestion des moyens mis à la disposition de ces unités agro-industrielles, l’accès aux moyens de production, au matériel végétal et au système de crédit ou encore l’insuffisance d’accès aux marchés à cause de l’enclavement et/ou de moyens financiers trop faibles. Les petits agriculteurs et éleveurs se plaignent de la concentration à Libreville des centrales d’achat des intrants et autres matériels agricoles et de l’absence de crédits agricoles pour financer leurs activités. En effet, le manque d’accès à un crédit pour les petits producteurs marginaux constitue un problème important. Le Gabon ne dispose pas d’institution nationale avec un réseau d’agences pour pratiquer le crédit rural à l’échelle du pays.

Le développement du secteur agricole rural au Gabon se heurte à trois contraintes majeures : Faiblesse du capital social et humain notamment une faible densité de population avec de grandes disparités entre les régions et un capital social peu développé; Faiblesse de l’environnement économique en particulier, un faible développement et une dégradation croissante du réseau routier qui rends les coûts de transports élevés entre les principales zones de production et les marchés urbains; Faiblesse des capacités de production à cause d’une main-d’œuvre rurale limitée, peu qualifiée coûteuse, essentiellement féminine et vieillissante. Les atouts et les faiblesses ont été constatés et circonscrits. Il ne reste que la volonté politique pour la mise en application du code de l’agriculture et la mise à disposition du secteur des moyens conséquents pour lancer l’agriculture Gabonaise via les agences et organismes créés à cet effet. La terre ne ment et c’est peut être nous les hommes qui mentons à la terre.



GESTION ET ADMINISTRATION :

Gérant : Philippe Chandezon
pchandezon@economie-gabon.com

Directeur de la publication :

Philippe Chandezon
pchandezon@economie-gabon.com

Comité de rédaction :

Neltoh NARGO
PAMBO MOUSSOUNGOU
Annie-Laure CORDIER
laredaction@economie-gabon.com
contact@economie-gabon.com

Correspondant Royaume-Uni :

Blanche Matchanga
laredaction@economie-gabon.com

Correcteur / Rewriter : Rodrigue NDONG

contact@economie-gabon.com

Responsable Multimédia :

Annie-Laure CORDIER
Tél. : +241 01 44 11 62
Cell. : +241 04 79 49 05
contact@economie-gabon.com

Responsable Réseau de distribution

Louis Georges AGONDJO
servicecommercial@economie-gabon.com

Rédacteur en chef éditorial :

Neltoh NARGO
laredaction@economie-gabon.com

Publicité & Marketing :

Bruno FRETTE : +241 04 18 07 67
Sentiment NGWA : +241 07 25 85 38
Paul ESSONO BEKALE
contact@economie-gabon.com
servicecommercial@economie-gabon.com

Directeur artistique : Thomas Ouédraogo

Infographie & montage : ©Studio Araignée Sarl

Impression : Multipress Gabon 5280/13

Tirage : 10 000 exemplaires

Informations Légales :

MOBILITY MEDIA AFRICA Société éditrice de : Economie Gabon+ Sarl au capital de 85.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428
Numéro statistique : 771 619 H
Récépissé de déclaration de constitution d’un organe de presse : N°0165/MCPEN/SG/DCOM du 3 juin 2010

Siège social : immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon

Tél. +241 01 44 11 62

Site Internet : www.economie-gabon.com

Facebook : facebook.com/economiegabon.plus

Twitter : twitter.com/EconomieGabon

Femmes dirigeantes

Nous nous sommes engagés, dans une ambition légitime, à faire du magazine Economie Gabon+ le périodique des dirigeants et leaders d'opinion, une tribune offerte aux acteurs économiques des deux sexes. Et dans cette sous-rubrique « Femme entrepreneure » de « Vie Economique », nous continuons à privilégier la gente féminine pour valoriser davantage les femmes du monde des affaires et faire des émules. Cette tribune est donc à vous, mesdames les entrepreneures.

LA MODÉLISTE ET STYLISTE JESSICA NGUEMA METOULE

« La mode africaine commence à se démarquer de plus en plus et la femme gabonaise semble être réceptive à ce nouvel essor »

Styliste modéliste munie d'un diplôme de l'Atelier Chardon Savard de Paris, la Franco-Gabonaise Jessica Nguema Metoule est réputée pour valoriser et glorifier l'élégance classique et moderne à travers la mode africaine. Puisant son inspiration de son propre métissage ainsi que de celui du monde qui nous entoure pour imaginer des collections intemporelles et universelles, elle les enrichit d'un savoir-faire et de ses expériences passées dans les grandes maisons parisiennes. Bien qu'elle n'ait jamais reçu un financement bancaire, Jessica Nguema Metoule s'est lancée dans le monde de l'entrepreneuriat avec beaucoup de confiance en elle, d'ambition, de courage et de persévérance. Le fruit de cette lutte quotidienne pour faire connaître sa marque Otinguema ou « étoile de Nguema » en fang, est sans aucun doute le succès de ses premiers pas dans les studios de la Maison Martin Margiela, Chloé et Lagerfeld Gallery, suivis de la réalisation en Inde d'une collection textile Couture, vendue au salon Texworld à Paris en 2006, des collections de sportswear haut de gamme pour le marché asiatique, et en juin 2014, à la Dakar Fashion Week où est présentée pour la première fois la nouvelle collection PAP Femme été 2015. Un défilé de mode est prévu très prochainement à Libreville.

Propos recueillis par Dr Nelto



Economie Gabon + : Mme la directrice générale, le comité de rédaction du mensuel « Economie Gabon + » vous sollicite dans le cadre du dossier sur la « Femme et l'entreprise » pour répondre à quelques questions relatives à la place de la femme dans notre société, étant entendu qu'elle constitue la majorité de

la population gabonaise, si je ne me trompe sur les statistiques de la population du Gabon. Pour commencer, quelle est la place accordée par la femme gabonaise à la mode gabonaise, africaine et internationale ? La création fait-elle vivre dignement et décentement en Afrique ? Quelle est précisément la nature votre activité ?

Jessica Nguema Metoule : La femme gabonaise est très coquette, elle aime les beaux vêtements, les accessoires assortis mais aussi les marques. Il semble que la femme gabonaise porte principalement des tenues occidentales. C'est seulement lorsqu'elle commence à prendre de l'âge qu'elle va se tourner vers des tenues en pagne. Sinon, elle se fait faire des tenues traditionnelles auprès de tailleurs ou de couturiers africains pour des cérémonies traditionnelles telles que les mariages à la coutume. La mode africaine commence à se démarquer de plus en plus et la femme gabonaise semble être réceptive à ce nouvel essor.

Je n'ai pas plus d'information à savoir si la création fait vivre dignement et décentement en Afrique. Je peux simplement constater qu'un certain nombre de créateurs africains ont réussi à faire leur place en Afrique et à l'étranger, ce qui signifie qu'il semble possible de vivre de sa création.

Mon activité en tant que styliste modéliste est de créer des collections de prêt-à-porter haut et moyen de gamme, et des accessoires maroquinerie, conseiller les clients et leur proposer des produits correspondants à leurs besoins, superviser et réaliser des collections et les commandes (patronage, essayages, montage).

Eco Gabon + : Les femmes ont souvent du courage et de l'opiniâtreté, mais moins de confiance en elles pour aller dire qu'elles sont les meilleures : quelle est votre appréciation là-dessus ? Êtes-vous, dans votre secteur d'activité, la meilleure ?

Il faut beaucoup plus de courage et de persévérance à une femme pour se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat. Je n'aurais pas la prétention de dire que je suis la meilleure, c'est à mes clients de le dire. Aujourd'hui je fais tout pour avoir une place dans le monde de la mode africaine et pour peut-être devenir une référence dans ce secteur.

Eco Gabon + : Etre une femme et entreprendre, un parcours de combattante ? Est-ce vrai ?

Oh oui ! Entreprendre pour une femme n'est pas simple. Il faut réussir à se faire accepter et considérer. Il faut se battre encore plus.

« Les femmes continuent de mener leur combat et prouvent chaque jour dans leurs actions qu'elles méritent et sont capables d'occuper des postes importants autant que les hommes. »

Eco Gabon + : Avez-vous identifié les facteurs de blocage de la femme dans son ambition d'entreprendre et dans la prise des décisions institutionnelles ?

La femme entrepreneure doit savoir gérer sa vie personnelle parallèlement à sa vie professionnelle. Surtout en début de création, tout est bouleversé. Le travail empiète sur la vie privée. Fonder un foyer en montant son entreprise est très compliqué et peut souvent être un motif d'abandon pour une femme.

Eco Gabon + : Si l'on observe dans le milieu des affaires ou dans tout autre secteur d'activité que les femmes gardent une tendance à la gestion en bonne mère de famille, pourquoi à diplôme égale, ne leur confie-t-on pas la direction des entreprises ou des postes de responsabilité aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé ? Leur reconnaît-on cette capacité ?

Aujourd'hui la femme a beaucoup plus d'importance dans notre société à la direction d'entreprises ou à des postes à responsabilités. Il y a en effet moins de femmes que d'hommes à des postes stratégiques, cependant il y a bien des femmes qui ont montré qu'elles savent gérer et le montrent encore.

Eco Gabon + : N'existe-t-il pas un décalage avec la réalité des institutions alors que les femmes sont sous-représentées dans les instances de décision ? Pourtant, des femmes comme vous acquièrent de plus en plus de responsabilité dans les sphères sociales, économiques et politiques du pays...

Les femmes sont en minorité, certes, dans toutes les institutions mais elles commencent à acquérir de plus en plus de responsabilités. Les femmes continuent de mener leur combat et prouvent chaque jour dans leurs actions qu'elles méritent et sont capables d'occuper des postes importants autant que les hommes.

Eco Gabon + : Les femmes dirigent-elles vraiment mieux que les hommes ? Est-ce votre cas ou celui de certaines de vos collègues du milieu des affaires ?

Est-ce que les femmes dirigent mieux que les hommes ? Est-ce que tous les hommes peuvent diriger une entreprise ? Je ne pense pas que ce soit une affaire de sexe, mais plutôt de conviction, de travail et de rigueur. Pour être chef d'entreprise, il faut savoir se faire respecter et respecter les autres dans l'honneur du travail.

Eco Gabon + : Selon une étude britannique, la tendance à s'excuser pour tout et surtout dans leur volonté de concilier vie professionnelle et vie privée, la tendance à attendre passivement que leur travail soit remarqué, plutôt que de faire connaître leurs succès, la peur du risque et le syndrome de la bonne élève constituent les obstacles culturels qui freinent encore l'accès des femmes aux postes de responsabilités. Est-ce le cas des femmes africaines en général et celui de la femme gabonaise en particulier ?

Je ne comparerais déjà pas la culture britannique à la culture africaine ou gabonaise. Il y a déjà là un problème de culture et d'histoire qui est bien différent. La femme africaine ou gabonaise qui se lance dans l'entrepreneuriat le fait d'abord par envie, par besoin, mais aussi dans le but d'aider ou de contribuer au développement de sa famille, de sa ville et de son pays.

Eco Gabon + : Hommes et femmes ne sont toujours pas égaux au travail, même si certaines entreprises changent la donne. Pourquoi la femme n’est-elle toujours pas, dans la société gabonaise, l’égale de l’homme au bureau et dans l’entreprise ?

Je ne pense pas que le Gabon soit une exception. Dans tous les pays du monde, on constate en effet que la place de la femme dans la société est inférieure à celle de l’homme. Les choses sont en train de changer. Le choix de ne pas mettre sur le même pied d’égalité la femme et l’homme dans certaines entreprises ne dépend que de leur direction.

« Pour être chef d’entreprise, il faut savoir se faire respecter et respecter les autres dans l’honneur du travail. »

Eco Gabon + : La parité homme et femme est-elle aujourd’hui possible dans la société africaine moderne et particulièrement dans l’entreprise ou dans l’administration publique de votre pays ? Quand on sait que des femmes comme vous acquièrent de plus en plus de responsabilités...

Encore une fois, la parité n’est pas réellement appliquée ni au Gabon ni ailleurs. C’est encore très rare de trouver autant de femmes que d’hommes dans une entreprise ou dans l’administration. Les femmes ont bien sûr un rôle important à jouer dans notre société. Il ne faut pas copier les schémas occidentaux ou essayer d’imposer une sorte de quotas par entreprise pour embaucher des femmes. Les femmes autant que les hommes peuvent se montrer qualifiées, ambitieuses et peuvent très bien, demain, occuper des postes stratégiques aux dépens des hommes qui se verraient retirer de ces postes.

Eco Gabon + : Selon l’OCDE, lutter contre les inégalités hommes-femmes permettrait de stimuler la croissance : des femmes dans des métiers d’hommes, c’est bon pour la croissance. Quel est votre commentaire ? Cependant le quotidien n’est pas rose pour les femmes : problèmes d’éducation, de santé, d’emploi. Comment peut-on résoudre ou du moins réduire l’impact de ces inégalités sur la vie des femmes ?

Je crois simplement que la femme doit avoir confiance en elle, ne pas se limiter au fait d’être simplement une femme mais qu’elle a les mêmes capacités qu’un homme. Des femmes dans des métiers d’homme comme des hommes dans des métiers de femme... Les femmes sont de plus éduquées, autant que les hommes. Notre pays et notre continent doivent prendre de conscience de l’importance de la femme et de l’influence qu’elle peut avoir dans le monde du travail. Seules les femmes peuvent faire plusieurs choses à la fois, n’est-ce pas un atout ?

Eco Gabon + : Quelles sont les réformes qu’il faudrait nécessairement engager pour que les femmes prennent une part active dans la création d’entreprise afin de contribuer à la création de richesse et d’emploi ? C’est-à-dire créer une classe des femmes entrepreneures...

Créer une classe de femmes entrepreneures pourrait en effet permettre aux jeunes femmes voulant se lancer dans cette aventure d’être encadrées et conseillées. Il serait alors possible de monter des ateliers de travail et constituer un réseau de femmes actives qui pourraient participer au développement de l’emploi dans notre pays.

Eco Gabon+ : Pour finir, quelle est votre vision pour une pleine contribution de la femme à la promotion de la mode gabonaise en particulier et africaine en général ? Avez-vous une vision sous-régionale et panafricaine de la mode ? Comment vous financez-vous ?

La mode africaine est en plein essor. A travers mes actions, je veux promouvoir la mode pour toutes les femmes du monde. Je souhaiterais pouvoir développer l’industrie de l’habillement au Gabon, avoir la fierté de produire localement pour vendre sur place mais aussi promouvoir la mode africaine à l’étranger.

Pour le moment, je n’ai aucune aide financière pour me permettre de développer mon entreprise. Je fonctionne uniquement grâce à mes ventes. Je souhaiterais avoir le soutien des banques, du gouvernement et d’investisseurs privés.

Eco Gabon + : Souhaiteriez-vous aborder ou mettre un accent particulier sur un sujet sur lequel je ne vous ai pas interrogée ?

Je voudrais signaler que j’ai mon atelier Showroom situé derrière l’Ecole-Normale à Libreville. J’y réalise des pièces sur commande. Il est aussi possible de commander en ligne les collections Otinguema sur le site www.mondefile.com. Je vous invite aussi à découvrir mon univers et ma marque sur mon site www.otinguema.com.

Aussi, comme je l’ai dit précédemment, je cherche à développer mon entreprise. J’invite toutes les personnes se sentant concernées ou intéressées par ce projet de développement du secteur de l’habillement au Gabon à me contacter pour discuter des possibilités de collaborer.

Eco Gabon+ : Mme la directrice, ne dit-on pas que tout est bien qui finit bien. Assurément nous concluons en beauté cette interview très enrichissante en vous posant cette dernière question d’ordre personnel : si l’on vous demandait de rédiger votre profil, comment le présenteriez-vous ?

Je suis une métisse franco-gabonaise. J’ai passé toute mon enfance et mon adolescence au Gabon. Je m’installe à Paris en 2001 pour faire des études de mode où j’obtiens mon diplôme de Styliste Modéliste à l’Atelier Chardon Savard.

Je fais mes premiers pas dans les studios de la Maison Martin Margiela, Chloé et Lagerfeld Gallery. Ma curiosité et mon ambition m’entraînent jusqu’en Inde où je réalise une collection textile Couture qui sera vendue au salon Texworld à Paris en 2006. J’ai également travaillé auprès de designers chez Ldesign sur des collections de sportswear haut de gamme pour le marché asiatique.

En 2008, je crée ma propre marque Otinguema qui signifie « étoile de Nguema » en fang. Puisant mon inspiration de mon propre métissage ainsi que de celui du monde qui nous entoure pour imaginer des collections intemporelles et universelles, je les enrichis d’un savoir-faire et de mes expériences passées dans les grandes maisons parisiennes. Je commence mon activité en réalisant des pièces de maroquinerie sellerie sur mesure. S’ensuivra une première collection de prêt-à-porter haut de gamme pour femme présentée à Paris en 2012.

Otinguema est aujourd’hui présent sur la plateforme de vente en ligne de pièces jeunes créateurs, mondefile.com, pour laquelle je réalise des collections exclusives. Otinguema participe en décembre 2013 à l’élection de Miss Gabon 2014, à Libreville, en présentant la collection femme et en juin 2014, à la Dakar Fashion Week, où est présentée pour la première fois la nouvelle collection PAP Femme été 2015. Et bientôt j’organiserai un défilé de mode dans la capitale gabonaise.

BIO EXPRESS

Jessica Nguema Metoule naît le 15 avril 1983 à Bordeaux, d’une mère franco-cubaine et d’un père gabonais. Elle passe la majeure partie de son enfance au Gabon. Elle s’installe à Paris en 2001 pour faire des études de mode. À 22 ans, elle obtient son diplôme de styliste modéliste à l’Atelier Chardon Savard.

Jessica Nguema Metoule fait ses premiers pas dans les studios de la Maison Martin Margiela, Chloé et Lagerfeld Gallery. Sa curiosité et son ambition l’entraînent jusqu’en Inde où elle réalise une collection textile couture qui sera vendue au salon Texworld à Paris en 2006. Elle travaillera également auprès de designers chez Ldesign sur des collections de sportswear haut de gamme pour le marché asiatique.

En 2008, elle crée sa propre marque, Otinguema, qui signifie « étoile de Nguema » en langue fang. Puisant son inspiration de son propre métissage ainsi que de celui du monde qui l’entoure pour imaginer des collections intemporelles et universelles, enrichie d’un savoir-faire et de ses expériences passées dans les grandes maisons parisiennes, elle crée sa marque en commençant par réaliser des pièces de maroquinerie sellerie sur mesure. S’ensuivra une première collection de prêt-à-porter haut de gamme pour femme présentée à Paris en 2012.

Otinguema est aujourd’hui présent sur la plateforme de vente en ligne de pièces jeunes créateurs, mondefile.com, pour qui elle réalise des collections exclusives. Otinguema participe en décembre 2013 à l’élection de MISS GABON 2014, à Libreville, en présentant sa collection femme et en juin 2014, à la Dakar Fashion Week, où est présentée pour la première fois la nouvelle collection PAP Femme été 2015.

TRIBUNE DE SYLVIA BONGO ONDIMBA, PREMIÈRE DAME DU GABON
« Femmes africaines et leadership », 8 mars 2015

Si l’on en croit la tendance internationale, la mode est à la femme africaine : une femme talentueuse, créative, rayonnante, engagée, travailleuse, économe.

Ouvrons les journaux, allumons nos écrans, participons à des conférences, observons la composition des conseils d’administration et faisons le bilan : où est-elle cette femme africaine ? Où est celle qui, dans moins de dix ans, portera et donnera vie à 25% de la population mondiale ?

Nous ne la voyons pas. Nous ne l’entendons pas. Aussi importante qu’elle soit au sein de nos foyers, de nos entreprises, dans la vie culturelle, artistique ou sportive.

Les hommes politiques, par électoralisme, par bonne conscience, avec parfois condescendance, s’estiment les porte-parole légitimes de centaines de millions de citoyennes, de leur talent, de leur utilité, tout en se gardant bien de leur octroyer visibilité et représentativité. Jusqu’à quand ?

Pourtant, la femme en Afrique tient une place de choix.

Joyce Banda, Ellen Johnson-Sirleaf, Catherine Samba-Panza ont été élues Présidentes de la République par leurs concitoyens. Au Gabon, en 2009, c’est une femme, à la tête du Sénat, qui a permis la transition pacifique au lendemain de la mort du Président Omar Bongo. C’est également une femme qui préside la Cour Constitutionnelle. C’est encore une femme, Rose Christiane Ossoucka-Raponda qui a été élue Maire de la capitale, Libreville. Et encore une femme, Madeleine Berre, qui a été désignée par ses pairs Patronne des patrons, à l’instar de Miriem Bensalah-Chaqroun au Maroc. De très grandes institutions sont dirigées par des femmes, notamment Fatou Bensouda à la tête de la Cour pénale internationale, ou Linah Mohohlo, Gouverneur de la banque centrale au Botswana.

En Namibie, la moitié des députés sont des femmes. Le ministre des Affaires étrangères, des Finances, de l’Intérieur, du Travail sont des femmes. Ce sont également des femmes qui dirigent la capitale, et deux des trois principales régions du pays.

Au Rwanda, la situation est également exemplaire : 39% de ministres sont féminins, 51 des 80 élus de la chambre basse sont des femmes.

Preuve, s’il en était besoin, que la femme africaine est capable de se hisser aux sommets, quels que soient les obstacles, malheureusement encore trop nombreux sur notre continent.

De multiples raisons peuvent expliquer la représentativité médiocre des femmes au sein de nos sociétés. Le racisme structurel, le plafond de verre, joints à la discrimination de la parole féminine et africaine par les médias, par les grandes entreprises, à l’échelle continentale et internationale, ne leur permettent pas de revendiquer leur être ni leur savoir-faire.

Cependant, en Afrique, les femmes représentent d’ores et déjà près de 70 pour cent de la force agricole du continent et produisent environ 90 pour cent de toutes les denrées alimentaires, constituant ainsi les premiers agents économiques et sociaux de l’Afrique. Aujourd’hui, ce sont donc elles qui, concrètement, tiennent les leviers de commande du continent. Qui tiennent la famille. Qui tiennent la bourse au sein du foyer. Qui élèvent les enfants et transmettent les valeurs.



Mme la Présidente de la Fondation Sylvia Ondimba

En 2015, il est urgent de reconnaître et de valoriser le leadership de la femme africaine.

Puisque la tendance est à l’Afrique, ses talents, ses marchés, où sont-elles nos journalistes, nos chefs d’entreprises, nos politiques, femmes et africaines ? La génération en marche ne peut continuer à évoluer, grandir, dans un environnement qui ne leur laisse pas leur juste place.

Nous devons dépasser le temps des discours pieux.
Nous devons former.
Nous devons accompagner.
Nous devons renforcer les capacités.
Nous devons protéger.
Et légiférer.

Parce que la possibilité pour les femmes de participer à la vie économique et publique renforce la croissance économique, une gouvernance équitable et crédible, de l’échelon local jusqu’aux plus hautes sphères de la prise de décision, il est de notre rôle, dans toutes les sphères de la société, de porter la femme africaine dans ses réalisations.

Cela doit être la priorité des gouvernants. La priorité de l’ensemble des corps de métiers et des secteurs économiques.

Cela doit être également la priorité des femmes africaines elles-mêmes : celle de croire en elles et en leur leadership.

De l’assumer, de l’amplifier, de le revendiquer. De dépasser les freins culturels, de surmonter les peurs personnelles.

Que le monde soit aujourd’hui prêt, et d’ailleurs encore dans les années à venir, à accueillir de nouveaux leaders, résolues et déterminées ! Elles sont notre lumière et l’avenir de notre continent.

Soyez prêt(e) s !
Sylvia Bongo Ondimba

ORABANK

3^E CONFÉRENCE KUSUNTU-ORRICK DE PARIS

Un succès au-delà de toute attente

La 3^e rencontre Kusuntu-Orrick sur le financement des entreprises en Afrique via des investissements issus des fonds de capital investissement a été, selon les organisateurs et les participants, un succès au-delà de toute attente. L'objectif poursuivi est une croissance génératrice d'emplois pour le plus grand nombre. Cependant, les contraintes logistiques ont conduit à limiter le nombre des participants. Sur une journée, près de 200 participants ont pu échanger avec 23 orateurs, tous professionnels de l'investissement en Afrique.



Kusuntu Jean-Michel Severino, Directeur du fonds Investisseurs et Partenaires et ancien Directeur de l'AFD

Dans son mot de bienvenue, Jean-Jacques Essombé, avocat associé et membre du groupe Banque et Finance du cabinet Orrick Rambaud Martel, a dans son mot de bienvenue mis un accent particulier sur le potentiel que représente, pour la croissance inclusive en Afrique, l'Impact Investing, thème de la conférence. Cette forme d'investissement, qui touche plus particulièrement les petites et moyennes entreprises, aurait une taille de marché comprise entre 15 et 25 milliards de dollars US soit 85.950 milliards de francs CFA ou 143.250 milliards de francs CFA) pour environ 8 millions d'entreprises.

Celles-ci recherchent des financements en fonds propres et quasi fonds propres de l'ordre de 100 000 et 2 000 000 de dollars US (de 573 000 francs CFA à 1.146 milliard de francs CFA). Au cours de son propos d'introduction générale, Jean-Michel Severino, directeur du fonds Investisseurs et Partenaires, a rappelé le cadre général qui fait de l'Afrique un des moteurs principaux de la croissance mondiale pour les prochaines années. L'Impact Investing, qu'il a défini comme un investissement avec à la base une intention de répondre à un besoin d'intérêt général, apparaît comme une des meilleures options devant permettre l'atteinte d'une croissance inclusive. Une croissance génératrice d'emplois pour le plus grand nombre, mais aussi une croissance rentable préservant à la fois l'environnement et permettant l'installation de pratiques de bonne gouvernance tout au long de la chaîne de la hiérarchie sociale.

Jean-Luc Koffi Vovor, président du Think Tank Kusuntu-le-Club, une organisation qui promeut l'émergence et le développement de futurs champions économiques africains grâce aux apports du capital investissement, en excellent maître de cérémonies, a tout au long de la journée emmené 5 autres orateurs et 4 tables rondes à la découverte de ce qui se fait de mieux aujourd'hui en Afrique en matière d'Impact Investing. Sous sa direction, se sont relayés Erick Rajaonary, un entrepreneur malgache qui a placé l'impact social et la sécurité alimentaire au centre de sa stratégie ; Abhilash Mudaliar, le directeur de la recherche du GIIN (Global Impact Investing Network), une organisation basée aux Etats-Unis et qui œuvre à la normalisation au niveau mondial des pratiques d'Impact Investing ; Marie-Hélène Loison, directrice générale déléguée de PROPARCO, la filiale de l'Agence Française de Développement en charge du financement du secteur privé dans les pays du Sud ; Vincent Jacob, sous-directeur à la direction des entreprises et des affaires internationales au sein du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international ; et Isabelle Bébéar, directrice générale déléguée de BPI France International et qui dirige les programmes AVERROES.

Deux tables rondes animées par Patricia Dinneen, présidente du Conseil pour l'Investissement d'Impact au sein de l'EMPEA (Association du Capital Investissement dans les Marchés Emergents) et Franck Giaoui, directeur associé du Cabinet de conseil en Fusion/Acquisition Héra Finance ont, grâce à des exemples concrets, débattu de la prise en compte des critères ESG au sein des processus d'investissements ainsi que du rôle au quotidien des fonds d'impacts en Afrique. Alexandre Alfonsi du Cabinet de Conseil en levée de fonds Axonia Partners a pour sa part animé une table ronde en deux parties sur les conditions nécessaires à un plus grand développement de l'Impact Investing sur le continent africain.

Rencontre Be to Be investisseurs et entrepreneurs

Parmi les nombreux orateurs, on pouvait compter des représentants de fonds d'investissements comme les français Amethis et Phitrust, le canadien Sarona ou encore les hollandais SOVEC et XSML, des représentants du Réseau Mondial des Investisseurs d'Impact (GIIN), du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, de BPI France International et des organismes de certification et notation français VIGEO et ETHIC Intelligence. La conférence s'est achevée par des rencontres d'affaires au cours desquelles investisseurs et entrepreneurs présents ont pu discuter de manière plus approfondie avec les représentants de fonds d'investissements invités.

Au cours des échanges, les participants ont eu l'occasion d'avoir un éclairage d'experts sur l'Impact Investing et sa différence avec l'investissement à vocation philanthropique et sociale d'une part ; et l'investissement à vocation financière avec la prise en compte des facteurs ESG. Les intervenants ont notamment présenté à l'aide d'exemples concrets les modalités par lesquelles, au jour le jour, il était possible de réaliser des impacts notables en Afrique tout en générant des rentabilités financières ajustées du risque proches, voire supérieures aux rentabilités de marchés. Un point fort notamment de l'Impact Investing a été mis en avant : l'accompagnement opérationnel des entrepreneurs en vue, d'une part, de la création de valeur et, d'autre part, de la réalisation de l'Impact initialement convenu, ceci à l'aide d'indicateurs de mesures spécifiques.

Le fonds d'investissements d'impacts en Afrique en nombre insuffisant

Les intervenants tout comme les participants ont toutefois déploré le nombre insuffisant de fonds d'investissements d'impacts en Afrique. Un appel a été fait pour le développement d'un nombre d'acteurs plus importants, afin d'ac-

compagner les petites et moyennes entreprises pour que le capital investissement africain ne demeure pas l'apanage des très grandes entreprises. Des réformes institutionnelles sur les classes d'actifs autorisées aux acteurs financiers africains, à l'instar des réformes récentes des fonds de pensions en Afrique du Sud, au Kenya ou encore au Nigéria, devraient permettre de mobiliser des capitaux domestiques vers des équipes d'investissement locales.

Une des conclusions de la rencontre porte ainsi sur une invitation à une 4^e édition de la conférence Kusuntu-Orrick au cours de laquelle, investisseurs institutionnels africains, européens et fonds d'investissements africains pourraient débattre des meilleurs moyens de coopérer et permettre de financer un nombre plus important de PME. Le propos de clôture de Mme Bébéar de BPI France International a permis, en complément de la présentation faite en fin de matinée par Mme Loison de PROPARCO, de démontrer l'importance de la mobilisation des acteurs français pour le financement des PME africaines.

Faible présence de fonds d'origine française

On a pu toutefois constater la faible présence de fonds d'origine française en proportion du nombre total des fonds d'investissements présents, avec notamment une représentation forte d'acteurs hollandais ou nord-américains. Cependant, la présence française est appelée à croître si l'on retient l'information donnée au cours de la conférence par Jean-Luc Koffi Vovor, sur la création d'un groupe Afrique, au sein de l'association professionnelle française des fonds de capital investissement – AFIC.

En réitérant le soutien du cabinet Orrick Ram-

Notes de la Rédaction :

Critères ESG : mesures permettant la sauvegarde et la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre social et sociétal ainsi que la promotion et la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance.

AVERROES est un programme d'investissement de BPI France International dans les fonds de capital investissement africains. Après les véhicules AVERROES 1 et 2 dédiés aux pays du bassin méditerranéen, notamment l'Afrique du Nord, le programme AVERROES 3 est plus particulièrement dédié aux pays d'Afrique subsaharienne.

GIIN : Global Impact Investing Network

<http://www.thegiin.org>

EMPEA : Emerging Market Private Equity Association

<http://www.empea.net>

AFIC : Association Française des Investisseurs pour la Croissance

<http://www.afic.asso.fr>

baud Martel à ces rencontres qui ont démarré en 2012, Jean-Jacques Essombé a appelé les acteurs institutionnels français tels que Paris Europlace, les associations professionnelles telles que l'AFIC ainsi que la récente Fondation Africa France pour une croissance partagée, à rejoindre le cercle des co-organisateurs et soutiens de cette initiative au rang desquels le fonds Investisseurs et Partenaires, PROPARCO et TRIDENT Funds Services, pour faire de cette rencontre, à l'instar de ce qui existe à Londres, Washington, Bruxelles ou Amsterdam, la Conférence Annuelle Française sur le Financement des Entreprises en Afrique. Pour certains des participants, la conférence s'est étendue le 13 février à un séminaire restreint animé par le GIIN et au cours duquel 34 gérants de fonds d'investissements, responsables d'investissement de fondations d'entreprises et de fonds souverains, ont débattu des problématiques de levée de capitaux en vue de la constitution de fonds d'investissement d'impact pour l'Afrique.

Synthèse de la Rédaction



HSD
HUMAN RESOURCE SOLUTIONS LTD
Membre de MELT GROUP



PARTENAIRE SÛR DES ENTREPRISES DANS LE DOMAINE DE L'INTERIM

Nous accompagnons les entreprises dans la réduction des coûts liés à la gestion de la main d'œuvre dont elles ont besoin. Pour vous, nous prenons en charge ce personnel* dans le strict respect des trois parties engagées dans le processus : **EMPLOYEUR (hsd) – TRAVAILLEUR – ENTREPRISE (vous), et de la législation en vigueur.**

- Mis à la disposition d'un personnel qualifié sur terre et en offshore
- Paiement des salaires (en préfinancement)
- Paiement de la CNSS, de la CNAMGS et des impôts
- Gestion des congés et des actes inhérents à la suspension ou rupture des contrats
- Mis à la disposition des employés des documents administratifs relatifs à leur emploi.



Contactez Nous...

A Libreville
Zone industrielle d'Oloumi Rue face Batipius
BP : 6196 Libreville – Gabon
Tél. : 01-76-32-48/ 02-15-68-23
e-mail: landry.simo@hsdhuman.com
cecilia.mboumbou@hsdhuman.com
marcel.ndombo@hsdhuman.com

A Port-Gentil
Centre- ville derrière Azur
Tél. : 01-56-96-01 / 07-62-95-73
e-mail : audrey.pagou@hsdhuman.com

A Franceville
Mbaya à Côté de l'USTM
Tél. : 04-71-70-77
e-mail : vanissa.akissi@hsdhuman.com

HSD, Au dela de l'emploi...

BICP

P-DG DE WALI HÔTELS & RESORTS

« Le Gabon doit s'ouvrir inévitablement vers l'extérieur afin d'attirer des compétences et des investisseurs »

Le Park Inn a ouvert en décembre 2014 après des mois d'une restauration réussie. A preuve et selon le président-directeur général avec lequel nous avons eu un entretien très enrichissant, les résultats enregistrés au niveau de la restauration les 24, 25 et 31 décembre 2014 ont été très satisfaisants bien que pratiquant les tarifs le plus élevés de la capitale. Aujourd'hui le groupe Wali dispose d'une capacité d'accueil de plus de 500 chambres et suites. Cette capacité est appelée à croître compte tenu de l'ouverture du RADISON BLU et des rénovations du Ré-Ndama et du Mandji où il est prévu une extension des bâtiments existants. A terme, le groupe disposera de plus de 650 chambres.

Propos recueillis par Dr Nelto



Economie Gabon+: Bonne et heureuse année 2015, M. le président-directeur général et surtout nos souhaits de succès pour le groupe hôtelier Wali Hôtels & Resorts.

P-DG Ismaël Omar Libizangomo : Merci. Je vous retourne aussi mes vœux les meilleurs pour l'année 2015, à votre magazine et à l'ensemble de vos lecteurs.

« Nous avons une grande confiance en notre capacité à satisfaire notre clientèle »

EG+: Pouvez-vous éclairer nos lecteurs sur les relations entre Wali Hôtels & Resorts, Park Inn by Radisson et Carlson Rezidor et Starwood ? C'est en quelque sorte un flou dans nos esprits.

Le groupe WH&R est la société propriétaire des murs des complexes hôteliers Okoume Palace et Ré-Ndama qui regroupent pour l'un les hôtels Park Inn by Radisson, et RADISON BLU dans un futur proche, et pour l'autre l'hôtel Méridien Ré-Ndama.

La société que je dirige a signé des contrats de gestion opérationnelle avec les groupes Carlson Rezidor pour les marques Park Inn by Radisson et RADISON BLU et avec le groupe starwood pour la marque Méridien. Ainsi pendant la durée de ces contrats, ces deux groupes nous apporteront leur expertise en hôtellerie et nous jouirons de leur réputation.

EG+: L'année 2014 a baissé ses rideaux et 2015 lève les siens avec de grands espoirs pour les affaires et notre économie. Quels enseignements pouvez-vous tirer des activités de Park Inn by Radis-

son, nouvelle enseigne dans un secteur aussi concurrentiel que celui de l'hôtellerie ? Comment se présente pour votre enseigne pour l'année 2015 ?

L'ouverture récente du Park Inn a été pour nous un ouf de soulagement tant il était attendu par nos actionnaires, nos clients et par la population gabonaise en général. Avec un retard de quasiment une année, beaucoup de personnes pensaient qu'il s'agissait d'un leurre. Nous avons démontré le contraire bien que le projet n'ait été livré que partiellement pour le moment.

Le Park Inn n'a été ouvert qu'en décembre 2014. Il est difficile de juger les performances d'une enseigne sur un laps de temps aussi court. Cependant, nous notons avec une grande satisfaction les résultats qui ont été enregistrés au niveau de la restauration où, pour les dates des 24, 25 et 31 décembre, nous avons fait le plein alors que nous avions les tarifs le plus élevés de la capitale.

Nous avons une grande confiance en notre capacité à satisfaire notre clientèle qui reviendra car le produit est neuf et agréable. De plus, lorsque la totalité des infrastructures seront livrés nous attirerons encore plus de monde. 2015 réserve donc de belles surprises et cela malgré un contexte économique qui s'annonce difficile.

EG+: Comment cela se traduit-il en chiffres et en coefficient d'occupation sachant que vous étiez en chantier durant ces deux dernières années ?

Comme je le disais précédemment, il est difficile de juger le Park Inn car il n'a produit qu'au mois de décembre. Toutefois, il faut reconnaître que les résultats sont satisfaisants compte tenu de la conjoncture actuelle et du manque de communication.

EG+: Nous sommes passés de l'Intercontinental Okoumé Palace à Laïco Okoumé Palace, à ce jour, à Radisson, qu'est-ce qui a changé par rapport aux dernières enseignes ? Est-ce aujourd'hui un hôtel de luxe et palace ou simplement un hôtel de luxe ? Quelle différence entre l'hôtellerie de luxe et le palace ?

L'Intercontinental Okoumé Palace fut en son temps un hôtel de renom et de qualité à Libreville. Malheureusement, il n'a jamais subi de rénovation par son ancien propriétaire. Ainsi le groupe intercontinental en charge de sa gestion est parti et l'hôtel a été vendu au groupe libyen Laïco qui avait dans son cahier de charges la condition de procéder, dans un temps bien défini, à la rénovation du complexe hôtelier. Au terme dudit délai et n'ayant pas respecté cette clause, l'Etat gabonais a racheté l'hôtel et l'a revendu au groupe WH&R.

Nous avons fait le choix de la marque Radisson car c'est celle qui se développe le mieux sur le continent africain mais aussi parce que



les conditions contractuelles que REZIDOR propose aux propriétaires sont des plus avantageuses.

Concernant la différence entre hôtellerie de luxe et palace, il n'y en a pas car les palaces sont des hôtels de luxe. Mais il existe une différence entre les hôtels étoilés et les palaces. Les hôtels portant l'appellation palace sont le plus souvent des hôtels offrant un service d'exception personnalisé, contrairement aux hôtels étoilés. Les hôtels de notre groupe entrent dans la seconde catégorie.

« Nous avons fait le choix de la marque Radisson car c'est celle qui se développe le mieux sur le continent africain... »

EG+: Pourquoi Park Inn by Radisson sans le label Okoumé Palace, l'essence de référence du Gabon ? Un pari sur l'avenir ?

Park Inn by Radisson mais RADISON BLU Okoume Palace. C'est Okoume Palace qui est notre signe distinctif, notre référence.

EG+: Quelles sont donc, avec toutes ces enseignes, vos capacités d'hébergement actuelles et vos objectifs en termes de réseau ?

Aujourd'hui nous avons une capacité d'accueil de plus de 500 chambres et suites. Cette capacité est appelée à croître compte tenu de l'ouverture du RADISON BLU et des rénovations du Ré-Ndama et du Mandji où on aura une extension des bâtiments existants. A terme nous dépasserons les 650 chambres.

EG+: Quelle est la portée à ce jour de votre politique commerciale à l'endroit de votre clientèle et des clients potentiels au regard de la politique gouvernementale de faire du Gabon un pôle de compétitivité capable d'attirer des investisseurs d'autant que l'évolution des affaires rime avec la capacité d'accueil des voyageurs d'affaires, des touristes et des conférenciers ?

Comme je l'ai dit plus haut, nous nous sommes attachés les services des groupes internationaux reconnus dans le secteur hôtelier pour leur professionnalisme, leur best practice et leur savoir-faire afin d'atteindre nos objectifs qui sont en parfaite adéquation avec le programme du gouvernement, notamment le Gabon des services. Dans un monde où la compétitivité est le maître mot pour réussir en affaires, le Gabon doit s'ouvrir inévitable-

ment vers l'extérieur afin d'attirer chez lui des compétences mais aussi des investisseurs. Ces investisseurs, lorsqu'ils arrivent chez nous, après l'aéroport, la deuxième vision qu'ils ont de notre pays, ce sont les hôtels.

Par rapport à l'offre que nous proposons en termes de chambres, il y a de fortes chances que ces personnes viennent dans un de nos hôtels. Il est donc important pour nous de faire en sorte que ces investisseurs se sentent réellement à l'aise et aient envie de revenir au Gabon, même si ce n'est pas forcément pour faire des affaires mais pour des vacances et en famille. Nous faisons de notre mieux pour que la qualité de l'accueil et du séjour se rapprochent le plus de l'excellence.

EG+: A quels types d'entreprises et de voyageurs d'affaires vous adressez-vous ? Quel est l'équilibre entre clientèle salons et voyageurs d'affaires, entre individuels et équipes ?

Nous acceptons toute clientèle susceptible de venir chez nous. Pas de ségrégation dans les hôtels de Wali. Tout est proposé en fonction de la capacité financière de chacun car nous proposons du 5 étoiles ou du 4 étoiles.

EG+: Un message à l'adresse de votre clientèle et des clients potentiels au regard de la rude concurrence dans le secteur de l'hôtellerie ?

Venez dans nos hôtels et vous y reviendrez à coup sûr.



MAG EN PDF

www.economie-gabon.com



MAGAZINES en PDF
Retrouvez tous nos magazines en version numérique - format PDF

ASSURANCES

UAG-vie devient SUNU Assurances

La cérémonie officielle de présentation de la nouvelle identité de UAG-Vie a eu lieu le vendredi 06 février 2015 au milieu d'un parterre d'invités parmi lesquels, le ministre délégué du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle M. Philippe MVE NKOGHE, le directeur des Assurances, M. James Renombo le Directeur Général Délégué du groupe SUNU M. Joël Amoussou et le directeur général d'UAG-vie devenue SUNU assurances M. Eva Essangone Apollinaire.

Par Siméon Pambo



De gauche à droite, le secrétaire général Fegasa et le directeur général délégué de SUNU Assurances saluant le ministre délégué au travail, Mabicka

Le groupe SUNU est un groupe panafricain d'assurances, créé en 1999 par M. Pathé Dione, Ancien Directeur Afrique de l'UAP ET D'AXA, avec d'anciens collaborateurs. UAG-Vie est devenue membre du Groupe en 2004.

Le Groupe SUNU comprend 19 filiales et so-

ciétés affiliées, dont 11 en Assurance Vie et 8 non vie, dans 11 pays de la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance). En 2013, les filiales du Groupe SUNU ont réalisé un chiffre d'affaires total de 86 300 000 000 FCFA, en hausse de 7% par rapport à 2012. Il est important de souli-



Photo de famille du groupe SUNU

gner que l'activité a été portée par l'Assurance vie. UAG-vie, avec plus de 7 milliards de FCFA de chiffre d'affaires est la 2^{ème} compagnie Vie du Gabon avec 38% de parts de marché.

Une seule et même identité partout en Afrique

Le groupe SUNU a donc décidé de mettre en avant une seule et unique marque à compter de 2015. Les 11 pays dans lesquels SUNU est présent sont le Bénin, le Burkina Faso le Cameroun, la Centrafrique, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et le Niger. Les filiales prennent la même dénomination et la même identité visuelle : SUNU Assurances. A cette solennelle occasion, le Directeur Général d'UAG-Vie a an-

noncé le changement officiel de dénomination d'UAG-Vie en SUNU Assurances. Puis le DGD du Groupe SUNU M. Joël Amoussou, a rappelé que le nouveau logo a pris les principaux attributs du précédent en particulier la couleur qui marque une continuité de la marque. Les couleurs principales de la marque restent donc le rouge et le gris. Les valeurs de la marque a-t-il dit, restent la qualité, la proximité et l'innovation, empreintes indélébiles de la société. La soirée, agrémentée par quelques chants et pas de danse de l'artiste Vikoss Ekondo, s'est poursuivie par une photo de famille entre les dirigeants du groupe SUNU, le Secrétaire Général de la Fédération Gabonaise des Sociétés d'Assurances (FEGASA), un représentant de la CIMA et le ministre délégué du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

INTERMÉDIATION NATIONALE ET INTERNATIONALE ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Yohann Moussadji Nzamba excelle dans le métier

Diplômé en marketing de l'International Business School (IBS) de Dakar, Yohann Moussadji a passé plus de dix ans dans le secteur privé. D'abord, au magazine francophone « Planète Jeunes » à Libreville et à Dakar comme commercial. Ensuite, il a été recruté par l'agence de communication et d'information ACI comme manager marketing et commercial. En parallèle, il a recruté, donné des formations de prospection et d'entretien commercial, de marketing direct dans certaines entreprises de la place à l'instar d'INFRACOM, INSG, AIESEC, Exodus Technologie, GF Média.

Par Siméon Minka Pambo



Yohann Moussadji Nzamba

Economie Gabon+ : Vous vous définissez comme un jeune promoteur gabonais œuvrant dans l'intermédiation nationale et internationale et dans l'intelligence économique. Pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ? Quel est votre parcours ?

Yohann Moussadji.Nzamba : Cela consiste à mettre en relation des personnes physiques ou morales en ayant à l'esprit de faire qu'elles trouvent un intérêt commun en fonc-

tion de leurs besoins, attentes et caprices. Cette tâche requiert une mise en exercice, non seulement d'une négociation s'inscrivant dans un processus dynamique, mais aussi la mise à disposition d'informations stratégiques sur les marchés afin que toutes les parties trouvent satisfaction. C'est pourquoi je me suis rendu le 21 juillet 2013 au Conseil Turc des Relations Economiques Extérieures (DEIK), suite à l'invitation de Mme Bahar Dilsa Kavala, responsable de la coordination des affaires économiques zone Afrique, pour remettre un road map et en même temps faire la promotion du Plan Stratégique Gabon Emergent, documents dont avait besoin le DEIK pour pouvoir investir et nouer des relations avec les PME/PMI du Gabon.

Pour en arriver là, je suis parti d'un constat : beaucoup d'entreprises mettaient la clé sous le paillason au bout d'un à cinq ans. Les raisons en sont diverses : absence de business plan, de compétence, réseaux et aussi de moyens financiers. Ma formation en marketing et mon expérience acquise aux côtés de Luc Lemaire, fondateur du magazine économique « Business Gabon », m'ont conduit, par rapport à ce constat, à prendre la décision de mettre en contact les PME/PMI avec des potentiels investisseurs afin qu'elles aient

l'opportunité d'entrevoir de nouvelles perspectives, en termes de débouchés.

EG+ : Vous avez dans le cadre de votre travail d'intermédiaire effectué des voyages d'affaires au Maroc, en Turquie et en RDC, entre autres. Quelles ont été les différentes leçons tirées de ces voyages ?

De ces voyages, j'ai en effet tiré quelques leçons, à savoir qu'il est nécessaire d'être bien outillé avant de se lancer dans ce périple. Il est également très important de bien se renseigner sur les potentiels partenaires avec qui on voudrait faire des affaires. En d'autres termes, avoir un panel de connaissances socio-économiques, politiques et culturelles sur le pays et l'organisation avec lesquels on voudrait faire des affaires. Mieux, la patience, le courage, le dynamisme et la disposition de gros moyens financiers sont de mise pour conclure d'éventuels contrats. En résumé, lorsqu'on veut naviguer sur des eaux internationales, il est primordial d'avoir un bateau taillé à la mesure de ses ambitions. Il faut cependant souligner qu'il y a d'énormes risques dans la mesure où il arrive que l'on n'ait pas un retour de son investissement. On y perd alors beaucoup d'argent et d'énergie. Il faut alors tout recommencer, d'où l'importance de la patience, du courage, etc.

EG+ : Vous êtes le représentant de l'Association des exportateurs d'Afrique et du Moyen Orient (MAEX) au Gabon, qui a notamment organisé la venue ici des hommes d'affaires tunisiens. Pouvez-vous nous présenter cette organisation ? Comment cette collaboration est-elle née ? Et quelles sont les futures actions que vous mènerez ensemble ?

Le MAEX est un organisme associatif de droits privés, créé en 2011 entre personnes physiques et morales exerçant en Tunisie, en

Afrique et au Moyen Orient des activités exportatrices de biens et services. Cet organisme est dirigé par Mme Houyen Ghraïry Trimed, présidente de ladite association. Elle a pour mission de promouvoir et de rechercher des partenariats gagnant-gagnant pour ses membres. C'est en faisant de la veille sur internet que Mme Trimed est entrée en contact avec moi. Elle avait sollicité ma collaboration comme je l'avais fait auparavant avec DEIK et la Chambre de Commerce, des Services et de l'Industrie de Casablanca. A l'issue de notre entretien, nous sommes tombés d'accord sur un protocole. Comme actions futures, il y a en projet l'organisation d'un forum tuniso-gabonais dans les prochains mois et aussi des missions de prospection en vue de dénicher de nouveaux partenaires au Gabon.

EG+ : Comment pouvez-vous aider les PME gabonaises qui cherchent des partenaires ou des débouchés à l'international ?

Avec ma petite expérience, j'ai constitué un réseau de partenaires sur les plans national et international. Et comme je considère que les PME sont comme des footballeurs qui ont besoin d'aller monnayer leurs talents ailleurs, d'être accompagnés pour une meilleure performance, je compte leur apporter mon soutien en mettant à leur disposition des appels d'offres, à communication, à candidatures, à projets. Je leur apporterai aussi ma contribution en termes de conseils en leur donnant mon avis sur le fonctionnement des marchés visités, de coaching lors des prospections, de mise en relation en les mettant en contact avec d'éventuels partenaires. Et pour plus d'efficacité dans mon action, nous mettrons en place, dans un avenir proche, mes partenaires et moi, une ONG appelée « AVANTAGES PAR MILLE », dont le but sera de promouvoir les PME et les PMI.

PUB MOOV

PRESTIGG RESOURCES

Une ambitieuse jeune entreprise

Diplômé en marketing de l'International Business School (IBS) de Dakar, Yohann Moussadji a passé plus de dix ans dans le secteur privé. D'abord, au magazine francophone « Planète Jeunes » à Libreville et à Dakar comme commercial. Ensuite, il a été recruté par l'agence de communication et d'information ACI comme manager marketing et commercial. En parallèle, il a recruté, donné des formations de prospection et d'entretien commercial, de marketing direct dans certaines entreprises de la place à l'instar d'INFRACOM, INSG, AIESEC, Exodus Technologie, GF Média.

Historique de la société Prestigg Resources

Créée en Février 2012, **Prestigg Resources** est une Société à Responsabilité Limitée (SARL) dotée d'un capital de départ de 2.000.000 francs CFA. Son Directeur général, M. Parfait Atéba Ondo voudrait en faire une prestigieuse entreprise de service par excellence. « *PRESTIGG n'a de cesse de se développer et d'innover pour mieux vous servir. Plus qu'un outil de communication, notre site est non seulement le lien par excellence mis à votre disposition pour toutes les informations dont vous avez besoin, mais aussi, un support exhaustif que nous mettons à votre disposition pour vous aider à mieux cerner notre gamme de produits et services* » affirme Parfait Atéba Ondo.

Ses Missions

PRESTIGG n'a de cesse de se développer et d'innover pour mieux vous servir. Plus qu'un outil de communication, son site est non seulement le lien par excellence mis à la disposition de ses clients toutes les informations dont ils ont besoin, mais aussi, un support exhaustif mis à leur disposition pour les aider à mieux cerner leur gamme de produits et services. Elle propose des missions d'Externalisation, d'Accompagnement, de Conseil, d'Audit et de Formation dans le domaine des Ressources Humaines. Leurs domaines d'expertise sont le placement de personnel / recrutement de nouveaux

talents, l'audit des ressources humaines (RH), l'externalisation de la gestion RH, les conseils RH à la carte et la gestion de la formation.

A ce jour Prestigg Resources compte à son actif une dizaine de partenaires tels qu'OLAM Gabon, ECOBANK Gabon, DHL Gabon, Adelpia Gabon pour ne citer que ceux là. Ses équipes travaillent ensemble sur des projets pour réduire les coûts globaux et d'assurer les plus hauts standards de qualité. C'est sa participation au développement de la société mais aussi son engagement de figurer parmi les compagnies de premier choix.

Fondé en 2005, PRESTIGG-GROUP est une société de portefeuille située à Libreville et Port Gentil. Son siège social se trouve au 2ème étage de l'immeuble des forestiers, sis en face de la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG). Elle offre des services liés à la logistique automobile, des services de gestion de personnels et de l'intérim. La société est aussi spécialisée dans la vente d'équipements biomédicaux et de consommables.

Inscrit dans le secteur de services, PRESTIGG offre une ligne de produits et de services appréciés des plus exigeants de sa clientèle. Le groupe a su se démarquer de la concurrence et susciter l'envie et le respect grâce au strict respect des délais et de la qualité des prestations et produits offerts. Avec une décennie d'expérience, Prestigg Ressources est fier de la réputation qu'elle a pu asseoir auprès de ses clients et de ses partenaires.

S.I.N.A.D.A.
Service Informatique, Numérique
et d'autres Domaines Affiliés

Affiches et spots publicitaires sur les véhicules de transport

La visibilité en tous lieux - La proximité
Près de 100 bus disponibles à Libreville

Pour une communication sans limite
Votre publicité ici

BP 5404 - Tél.: 06 17 07 67 - email : sinada2015@gmail.com
Entreprise Individuelle au capital de 1.000.000 FCFA - RCCM : Libreville 2004A03631
NIF : 237513 W - compte bancaire UGB : 11 19564023000 14

PUB PRESTIGG

TECHNOLOGIE

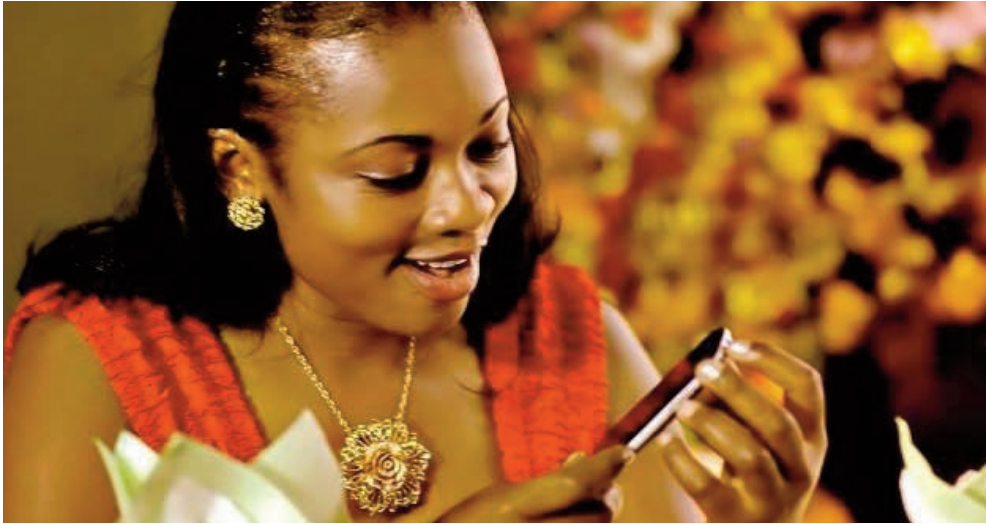
Le téléphone portable, un assistant bancaire personnel

La « banque virtuelle » est une réalité. Grâce aux technologies reposant sur les cartes SIM fines de Taisys, les banques ont pu établir un « réseau bancaire virtuel » hautement sécurisé pour leurs clients, fournissant un accès sécurisé aux services financiers et remplaçant les investissements en infrastructures traditionnelles.

Depuis 2008, Taisys permet la mise en œuvre de services bancaires par cartes SIM fines avec des banques locales en Chine, notamment dans les zones rurales, où les ressources financières fournies sont insuffisantes. En effet, grâce aux technologies reposant sur les cartes SIM fines de Taisys, les banques ont pu établir un « réseau bancaire virtuel » hautement sécurisé pour leurs clients, fournissant un accès sécurisé aux services financiers et remplaçant les investissements en infrastructures traditionnelles. Rappelons que Taisys Technologies Co. Ltd est un leader mondial de l’interconnectivité mobile et de l’intégration verticale pour différents acteurs du secteur. La technologie brevetée SIMoME découple les services à valeur ajoutée de la carte SIM principale, offrant aux institutions financières, aux entreprises de transport et aux opérateurs de réseau mobile et de réseau mobile virtuel des solutions innovantes. F-Road Shanghai, société affiliée de Taisys et entreprise commune avec IFC, fournit à ses banques membres le « réseau bancaire virtuel » en connectant le système bancaire à

tous les opérateurs de réseau mobile en Chine, conjointement avec la carte SIM fine en tant qu’élément de sécurisation. À ce jour, plus de 1 100 banques en Chine, dont la Banque agricole de Chine détenue par l’État et les Caisses d’épargne postales de Chine présentes à l’échelle nationale, ont mis en œuvre les services à la fois sécurisés et pratiques à l’aide de la technologie à carte SIM fine de Taisys. Pour septembre 2014, le montant mensuel des transactions s’élève à 28,36 milliards de dollars américains, ce qui correspond à un taux de croissance de 28 % par rapport au mois précédent. Les services rapides et fiables fournis par les banques et jouissant de la confiance des consommateurs font de la « banque virtuelle » une réalité. La carte SIM fine permet la signature numérique et le chiffrement par SMS et réseau de données, fournissant une sécurité inégalée des services bancaires et transformant le téléphone portable traditionnel en assistant bancaire personnel.

Un élément de sécurisation et de relation directe avec le client



« La carte SIM fine est le seul élément de sécurisation qui soit entièrement conforme aux normes ETSI/3GPP s’appliquant aux banques déployant des services bancaires virtuels avec établissement d’une relation directe avec le client », indique Jason Ho, PDG de Taisys. « En tant que membre associé de la GSMA, nous nous efforçons de faire progresser la technologie afin d’inclure des acteurs externes aux télécommunications tels que les banques, afin d’améliorer les services fournis à leurs clients au sein d’une société marquée par la mobilité. Nous sommes heu-

reux de présenter l’ampleur du volume de transactions sécurisé par notre technologie. » Présent à Taipei, en Chine, à Singapour, en Thaïlande et en Afrique du Sud, Taisys a connu une croissance significative constante du fait de la demande croissante en services d’itinérance et en services bancaires. Aujourd’hui, plus de 10 millions d’utilisateurs finaux satisfaits profitent de ces services à valeur ajoutée sur mobile dans le monde entier.

Source: Taisys Holding Co. Ltd. www.taisys.com

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE GABON – MAROC

Une commission mixte maroco-gabonaise pour la bonne exécution des différents accords bilatéraux mise sur pied

Le Maroc et le Gabon ont convenu de la mise en place d’une commission mixte ayant pour mission de s’assurer de la bonne exécution des différents accords bilatéraux, a appris APA de source officielle à Rabat.

La décision de mettre en place ladite commission a été prise lors de la visite du ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération, Salaheddine Mezouar à Libreville, dans le cadre d’une tournée africaine destinée à accompagner et à suivre la mise en œuvre des conventions signées lors de la visite royale en Afrique avec un certain nombre de pays.

Des échanges commerciaux stagnants et peu diversifiés

La commission mixte maroco-gabonaise se réunira régulièrement une fois tous les deux mois et devra aussi s’atteler à lever les obstacles qui peuvent entraver le processus de partenariat économique stratégique entre les deux pays. Un peu plus d’une vingtaine d’accords avaient notamment été conclus lors de la visite du roi Mohammed VI en mars 2014, au Gabon. Ces conventions, qui portent sur différents secteurs tels que l’agriculture, la santé, l’habitat, la formation professionnelle, le secteur financier et bancaire, les nouvelles technologies, le transport et le tourisme, visent à renforcer le cadre juridique de la coopération entre les deux Etats. Riches en opportunités, les économies du Maroc et du Gabon offrent un potentiel énorme d’échanges avec une constante progression et une tendance avérée vers plus de diversification. Bien qu’il soit un marché restreint de 1,35 million de

consommateurs, le Gabon demeure toutefois un point d’entrée stratégique pour pénétrer la vaste région de l’Afrique Centrale, forte de 150 millions d’habitants. Toutefois, les échanges commerciaux stagnent et restent peu diversifiés (bois et dérivés, conserves de poissons et demi-produits). Le volume global des échanges a enregistré une évolution annuelle d’à peine 2,16 % sur les six dernières années.

Une forte dynamique dans le domaine de l’éducation-formation

Le Maroc exporte, en moyenne, pour seulement 155 millions DH (environ 14 millions d’euros) vers le Gabon. Les récentes estimations font état d’un volume global autour de 45 millions d’euros. Ce pays équatorial est le onzième client du Maroc en Afrique subsaharienne et son troisième client parmi les Etats de la Communauté Economique et Monétaire d’Afrique Centrale (CEMAC). Le Gabon est dans le peloton de tête des fournisseurs du Royaume sur le continent africain et son deuxième fournisseur dans la zone CEMAC, selon des statistiques officielles. Le Gabon dispose d’un marché prometteur et attractif pour les investisseurs étrangers, compte tenu de ses richesses pétrolières et minières et de ses énormes besoins, particulièrement en termes d’infrastructures (routes et barrages) et de logement. C’est un marché à fort potentiel

pour les entreprises marocaines dont plusieurs sont déjà présentes dans des secteurs aussi variés que les services, la logistique, les mines et l’industrie. Il y a lieu notamment de citer Maroc Telecom (Gabon Telecom et sa filiale Mobile Libertis), Attijari Wafabank (Union gabonaise de banque), Managem, Cema-bois

de l’Atlas (Cema Gabon) et Addoha. En outre, la coopération bilatérale connaît une forte dynamique dans le domaine de l’éducation-formation d’autant que le Maroc demeure le premier partenaire du Gabon en matière d’attribution de bourses d’études.

Source : APA

TAUX DE CHANGE EN FCFA	Mars	Février
EUR	655.9570	655.9570
CHF	610.9883	622.7046
GBP	901.5352	877.7693
CAD	469.1775	460.4500
JPY	4.9047	4.8850
CNY	93.6506	91.6974
USD	587.3540	573.0384
ZAR	49.8084	50.6585

Date de Valeur : 03 mars 2015.
Source: Banque Centrale Européenne.

TAUX D'INTÉRÊT	Mars	Février
Taux d'intérêt des appels d'offres	2,95%	2,95%
Taux d'intérêt des prises en pension	4,70%	4,70%
Taux d'intérêt sur placements	0,00%	0,00%
Taux créditeur minimum	2,45%	2,45%

Source : www.beac.int

COMILOG



Agriculture – Agrobusiness

PROJET GRAINE

« Réinvestir les populations rurales dans le projet agricole »

Le programme Graine (Gabon des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés) est un programme d'accompagnement dans les démarches de création et de développement de coopératives agricoles sur le territoire national, pour l'émergence d'une nouvelle génération d'agriculteurs compétents, productifs et solidaires. Il s'adresse à tous les Gabonais âgés de 21 ans au plus, sans distinction de catégorie sociale, d'ethnie, de religion ou d'appartenance politique, etc. Il leur est demandé de se regrouper en coopératives de 30 membres environ. Les moyens initialement mis en œuvre sont financés par les partenaires au projet sous forme d'avances accordées aux coopératives. Ensuite, les coopératives vont rembourser ces avances au fur et à mesure de la récolte de leurs productions.

Propos recueillis par Dr Nelto



Sensibilisation des populations au corps de garde

Economie Gabon+ : Pouvez-vous nous parler du projet Graine ? Comment allez-vous réinvestir les populations rurales dans le projet agricole alors qu'elles ont déjà des plantations qui les font vivre ? Qui pilote ce projet et avec quels moyens ? Avez-vous des partenaires impliqués dans ce projet ?

M. Théophile Ogandaga (coordinateur du programme Graine pour OPG) : Le programme « *Gabon des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés* », en abrégé **GRAINE**, est un programme d'accompagnement dans les démarches de création et de développement de coopératives agricoles sur le territoire national, pour l'émergence d'une nouvelle génération d'agriculteurs compétents, productifs et solidaires.

Ce programme s'adresse à tous les Gabonais âgés de 21 ans au plus, sans distinction de catégorie sociale, d'ethnie, de religion ou d'appartenance politique, etc. Il leur est demandé de se regrouper en coopératives de 30 membres environ, parce que le programme entend travailler avec des coopératives déjà existantes ou nouvellement créées et non avec des particuliers.

Regroupements en coopératives agricoles

Il est développé par la société SOTRADER (formée d'un partenariat public/privé entre le gouvernement du Gabon et un partenaire technique, le groupe Olam) qui est chargée de fournir aux coopératives engagées dans le

« Le programme Graine offre plusieurs avantages aux coopératives agricoles, à leurs membres et au pays lui-même. »

programme Graine les services inscrits dans l'accompagnement, dans le cadre d'un Contrat de Gestion et de Préfinancement que cette société va établir avec chacune de ces coopératives.

Le cadre d'accompagnement proposé par le Programme Graine prévoit quatre principaux axes de services que SOTRADER va fournir aux coopératives :

- Aider les individus à se regrouper en coopératives. Il s'agit ici de la vision de l'autonomisation par le modèle de l'entrepreneuriat : le programme Graine propose aux Gabonaises et aux Gabonais de construire leur indépendance financière par le développement d'une activité professionnelle génératrice de revenus réguliers pour leur famille, et dans le même temps d'accéder à la propriété ;
- Former des superviseurs terrain parmi les membres des coopératives. C'est un processus de transfert de compétences à travers lequel les participants au programme seront formés aux meilleures pratiques de gestion agricole grâce à l'encadrement par une équipe d'experts reconnus ;
- Assister les coopératives à disposer de ter-



Centre Régional Graine Makokou

rains et leur fournir le matériel ainsi que les intrants ;

- Assurer l'encadrement de la gestion de l'activité agricole développée par les coopératives, notamment le rachat de la production de la coopérative, qui est garanti par SOTRADER.

Il faut préciser que le Contrat de Gestion et de Préfinancement se poursuivra jusqu'au terme du remboursement.

Le programme Graine n'a pas pour vocation de réinvestir les populations rurales dans ce programme alors qu'elles ont déjà des plantations qui les font vivre. Cela n'a pas de sens. Le programme Graine s'adresse en priorité aux locaux, sans activités génératrices de revenus, demeurés dans le milieu rural ; aux individus désœuvrés dans les villes, issus du monde rural ; aux individus ayant quitté la province et souhaitant y retourner ; et aux citoyens gabonais sans distinction particulière.

Ce programme est développé dans le cadre d'un partenariat public/privé entre l'Etat gabonais et le groupe Olam de Singapour. Celui-ci agissant comme partenaire technique. Les moyens initialement mis en œuvre sont financés par les partenaires au projet sous forme d'avances accordées aux coopératives. Ensuite, les coopératives vont rembourser ces avances au fur et à mesure de la récolte de leurs productions.

Des avantages intéressants aux coopératives, aux membres et au Gabon

EG+ : Quels sont les avantages de ce projet ? S'agit-il de former une nouvelle génération d'agriculteurs et dans quel secteur de l'agriculture ?

Le programme Graine offre plusieurs avantages aux coopératives agricoles, à leurs membres et au pays lui-même. Les principaux avantages offerts par le programme Graine sont destinés aux coopératives agricoles, à l'accompagnement dans le processus de création de leur entité juridique et dans le développement de leurs installations ; à la mise à disposition d'une superficie de terrain

et l'accèsion à la propriété grâce à la délivrance par l'administration compétente d'un titre foncier au nom de la coopérative ; à la formation des membres aux techniques de gestion et d'exploitation d'une installation agricole ; à l'encadrement tout au long du calendrier cultural ; à la garantie du rachat de la production.

Pour les membres de la coopérative : l'accèsion à une propriété de 0,5 Ha avec la délivrance par l'autorité compétente d'un titre foncier ; l'indépendance financière par le développement d'une activité professionnelle génératrice de revenus réguliers pour leur famille ; l'accès à des centres de santé et des écoles qui seront établis dans les zones de commodité à proximité des villages coopératives.

Et pour le Gabon : une plus grande contribution du secteur agricole dans la formation du PIB, entraînant ainsi une diversification de l'économie gabonaise trop dépendante de la rente pétrolière et minière ; le progrès pour assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire du pays ; la baisse significative des importations de denrées alimentaires et l'amélioration de la balance des paiements avec les pays fournisseurs de ces denrées.

Le programme Graine s'est donné effectivement pour ambition de favoriser l'émergence dans le secteur agricole d'une nouvelle classe d'entrepreneurs modernes (plus de 20 000) ; le développement socio-économique harmonieux des zones rurales ; et l'émergence et la diversification de l'économie gabonaise par le biais d'une agro-industrie moderne.

Développer en priorité les cultures les plus consommées par la population gabonaise

EG+ : Est-ce dans l'agro-business ou l'agriculture traditionnelle avec des produits tels que la banane plantain, le manioc, le piment, etc. ?

Le programme s'adresse à ces deux volets, à savoir l'agro-business et l'agriculture dite vivrière. En effet, le programme Graine a un double objectif :

- A) Aider le Gabon à atteindre la sécurité et

l'autosuffisance alimentaire (cultures vivrières) ;

- B) Développer des agro-industries autour des produits pour lesquels le Gabon est compétitif au niveau mondial (cultures de rente).

Pour atteindre le premier objectif, le programme Graine entend développer en priorité les cultures les plus consommées par la population gabonaise, à savoir la banane plantain, le manioc, la tomate, le piment, etc.

Pour réussir le second objectif, le programme Graine retiendra les cultures de rente pour lesquelles le Gabon peut être très compétitif comme le cacao, le palmier à huile et l'hévéa. La compétitivité sur ces cultures découle de l'existence d'un climat très favorable qui garantit de hauts rendements quand on les compare avec la moyenne dans le reste du monde.

2500 Gabonais en formation aux techniques agricoles modernes en Malaisie

EG+ : Quel est le plan de formation de ces agriculteurs et le plan d'aménagement et de gestion durable des zones mises à leur disposition ?

Les membres de la coopérative sont par définition les premiers acteurs pour la gestion de leur coopérative. Le programme Graine propose aux membres des coopératives un plan de formation qui vise à répondre à plusieurs objectifs déterminants pour le bon déroulement de leur entreprise agricole :

- Introduire les meilleures pratiques de gestion de la plantation moderne.
- Inculquer la culture et la discipline de la gestion de patrimoine par l'immersion totale.
- Inculquer les éléments d'éthique de travail dans les plantations industrielles.
- Amener un changement de mentalité chez les stagiaires pour passer d'une attitude de « laisser-aller » à une attitude disciplinée, nécessaire pour le développement de plantations organisées.
- 2500 Gabonais partiront en Malaisie pour y suivre pendant 4 mois une formation aux techniques modernes de gestion agricole, sanctionnée par la délivrance d'un diplôme. Des formations seront également dispensées au Gabon par des experts nationaux et internationaux. Dans le cas de certaines cultures, il y aura des formations au Cameroun et en Côte d'Ivoire.

Le plan d'aménagement et de gestion durable des zones mises à la disposition des coopératives obéira aux meilleures pratiques en vigueur, ainsi qu'aux lois et règlements du Gabon. Aucun projet de plantations ne sera réalisé dans les zones de haute valeur de conservation. Des Etudes d'Impacts Socio-environnementaux (EISE) seront faites dans le respect des lois en vigueur au niveau national.

4 à 7 hectares aménagés et octroyés à chaque membre de la coopérative avec un titre foncier

EG+ : La question des titres fonciers pour les zones agricoles sera-t-elle résolue ?

Les terrains sont identifiés sur proposition des coopératives existantes, en fonction des conditions agro-climatiques et en fonction de la qualité des sols.

Dans le cadre du programme Graine, des titres de propriété seront établis au nom de la coopérative et seront délivrés par les autorités compétentes. Une fois l'accord signé, le membre de la coopérative reçoit sa parcelle de 4 à 7 hectares (en fonction de la culture) dans la zone agricole, dont le titre foncier est établi au nom de la coopérative. Chaque membre de la coopérative ayant signé se voit attribuer 0,5 hectare de terrain pour la réalisation de son habitation (matériaux de construction fournis par SOTRADER) et une



Enregistrement des coopératives existantes

aire de culture vivrière. Il en obtient le titre foncier individuel après 18 mois d'appartenance au sein de la coopérative.

EG+ : Ces jeunes agriculteurs vont produire pour quel marché ?

Dans le cas des cultures dites vivrières, le marché local constitué des grands centres urbains tels que Libreville, Port-Gentil, Franceville, etc. sera privilégié. Toutefois, les productions excédentaires seront vendues à l'international. Pour les cultures de rentes, le marché principal est celui de l'export. Le programme a été lancé le 22 décembre 2014.

Et 2 mois après, un centre d'appel national est déjà fonctionnel, un centre d'accueil est ouvert à Libreville, 2 centres régionaux sont ouverts dans l'Ogooué-Ivindo (Makokou) et le Woleu-Ntem (Oyem), plus de 4 000 personnes ont été identifiées dans l'Ogooué-Ivindo au sein de 111 associations dont 49 ont déjà reçu leur agrément de formation en coopérative délivré par le ministre de l'Agriculture cette semaine et 62 autres sont en cours. Plus de 1 500 personnes ont été identifiées dans le Woleu-Ntem au sein de 78 associations. La phase d'identification des terrains par les équipes de l'ANUTTC est en cours, en vue de la délivrance de permis agricoles. Les premières routes sont en train d'être faites dans l'Ogooué-Ivindo, les machines sont sur le terrain et le travail de préparation de terres a commencé. Les phases de recrutement pour la formation des superviseurs ont commencé et par conséquent 60 personnes ont été identifiées dans le 1er groupe qui part en Malaisie. Les phases de pré-sélections ont commencé à Mouila, Kango et Bitam depuis le début de cette semaine.

Les jeunes viennent de l'Estuaire (Kango et autres coins), de la Ngounié (Moabi, Mouila, Fougamou), du Haut-Ogooué (Franceville, Ngouoni et autres), de l'Ogooué-Lolo (Las-toursville), de l'Ogooué-Ivindo (Makokou et autres).

Des outils techniques ont été préparés pour les membres des coopératives :

- Etudes de faisabilité complète par culture,
- Fiches illustrées de méthodologie par culture, les fiches technico-économiques (itinéraire technique, calendrier cultural, zone préférentielle de culture, nombre d'hectares qu'une seule personne peut gérer seule, marché, aspects financiers annuels (charges, recettes, compte d'exploitation prévisionnel, échéancier de remboursement).



Engins sur le terrain



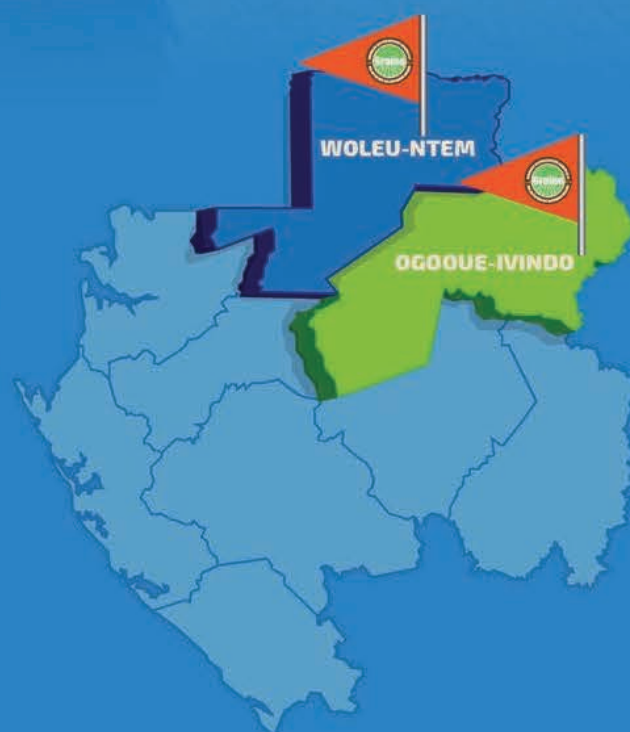
Ma terre, ma richesse

**Ma formation,
ma plantation,
ma maison,
une nouvelle vie !**



Programme GRAINE

**Aujourd'hui,
dans le Woleu-Ntem
et l'Ogooué-Ivindo
on avance !**



www.facebook.com/graine.gabon • twitter.com/grainegabon • www.graine.ga
Appelez le **8899** pour plus d'informations



OLAM PALMIER À HUILE

À la découverte d'une exploitation innovante de Palmier à huile à Awala et Mouila

Les plantations agro-industrielles de palmier à huile en Asie ont connu un succès économique spectaculaire, en apportant la prospérité à des centaines de milliers de petits producteurs en Indonésie et en Malaisie. Au dépens de vastes surfaces de forêts très riches et ainsi – parfois – de communautés expropriées ou exploitées. Olam Palm Gabon oppose une approche innovante alliant le développement de l'agro-industrie, le social et la préservation de l'environnement., Etude d'impact environnementale et sociale, plan d'aménagement, consentement et développement socio-économique des villages impactés, et certification internationale de gestion durable constituent les piliers de la nouvelle stratégie d'exploitation de Palmier à huile mise en exécution aussi à Awala-Kango, qu'à Mouila.

Propos recueillis par Dr Neltoth



L'Atelier de transformation de manioc à Mouila

Partie très tôt le matin de Libreville, la mission conduite par Olivier Desmet, directeur CRS, fait sa première halte à Awala-Kango après quelques heures de route. A la sortie de la Nationale 1 s'étend étonnement une grande forêt aux arbres majestueux qui ne laissent pas en aucun moment la présence d'une grande palmeraie entourée d'une dense forêt et jalonnée de galeries forestières. La couverture végétale est restée presque intacte entre les palmiers plantés en ligne contrairement aux premières plantations de palmiers à huile dans notre pays où le nettoyage des pieds des plants est systématique. Le déploiement de cette couverture végétale de *Puerania javanica* offre la double qualité d'agent fertilisateur et fixateur de l'azote dans le sol.

D'autres variétés de plantes ont aussi été introduites sur les palmeraies d'Awala-Kango et Mouila pour favoriser la pollinisation et pour héberger les prédateurs des insectes ravageurs. Une lutte biologique qui évite de faire recours aux pesticides. Le seul prédateur que l'on peine encore à contrer, c'est l'éléphant, une espèce protégée, qui vient s'alimenter des jeunes pousses des plantations d'Olam et des villageois. Une situation bien connue au Gabon qui déplaît amèrement aux villageoises.

Développement de l'agro-industrie et préservation des ressources naturelles

La nouvelle donne a été imposée par le PDG d'Olam International au Gabon, M. Gagan Gupta qui voudrait le défi asiatique en alliant le développement d'une agro-industrie protectrice de l'environnement via la préservation des ressources naturelles, l'amélioration de la condition de vie des Gabonais en leur offrant emplois et développement à travers un contrat social consensuel. En effet, avant toute mise en exploitation agro-industrielle d'une zone subdivisée en lots, il est mené en amont, une étude d'impact environnemental et social qui impose –entre autres- la protection des espèces animales et des forêts de valeur patrimoniale exceptionnels (les «hautes valeurs de conservation», dans le jargon de l'industrie)..

Ces études sont suivies d'un processus d'information, de consultation et de négociations avec les communautés locales du nom de «Consentement Libre, Informé et Préalable» (CLIP) qui aboutit à la signature d'un contrat

social entre Olam et les communautés des villages impactés. Si ce processus n'aboutit pas à un accord consensuel, le développement de la zone d'exploitation est arrêté. Ce qui explique l'approche d'Olam qui vise à établir un équilibre entre la production de palmiers à huile et la préservation de l'environnement social.

Faudrait-il rappeler que c'est à Kango en septembre 2011 qu'Olam a démarré ses premières activités agricoles au Gabon avec les palmeraies d'Awala où nous avons été



M. Velan et son équipe à l'usine d'Awala- Kango

chaleureusement accueillis par le directeur du site, le General Manager Velan MAHADEVAN, un passionné du palmier à huile qu'il connaît comme les bouts des doigts de sa main pour avoir vu le jour dans les palmeraies malaisiens ? Muni d'un projecteur, il nous a expliqué tous les contours des 6.500 ha de palmiers plantés (20 ha de pépinière) sur une concession de plus de 20.000 ha et de l'usine de transformation des fruits de palme et des amandes palmistes. Une usine en construction mais en voie de finition qu'il nous a fait visiter avec grande fierté.

Olam aspire à la certification RSPO

La fierté d'avoir relevé le défi avec cette immense usine de 45 tonnes/heure, 25 jours par mois. Dans un premier temps, la capacité sera de 15 tonnes heure, avant d'augmenter progressivement sa capacité maximum de production à 60 tonnes /heure en 2018. Cependant, l'usine sera fonctionnelle en septembre 2015 et atteindra son régime de croisière quand toutes les plantations seront matures et entreront en production d'ici à 2018. Fierté d'avoir créé des emplois durables pour du personnel à 96% constitué des Gabonais. Une fierté légitime d'autant que c'est à Awala-Kango que s'est effectuée

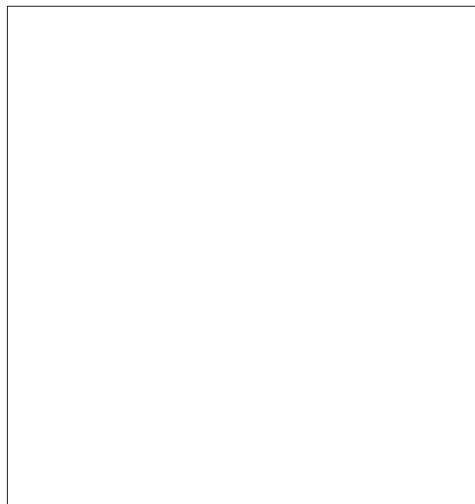
la première récolte des régimes en présence du Président de la République accompagné de son homologue sénégalais Macky Sall. Le pic de production du site Awala-Kango avoisinera les 150.000 tonnes/an sur 23 à 24 ans soit environ 23 tonnes/an par ha. M. Velan est particulièrement optimiste quant au taux de rendement des zones exploitées parce que le climat sied bien (une pluviométrie de plus de 2.300 mm sur 160 jours) et les semences bien adaptées. C'est ainsi qu'avec une tonne de fruits, l'on peut obtenir 25 à 28% d'huile rouge et plus de 5% d'huile palmiste (fabrication des produits pharmaceutiques et cosmétiques). Les déchets en fibre et en eau usée serviront à produire de l'énergie et de l'engrais naturel pour l'enrichissement du sol où sont plantés les palmiers à huile. C'est dire que rien ne se perd, tout se transforme pour plus de rentabilité des investissements réalisés.

Sur les 12.000 ha non exploités, la forêt préservée est un refuge important aussi bien pour les espèces communes comme les céphalophes ou les singes que pour quelques espèces rares et menacées telles que les éléphants, les chimpanzés et gorilles. Ces espèces sont protégées par la loi mais également par les Principes & Critères de la certification RSPO / Olam Farm Code parce qu'elles présentent une Haute Valeur de Con-

Le social à Olam, une solidarité agissante

Mme Nina Koubahangoue, responsable sociale d'Olam à Mouila, répond aux questions d'Economie Gabon+ en spécifiant les actions sociales réalisées à travers un fonds social, en faveur des populations des villages impactés par le projet Palmier à Huile.

Propos recueillis par Dr Neltoth



Economie Gabon+ : Pouvez-vous nous présenter les actions sociales réalisées en faveur des populations des villages impactés par le projet Olam ?

Mme Nina Koubahangoue : Les actions sociales que nous avons réalisées en faveur des populations portent essentiellement sur l'apport en eau potable par la mise en place des fontaines hydrauliques, l'éclairage des villages par des lampadaires solaires, la

construction de cases de soin dans certains villages avec la dotation de médicaments de bases et la réfection et l'extension de certaines écoles.

La réfection et la construction de logements pour les fonctionnaires en poste dans les villages (en particulier les enseignants). La mise en place d'activités génératrices de revenus telles que les plantations de manioc et de bananes avec des unités de transformation de manioc pour réduire la pénibilité du travail de manioc. Des emplois indirects ont été générés par les plantations en particulier, les petits commerces, les PME et PMI.

Eco Gabon+ : Quel est l'impact réel des actions sociales menées avec votre expertise en tant que responsable sociale du projet ? Les populations ont-elles un avantage réel du fonds social ? Sont-elles satisfaites ou en demandent-elles davantage ?

Notre objectif premier était de réduire l'exode rural et redonner vie aux villages qui étaient presque déserts à notre arrivée. Aujourd'hui, avec les emplois créés dans les plantations de Palmier à Huile, nombreuses sont les personnes qui ont regagné les villages et des petites activités commerciales se sont

développées avec l'ouverture de petites boutiques. Ces employés bénéficient des avantages tels que la CNAMGS, le service médical, la formation, le suivi de carrière etc.

Les populations peuvent maintenant s'approvisionner au village alors qu'avant il fallait se rendre à Mouila pour faire des achats. De nouvelles constructions de maisons ont vu le jour, nous pensons dès cet instant être sur la bonne voie pour le développement des villages impactés par le projet Olam.

Les actions que nous menons ont un impact réel sur les populations dans la mesure où elles ciblent des domaines pertinents tels que l'éducation, la santé, l'apport en eau potable ou l'agriculture vivrière. Evidemment, les attentes sont grandes et les populations souhaitent toujours davantage dans le cadre de ces aides sociales.

Eco Gabon+ : Comment voyez-vous l'avenir de ce fonds social quand les lots entreront en production et l'usine en plein fonctionnement ? Les populations sauront-elles valoriser ce fonds social pour s'autonomiser économiquement ? En ont-elles la capacité ou continueront-elles à dépendre d'Olam ?

Le plein emploi dans la durée et les actions de formation et d'assistance sociale devraient permettre à terme, à une part significative de la population, de s'autonomiser économiquement. Ce phénomène devrait également être amplifié par l'émergence de petits propriétaires de leurs propres plantations.



Les pompes hydrauliques pour les villages impactés par le projet Olam

servation (HVC). Afin de protéger la faune dans ses plantations, Olam s'allie avec des partenaires nationaux pour mettre en place une gestion de la faune. Outre cette vaste surface préservée intégralement, des zones tampons sont installées autour des zones humides pour assurer leur protection. Les forêts protégées permettent aussi de conserver toutes les essences de bois qui représentent un important stock de carbone. En effet, un arbre est composé à 50% de carbone et, lors de sa croissance, il est un grand consommateur du carbone contenu dans l'atmosphère. Ces zones forestières contribuent ainsi à préserver la forêt naturelle et à améliorer le bilan carbone du pays.

Contrat social et actions sociales au bénéfice des communautés villageoises

Au jour d'aujourd'hui, en dehors de l'embauche prioritaire à compétence égale pour les populations riveraines, sur les zones de Kango et Mouila 600 lampadaires publiques à énergie solaire et 10 pompes à eau ont été installées, 3 000 kits scolaires ont été distribués, 07 écoles réfectionnées, 03 maisons de professeurs réfectionnées, 03 stades réhabilités et 01 stade construit, 2 ateliers équipés pour la transformation de manioc, 04 chefferies, 02 cases d'écoute et 01 dispensaire construits.



Des ambulances pour le projet Olam de Mouila

Au terme de ce bref et enrichissant passage sur le site Awala-Kango, la mission a pris le chemin de Mouila où 13 717 ha ont déjà été plantés à fin février 2014. La première récolte est prévue pour 2016. A Mouila, la construction de la première usine débutera en 2015. L'objectif premier est de transformer 90 tonnes de rafles de palme par heure, puis avec la construction d'une deuxième usine, 150 tonnes par heure en 2020. Mais le plus important et le plus socialement solidaire quant aux actions sociales d'Olam sur ses deux sites de Awala-Kango et Mouila, ce sont les actions d'Olam Palm Gabon qui remplissent les exigences des Procédures de Nouvelle Plantation de la RSPO.

En effet, pour répondre à l'attente sociale des communautés villageoises impactées par le projet, Olam a engagé en amont un dialogue avec les villageois dans le cadre du CLIP, comme l'exige dans le standard RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil – ou Table Ronde pour l'Huile de Palme Durable). Ce Standard est géré par toutes les parties prenantes parmi elles des ONGs, des producteurs et des consommateurs, et fixe les 'règles' que doivent suivre les producteurs pour garantir la protection de la nature et des communautés. Première parmi elles, le respect des lois!

Depuis janvier 2013, Olam a mis en place un programme permettant d'accompagner le développement de l'agriculture vivrière autour de Kango et la transformation de manioc comme activité génératrice de revenus, autour de Mouila. Des locaux équipés pour la transformation de manioc ont été construits.

Afin de valoriser les ressources en bois, une convention a été signée entre le Ministère des Eaux et Forêts et Olam en Octobre 2014. Une partie du bois peut être utilisée par Olam pour ses propres besoins ou pour les constructions sociales. Une partie est mise à disposition pour les scieurs locaux pour le besoin local. Le reste est vendu par appel d'offre. La convention prévoit le versement des recettes nettes des ventes de bois à hauteur de 40% à l'Administration Forestière et 60% sur des Fonds Sociaux. Ces Fonds, qui ont pour but de financer des projets communautaires dans les villages impactés pour accompagner le développement local, sont gérés par un Comité de gestion constitué avec toutes les parties prenantes notamment les Autorités, les populations et OLAM.. Ces Comités de gestion examinent les projets soumis par les communautés villageoises ou les conseils départementaux. Trois signatures sont exigées pour le déblocage des fonds placés dans un compte bancaire.



Dispensaire sur la base de vie d'Olam à Mouila

CERTIFICATION RSPO

Olam travaille selon les principes et les critères de la RSPO

La société Olam Gabon s'est résolument engagée à respecter les normes mondiales crédibles pour promouvoir la croissance et l'utilisation des produits d'huile de palme durable dans ses palmeraies d'Awala-Kango, de Mouila et de Bitam. A rappeler que la table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) a été créée en 2004 afin que les produits des palmiers à huile soient fabriqués sans causer des dommages à l'environnement ou à la société. Il est important de signaler que la certification RSPO est une assurance pour le client.

Les producteurs d'huile de palme, dans le cas d'Olam Gabon, seront certifiés au terme d'une stricte vérification et évaluation par les organismes indépendants de certification accrédités, de son processus de production conformément aux 8 Principes et Critères de production durable d'huile de palme. Toutefois, ces organismes peuvent lui retirer à tout moment la certification RSPO, en cas de violation des règles et des normes. C'est pourquoi, il est rappelé que la certification RSPO concerne tout le monde, c'est-à-dire tous les employés du cadre supérieur aux ouvriers. Toutes les organisations de la chaîne d'approvisionnement de produits pétroliers durables qui utilisent la certification RSPO produits pétroliers durables, sont soumises à des contrôles et évaluations afin d'éviter la survente et le mélange de l'huile de palme avec des produits de palmiers à huile conventionnels (ou non-durables). Dans le cadre d'un audit, ces organisations peuvent demander l'utilisation de produits certifiés RSPO de palmiers à huile durables «on pack».

Evaluation tous les cinq ans

L'organisme indépendant d'accréditation atteste de la production d'huile de palme durable, comme indiqué dans les systèmes de certification RSPO. Les producteurs seront évalués pour la certification RSPO une fois tous les 5 ans, et seront chaque année évalués dans le cadre d'une conformité continue (le coût des audits sera supporté par le producteur qui demande la certification RSPO). L'objectif de ces prescriptions détaillées est de s'assurer que les évaluations de la RSPO sont effectuées avec l'objectivité et la cohérence, ainsi qu'avec les niveaux de rigueur technique de crédibilité requis des intervenants.

Pourquoi la certification RSPO est-elle importante ?

Elle est importante parce que l'huile de palme des tropiques est utilisée comme ingrédient dans la fabrication des produits de vente au détail partout dans le monde. Et pour assurer la crédibilité de la revendication de la durabilité à la fin de la chaîne d'approvisionnement, toutes les organisations qui ont la propriété juridique et ne manipulent pas physiquement les produits de palmier à huile durable doivent être la chaîne d'approvisionnement certifiée RSPO.

Dans le monde, ce sont 294 usines d'huile de palme, 57 plantations et 1122 compagnies qui sont certifiées RSPO. La quantité d'huile de palme certifiée RSPO est de 12 millions de tonnes soit seulement 18% d'huile de palme mondiale.

Les 8 principes pour une production certifiée RSPO

1 – Engagement de transparence ; 2 – Respect des lois et réglementations en vigueur ; 3 – Engagement envers la viabilité économique et financière à long terme ; 4 – Utilisation des meilleures pratiques par les producteurs et les employés de l'usine ; 5 – Responsabilité environnementale et conservation des ressources naturelles et de la biodiversité ; 6 – Considération responsable des employés, particuliers et communautés affectées par les producteurs ou l'usine ; 7 – Développement responsable de nouvelles plantations ; 8 – Engagement vers une amélioration continue des principaux domaines d'activités.

C'est pourquoi, il est important que toutes les parties prenantes dans l'aménagement, des plantations de palmiers à l'huile et la production de l'huile de palme, sachent ce que signifie la certification RSPO et comprennent son rôle.

La Rédaction

CLASSEUR DES MÉTIERS OLAM

CUISINIÈRE
ASSISTANT ACHAT
COMMUNICATEUR SOCIAL
ASSISTANT HVC
RESPONSABLE MAGASIN
ASSISTANTE DE DIRECTI
ASSISTANT ADMINISTRAT
TECHNICIENNE DE SURFA
CHAUFFEUR
PISTEUR
CHEF D'EQUIPE
FIELD ASSISTANT
MECANICIEN
CONDUCTEUR TRACTEUR
POMPISTE
AGENT DE SECURITE
GARDIEN
OUVRIER AGRICOLE
COMMUNICATRICE SOCIAL
MARQUEUR HVC
ASSISTANTE PLANTATION
ASSISTANT MANAGER FPI
CHAUFFEUR POIDS LOURD
FIELD ASSISTANT
CARTOGAPHE GPS OPERA
ASSISTANT ADMIN
CHEF DE PERSONNEL PEP
ASSISTANT RESPON MAG
MENUISIER CHARPENTIER
ASSISTANT COMPTABLE
RESPONSABLE AJOINT SO
VULCANISATEUR
IT NETWORK
INFIRMIERE ASSISTANTE
CUISINIER
QHSE
MEDECIN
RESSOURCES HUMAINES
RSPO
ACHAT

SUR NOTRE
SITE

www.economie-gabon.com



3e Conférence sur la finance en Afrique »

Retrouvez-nous aussi sur
Facebook et Twitter



IGAD

Des résultats encourageants et des perspectives agricoles prometteuses

Un avancement opérationnel de 74% par rapport aux 1070 exploitations à créer au total. L'atteinte des objectifs quantifiés est donc en bonne voie et devrait être réalisée dès la fin de l'année 2015. Il s'agit de générer 13 000 tonnes/an de produits vivriers. Il restera ensuite à bien suivre et accompagner les producteurs pour assurer la pérennisation de leur activité. A preuve, le Gabon possède tous les atouts pour déployer un jour une agriculture performante et atteindre l'autosuffisance alimentaire. C'est l'état des lieux que nous a fait le conseiller technique de l'IGAD.

Propos recueillis par Dr Nelto et Siméon Pambo



Sebastien Koumba coordinateur Technique PRODIAG IGAD

Economie Gabon + : Le Projet de Développement d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG) est déployé depuis 2012 par l'IGAD sur l'ensemble du territoire. Pouvez-vous nous rappeler quels sont les principaux objectifs de ce programme ?

Conseiller technique IGAD : L'objectif principal du PRODIAG est avant tout de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit d'appuyer la production locale et de professionnaliser les filières pour parvenir à réduire la part des importations dans la consommation alimentaire.

Les objectifs quantifiés sont notamment de générer 13 000 tonnes/an de produits grâce à la création de 851 exploitations dans le domaine vivrier, 140 dans le domaine maraîcher, 39 unités d'élevage et 40 ateliers de transformation de manioc. Enfin, pour palier le déficit de matériel végétal de qualité dans la filière bananes, nous visons l'installation de 30 unités de multiplication de plans de bananiers.

EG + : Quels sont les résultats obtenus jusqu' alors ?

A ce jour, sur les 1070 exploitations à créer au total, 634 sont déjà aménagées tandis qu'environ 161 autres sont en cours de finalisation, ce qui se traduit par un avancement opérationnel de 74%. L'atteinte des objectifs quantifiés est donc en bonne voie et devrait être réalisée dès la fin de l'année 2015. Il restera ensuite à bien suivre et accompagner les producteurs pour assurer la pérennisation de leur activité.

Faire face au conflit homme/faune et trouver le juste équilibre

EG + : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la mise en œuvre du projet ? Les populations ciblées ont-elles véritablement adhéré à la démarche ?

Une des principales difficultés à laquelle nous devons faire face est celle du conflit homme/faune. Nous observons régulièrement des dommages sur les périmètres que nous

appuyons. Il est essentiel que toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour trouver le juste équilibre entre les impératifs de conservation de la biodiversité et la protection des parcelles de nos agriculteurs. L'autre problème majeur que nous rencontrons est celui du foncier. Il n'y a pas dans notre pays de terres réservées pour l'activité agricole. Dans certaines provinces, il est difficile de trouver des sites qui répondent à nos besoins, à savoir notamment la proximité avec un village, un relief favorable ou encore une voie d'accès.

Une autre difficulté à laquelle nous sommes confrontés réside dans la faible capacité des prestataires à répondre convenablement aux appels d'offres. Cela a occasionné des retards dans la mise en œuvre de certaines activités. Enfin, il est vrai que nous avons enregistré quelques abandons de la part des exploitants. Il nous faut peut-être mieux expliquer que les itinéraires techniques que nous proposons sont certes exigeants la première année, mais qu'ils permettent des rendements meilleurs avec un travail moindre pour les années qui suivent.

Olam et l'AFD, des partenaires privilégiés

EG + : Quels sont vos partenaires dans cet important projet de réduction des importations des denrées alimentaires ?

Rappelons que le PRODIAG s'inscrit dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) et que l'Etat en est le maître d'ouvrage. A ce titre, des réunions sont tenues chaque semaine à Libreville par le ministre de l'Agriculture pour faire le point sur l'avancement du programme. Nous collaborons aussi régulièrement avec les directions générales de l'administration centrale du ministère. D'autre part, dans les provinces, nos représentants sollicitent régulièrement l'appui des autorités locales pour faciliter la mise en œuvre des activités. Au niveau opérationnel, Olam est un de nos principaux partenaires. Nous conduisons des projets communs notamment dans le domaine vivrier et dans la transformation agroalimentaire. Pour finir, parmi nos partenaires privilégiés, je souhaite aussi mentionner l'Agence Française de Développement, associée au programme en tant que bailleur de fonds.

EG + : Quelles sont les perspectives pour le secteur agricole gabonais ? Et quelle est selon vous le facteur clé de réussite pour un projet agricole dans notre pays ?

Le Gabon possède de nombreux atouts qui devraient lui permettre d'avoir une agriculture performante. Je pense en particulier aux conditions agro-écologiques favorables et à un marché intérieur porteur. La clé de la réussite sera de convaincre la population, de lui faire prendre conscience de ce formidable potentiel pour qu'elle revienne aux métiers de l'agriculture, trop longtemps délaissés. En

parallèle de cela, il est essentiel d'améliorer notre gestion du foncier et de développer des structures de financement qui pourront soutenir efficacement les producteurs. Je suis convaincu que le secteur agricole est un secteur d'avenir dans lequel les revenus ne peuvent que croître et la pénibilité du travail diminuée, notamment grâce aux itinéraires techniques que nous proposons, qui permettent d'envisager, à terme, la mécanisation de certaines activités culturales.

EG + : Comment procédez-vous pour produire sans détruire l'environnement ?

Auprès des agriculteurs que nous appuyons, nous promouvons une agriculture sédentaire, sans défriche-brûlis. Si cette pratique traditionnelle permet bien de faciliter la mise en culture la première année, il s'agit d'une vision à court terme car elle est extrêmement dommageable à la capacité de régénération de la biomasse sur le long court. Nous privilégions par ailleurs sur nos périmètres la technique de semi sur couvert végétal, qui favorise notamment le renouvellement de la matière organique.

EG + : Que pensez-vous des rendements des terres au Gabon ? Le Gabon peut-il s'autosuffire ? Et comment ?

Les rendements peuvent être très bons dans

notre pays mais la rapide détérioration de la matière organique est une difficulté qu'il faut savoir contourner. Il est impératif d'utiliser un matériel végétal et des pratiques culturales adaptés, telles que le semi sur couvert végétal, par exemple, pour que notre sol donne son plein potentiel. Je pense que le Gabon possède tous les atouts pour déployer un jour une agriculture performante et atteindre l'autosuffisance alimentaire. Il faut pour cela que les autorités publiques et les populations poursuivent et conjuguent leurs efforts.

EG + : Vous êtes sans doute au fait du grand projet d'investissement agricole dans lequel le Gabon se lance, nous parlons du programme Graine (Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés), comment comptez-vous conduire vos projets avec cette nouvelle donne ?

Le PRODIAG est un programme de l'Etat. Des objectifs nous ont été fixés, des moyens adéquats nous ont été octroyés, et nous entendons bien réussir cette importante mission qui nous a été confiée. Graine aussi est un programme de l'Etat. En cela ces deux projets ne sont pas concurrents, mais bien complémentaires. Il est important que toutes les parties prenantes travaillent ensemble, pour trouver des synergies et accélérer le développement agricole de notre pays.

Gabonaise de chimie

AGRICULTURE

Un jeune agriculteur gabonais en difficulté appelle à l'aide

Tout a bien commencé par la formation aux techniques et à la gestion agricoles à l'IGAD. Démarrage des activités dans le maraîchage et le petit élevage avec des fonds propres. Production des légumes et des œufs à un marché moandais demandeur jusqu'au moment où la problématique de l'approvisionnement en intrants et produits phytosanitaires vient mettre fin à un début d'activité florissant. Les causes de ce frein au développement de ce jeune Gabonais connu sous le surnom de Tito (père fondateur de la République fédérale et socialiste de Yougoslavie aujourd'hui disloquée en plusieurs Etats indépendants en Europe de l'Est) se trouvent principalement à ce niveau.

Reportage du Dr Nelto



Le jeune agriculteur Tito et ses employés

Tito, de son vrai nom Layre Mougna Goldel, est un passionné de l'agriculture qui s'est très vite rendu compte que la terre ne ment pas et qu'un jeune Gabonais pouvait vivre dignement de l'agriculture. Cette passion pour la terre lui vient de sa famille qui a fait de l'agriculture son mode de vie et sa source de revenus. « Je n'ai pas fait de grandes études mais je me suis rendu compte qu'il fallait aussi me lancer dans l'agriculture pour arrondir mes fins de mois dans l'hôtellerie et nourrir la famille », dit-il. C'est ainsi qu'avec ses revenus salariaux, il s'est constitué un fonds propre qui lui a permis de lancer sa première activité maraîchère afin d'approvisionner un marché porteur.

Il a vite été repéré par l'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD), qui lui a offert en 2005 et 2007 une formation en techniques et en gestion des activités agricoles. Au terme de cette formation, il a décidé de faire de l'agriculture son métier en investissant sur une parcelle de 1,100 ha de culture maraîchère, dans un projet avicole suivi d'un élevage porcin. Un métier qui lui a permis d'être un promoteur indépendant du secteur de l'agriculture et du petit élevage.

Mais les difficultés se sont pointées à l'horizon lorsqu'il s'est posé avec acuité le problème de l'approvisionnement régulier de ses installations en intrants et produits phytosanitaires et vétérinaires.

Absence d'appuis financiers aux jeunes agriculteurs gabonais

A cela s'ajoute l'absence des serres pour protéger les légumes fragiles des fortes pluies. « Au-delà de ces manquements et insuffisances, nous avons aussi besoin d'un encadrement technique », ajoute-t-il. Toutefois, il a admis que les stages effectués à l'IGAD et les échanges qu'il a eus avec les étudiants de

l'Institut agronomique de l'USTM sur les nouvelles techniques et méthodes culturales lui ont permis d'améliorer sa production maraîchère et avicole et de répondre à une demande de plus en plus croissante. « Si nous voulons faire face à la concurrence des produits maraîchers venant du Cameroun, nous devons être compétitifs en produisant en grande quantité et à un rythme continu parce que le marché le demande. Mais pour produire en grande quantité, il faut nécessairement des appuis financiers que nous n'avons pas », affirme le jeune Tito, déterminé et convaincu de faire mieux si les moyens financiers lui sont donnés.

Le plus gros souci qu'il a en ce moment est la construction d'un poulailler pour prendre le relais de celui des 22 m sur 10 m qui est en fin de cycle de ponte. A ce jour, il a atteint le pic de la production des poules de ponte de 28 semaines. Les 1.450 poules pondeuses produisent 1.340 œufs/jour. « Je suis au pic de ponte et si je n'ai pas d'alternative dans un secteur très sensible, surtout à cause des problèmes des bactéries, des maladies, de la qualité des aliments et de la pénibilité du travail pénible, je me verrais dans l'obligation de fermer. »

Des aliments, des semences et des produits phytosanitaires coûteux

Tito se plaint, à juste titre d'ailleurs, des retards accumulés dans l'acheminement des aliments des poules pondeuses de la SMAG, du coût très élevé de ces aliments et du transport sur Moanda (3.500 francs CFA le sac de 50 kg), de leur date de péremption et des produits vétérinaires de la Gabonaise de Chimie. « L'aliment des poules pondeuses a une période courte de péremption d'un mois et l'acheminement par route de nos produits commandés dure deux semaines à cause de l'état défectueux de nos routes. Lorsque les

54 sacs de 50 kg d'aliments commandés au mois de décembre 2014 me sont parvenus, ils étaient tous périmés et j'ai dû les jeter à la poubelle. C'est une grosse perte pour moi dans la mesure où en période de ponte, les poules consomment 2 sacs et demi d'aliments, soit 120 sacs le mois des aliments, dont la qualité laisse à désirer. »

Puis d'ajouter : « Je reçois des aliments en poudre pour des poules granivores qui n'arrivent pas à les picorer. C'est encore une autre perte pour moi. Pis, dans les sacs que nous réceptionnons, il y a un bon nombre de sacs avec des aliments pourris. En face, nous n'avons pas des interlocuteurs pour répondre à nos plaintes. Lorsque nous adressons celles-ci à la SMAG, elle nous demande de leur envoyer les numéros de série des sacs. Or, quand nous contrôlons les étiquettes de ces sacs, il n'existe nulle part des numéros de série. Ce qui fait que nous assumons avec peine toutes ses pertes d'argent et d'énergie. »

Appel du pied au directeur général de l'IGAD

Evoquant les problèmes inhérents à l'élevage porcin, Tito affirme avec grand soulagement qu'il est moins sensible que l'élevage des poules pondeuses. Mais son ambition est de

grandir afin d'approvisionner tout le marché du Haut-Ogooué en signant des contrats avec des hôtels, des restaurants, des établissements sanitaires, des industries, de grandes écoles, etc. « J'adresse une doléance aux autorités de l'agriculture et aux organismes d'appui à l'agriculture et à l'élevage pour les inciter à venir à notre rencontre afin de connaître nos problèmes et de nous donner des solutions appropriées pour la bonne marche de nos activités. Lesquelles activités nous permettent d'avoir des revenus et d'embaucher de jeunes Gabonais. Je travaille avec trois jeunes Gabonais que j'ai formés à ce métier et qui demain pourront aussi se mettre à leur compte. Ce que nous voulons, c'est un appui technique et un soutien financier à nos activités. A ce sujet, je voudrais remercier très sincèrement l'IGAD qui m'a donné une formation pratique et technique en gestion d'entreprise en 2014. Cette formation a été très utile parce qu'elle a été d'un grand apport dans la visibilité de gestion d'une ferme agricole. Je me permets une fois de lancer un appel au directeur général de l'IGAD pour étudier le dossier que je lui ai fait parvenir dans le cadre de mon projet de construction d'un second bâtiment pour l'élevage des poules pondeuses. Je reste dans l'attente d'une réponse favorable du directeur général. »

Shell Entreprendre livre sa première cuvée de six jeunes lauréats

Six jeunes entrepreneurs ont reçu chacun un financement de la version locale du programme Shell Livewire. Ils vont pouvoir démarrer ou développer leurs propres affaires. Lancée en 2013, la première édition du programme international d'investissement social du groupe pétrolier Shell, visant à encourager les jeunes à entreprendre, a livré sa première cuvée. Au cours d'une cérémonie organisée le 26 février dernier, en présence des ministres du Travail et du Pétrole, mais aussi du gotha des managers gabonais, des chèques ont été remis aux lauréats.



Marie Noelline PEMBA

Avec 300 candidatures enregistrées, la première expérience du programme Shell Livewire a connu son épilogue à l'issue d'un long processus de sélection en quatre étapes. « Nous avons eu 300 candidatures qui ont été traitées. Nous avons retenu 100 participants qui sont passés par les formations Bright ideas et Become a successful owner manager. De ces stagiaires 71 business plans ont été proposés à Shell Entreprendre qui a choisi d'en financer six pour un montant total d'à peu près 116 millions de francs », a expliqué le manager associé cabinet JTC Tony Mebiame. Les projets financés portent sur le développement des produits innovants dans le secteur de l'agriculture, la formation en bureautique et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la restauration à domicile ou sur le lieu de travail, la couverture photographique, le reportage, la prise de son et la projection, la production de produits dérivés de l'élevage de porc et la vente des chaussures et accessoires orthopédiques. S'exprimant pour la circonstance, le P-DG de Shell Gabon, Goson Njoku, a souhaité que ces lauréats deviennent des champions qui auront un impact sur l'économie gabonaise à travers, entre autres, la création d'emplois. « Il est pri-

mordial que vous puissiez capitaliser les acquis de la formation Shell Entreprendre afin de conférer des marques de durabilité à vos entreprises », a-t-il déclaré, avant de préciser : « La notion de remise en question permanente sera la clé de vos futurs succès. » Les futurs entrepreneurs bénéficieront d'un accompagnement et des décaissements de fonds aux différentes étapes de leurs projets.

Shell Livewire a été créé en 1983 en Angleterre pour soutenir les initiatives de jeunes entrepreneurs. Depuis lors, Shell développe des versions locales de ce programme dans les pays où il est implanté. L'objectif reste le même : soutenir les idées lumineuses, porteuses, à même de faire la différence pour des centaines de porteurs de projets. Le contenu du programme est adapté au contexte local.

Gabin Moussavou Mapaga, un lauréat dans le domaine du développement agricole

L'exemple d'un des six projets est le projet de la création de l'entreprise PRODIGAB (Production Agricole du Gabon) portée par Gabin Moussavou Mapaga. Le projet consiste à produire et commercialiser la tomate jaune, l'aubergine, la laitue, le piment à travers la culture maraîchère sur une superficie initiale de 2ha à Oyane-4. Il est prévu de répliquer le projet en diversifiant les produits (tomates rouges, poivron, concombre, banane plantain) dans la localité afin de créer plus d'emplois pour les femmes et les jeunes d'Oyane-4. Son promoteur, Gabin Moussavou Mapaga, compte à terme moderniser l'agriculture en créant des débouchés pour les jeunes de la localité et des villages environnants dans le domaine de la production des produits maraîchers.



Les parcelles maraîchères de Tito

SOMDIAA/SMAG

Créer au Gabon un pôle central de l'élevage via une professionnalisation de la filière

Le groupe SOMDIAA, dont l'une des filiales gabonaises est la Société Meunière et Avicole du Gabon (SMAG), destine une partie de la production de ses co-produits à l'alimentation animale. Cette filière permet de valoriser l'ensemble des matières premières issues du processus de transformation. Cette production, principalement encadrée par la SMAG, a une capacité de près de 50 000 tonnes par an. En 2014, 28 500 tonnes d'alimentations animales furent vendues aux éleveurs.

ERGIE PLUS pour l'alimentation animale. L'élevage de N'Koltang a été construit en 1980 au Sud de Libreville. Les œufs sont produits et commercialisés sous la marque COCO N'TO et les poussins d'un jour sont produits sur ce site puis conditionnés et commercialisés depuis Libreville.

plus de petits éleveurs et des coopératives qui font à ce jour du petit élevage leur occupation principale.

Des aliments de bétail fabriqués à base des co-produits naturels de blé

Lors du processus de production de la farine, on obtient des co-produits (environ 20% en écrasant le blé). Parmi ces co-produits, le son, parfaitement approprié pour l'alimentation animale, contient des fibres alimentaires, des protéines, des sels minéraux et des vitamines. La SMAG utilise ces produits dérivés, Son « petits blé » et Remoulage, elle incorpore aussi des drèches de brasserie et du palmiste sous-produit de l'extraction de l'huile de palme. La SMAG commercialise sa gamme de produits auprès de l'élevage de volailles de N'Koltang, ainsi qu'auprès d'autres éleveurs avicoles, piscicoles, etc.

Apports nutritifs, un travail méticuleux de laboratoire

Les zootechniciens et nutritionnistes du groupe SOMDIAA élaborent des formules adaptées pour apporter les éléments nutritifs nécessaires à l'entretien de la santé des animaux tout en exploitant leur potentiel génétique. Ils s'assurent que l'alimentation des animaux contient bien les apports nutritionnels nécessaires (eau, lipides, glucides, concentrés minéraux, azotés et vitaminés) en veillant à conserver l'appétence du mélange. Ces précautions permettent de garantir la qualité des produits destinés à la consommation humaine.

La SMAG est la seule usine d'alimentation animale présente sur le sol gabonais. Pour répondre à la demande d'un marché de l'élevage fortement dynamique, la SMAG vient de procéder à un investissement pour doubler sa capacité de production. Elle est désormais capable de produire 50 000 tonnes d'aliments pour animaux par an, en 2004 elle produisait 5000 tonnes.

Synthèse du Dr Nelto



Siège de la SMAG à Libreville

Au Gabon, depuis ces dernières années, l'élevage se développe inexorablement tant à Libreville qu'à l'intérieur du pays avec principalement l'appui de l'IGAD afin de répondre à une consommation en protéines croissantes. Ce secteur d'activité a donc besoin de s'approvisionner en aliments adaptés pour le bétail. C'est la raison pour laquelle l'agro-alimentaire en Afrique pour l'Afrique (SOMDIAA) produit environ 25 000 tonnes d'alimentation animale chaque année. Cette production, principalement encadrée par la SMAG, a une capacité de près de 50 000 tonnes par an. En 2014, 21 000

tonnes d'alimentation animale furent vendues aux éleveurs, 7500 tonnes furent dédiées à l'élevage de la SMAG.

En effet, le moulin de Libreville a été créé en 1969 puis agrandi à plusieurs reprises pour devenir aujourd'hui un complexe meunier d'envergure doté d'une nouvelle usine d'alimentation du bétail. Le moulin de Libreville produit et commercialise des farines sous les marques FLEUR de FARINE (farine ménagère), FARINE 1er PRIX (farine entrée de gamme), GATO (farine spéciale beignets), BOULANGÈRE (la farine à pain) appelé COQ et enfin EN-

C'est depuis 2011 que la SMAG produit au Gabon des poussins d'un jour pour les besoins de son élevage de poules pondeuses mais aussi de ses clients éleveurs. La capacité de production est de l'ordre de 400 000 poussins. Ce qui permet aujourd'hui d'affirmer qu'il est désormais possible de lancer un élevage à grande échelle au Gabon, à partir des productions de la SMAG. L'objectif est de créer un pôle central de l'élevage au Gabon, ce qui passe nécessairement par une professionnalisation de la filière pour la rendre plus performante. Le constat sur le terrain le confirme d'autant qu'il y a de plus en

Chiffres clés

Capacité de production

La capacité de production est de 410 tonnes de farine de blé par jour, pour une production chaque année de :

- 75 000 tonnes de farine
- 30 000 d'aliments du bétail
- 40 millions d'œufs
- 400 000 poussins d'un jour

Capacité de stockage

13 800 tonnes de capacité de stockage en silos. Dans les prochaines années, il est prévu la construction de silos de stockage additionnels qui devraient amener la capacité totale de stockage à 20 000 tonnes de céréales.



BERNARD BOUTSIKA-NGAVET, AGROÉCONOMISTE

« Il faut susciter l'amour de la nature, de l'agriculture chez les jeunes. Le secteur agricole c'est la vie. C'est une question de survie nationale. »

M. Bernard Boutsika-Ngavet, agroéconomiste, conseiller chef du département agriculture, élevage et pêche, en est convaincu. Il est entre autres ancien directeur général de l'Ecole des cadres ruraux d'Oyem, enseignant à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM) et surtout spécialiste des questions agricoles du Gabon depuis plus de 30 ans. Nous avons avec décrypté avec lui les problèmes de l'agriculture au Gabon. Comment résoudre la problématique du développement de l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire du pays ? Le projet Graine a également été évoqué.

Propos recueillis par Siméon Pambo

Economie Gabon+ : Quelle est votre analyse de l'évolution de la situation de l'agriculture au Gabon ?

M. Bernard Boutsika-Ngavet : L'agriculture gabonaise se porte mieux qu'il y a 10 ans, il y a une bonne évolution notamment dans le domaine maraîcher avec l'IGAD qui a installé, au niveau des périmètres urbains, un certain nombre de cultures maraîchères. Il y a de plus en plus sur le marché gabonais des produits maraîchers locaux. Beaucoup de ceux qui pratiquent la culture maraîchère sont des Gabonais. Au début, la culture était très ouverte, notamment aux expatriés qui se sont fait beaucoup d'argent, ce qui a poussé nombre de Gabonais à s'y intéresser. Concernant la culture vivrière, le secteur a un peu évolué pour ce qui est de la banane.

A ce jour, les écarts se sont réduits grâce aux actions telles que celle du PDAR (Projet de Développement Agricole et Rural), du FIDA (Fonds International du Développement Agricole). Avec l'étude du PDAR – FIDA par exemple, la pauvreté a été estimée à 66% dans la province du Woleu-Ntem. Or, aujourd'hui, elle n'est que de 41,7% et par conséquent les projets agricoles appuyés par le PDAR – FIDA ont donc porté leurs fruits en réduisant le taux de pauvreté dans cette province de 24 points à peu près au travers de la production de banane et de manioc.

Des coûts de facteur de production élevés

Au niveau de la culture vivrière, des efforts ont été consentis bien que ceux-ci ne couvrent pas les besoins nationaux. Par conséquent, nous sommes souvent obligés de nous tourner vers l'extérieur en important de grande quantité de produits alimentaires. Nous sommes incapables de produire du riz, ou nous le produisons en une infime quantité pour le vendre. Le riz dans notre pays est consommé 5/7 jours dans nos familles des zones urbaines (on consomme plus de riz en ville) et au village c'est 2/7 jours. Au final, nous consommons plus de riz que nous n'en produisons. Au ministère de l'Agriculture, l'ONADER (Office National de Développement Rural) a fait un test sur quelques variétés de riz notamment le Nerika, qui peut se planter dans les zones de savane et de plaine. Malheureusement, la culture de ce riz par M. Divoungui Didjob à Mouila, n'a pas donné les résultats escomptés à cause du coût élevé de production, conséquence de la réalité de terrain de notre économie en général.

Les coûts des facteurs de production sont si élevés que si des exonérations sur les intrants et le matériel agricole ne sont pas accordées aux agriculteurs alors l'agriculture gabonaise dans le secteur vivrier ne prendra pas son envol. Dans le cas du riz, nous avons fait un test (Franceville et Kougoulevu), le kilo de riz est vendu à 1500 francs CFA, et dans ce coût de production, le facteur le plus cher reste le facteur travail évalué à 60% des autres coûts de production. C'est-à-dire que même si nous excluons de nos calculs les 60%, nous

sommes entre 800 et 900 francs CFA le kilo de riz blanc normal, ce qui fait que le riz importé coûte encore moins cher que de le produire localement. Il faut nécessairement une intervention de l'Etat comme c'est le cas pour de nombreux produits dans notre pays.

Absence notoire de circuits de collecte et de commercialisation des produits agricoles

EG+ : Comment l'Etat doit-il intervenir, selon vous, pour rendre possibles des produits agricoles comme le riz, très prisé, cultivable localement et à des prix concurrentiels ?

Il faut par exemple que l'Etat arrête la péréquation sur le riz, mais la solution sera douloureuse, car cela entraînera une hausse du prix. On doit donc le faire partout ailleurs, subventionner certains facteurs de production. L'objectif étant l'augmentation de la production du riz. Nous avons un problème dans la commercialisation de nos produits agricoles, il faut dire que les circuits de commercialisation ne sont toujours pas bien établis. Une récente étude faite dans la province du Woleu-Ntem a montré que 6% des produits agricoles locaux ne trouvent pas preneurs. Il faut dire ici que l'Etat ou un partenaire devrait s'occuper de l'achat des produits agricoles et de leur commercialisation. Les mots clés sont la collecte et la commercialisation des produits agricoles. C'est ce que j'ai d'ailleurs conseillé aux dirigeants et aux responsables du programme Graine (Gabonaise des Réalisations Agricoles des Initiatives des Nationaux Engagés). Il faut chercher la production agricole là où elle se trouve pour l'orienter vers les grands centres de commercialisation. C'est lorsque les producteurs savent que leur production sera achetée régulièrement qu'ils feront des extensions de parcelles cultivables et par conséquent produiront davantage pour gagner plus d'argent.

Ce qui est prévu dans le programme Graine, c'est de mettre les gens en coopératives, mais l'expérience a prouvé que lorsqu'on met des gens en coopératives cela ne fonctionne pas toujours. Il serait mieux et plus avantageux pour les agriculteurs que leurs produits agricoles soient achetés régulièrement et le regroupement en coopératives suivra son cours dans une seconde phase. Nous avons expérimenté cette démarche notamment dans le Woleu-Ntem et dans le Haut-Ogooué où nous pouvons confirmer qu'elle fonctionne. Il est donc primordial qu'on identifie tous les circuits agricoles, c'est-à-dire du site de production au site de commercialisation.

L'ACCOPA (l'Agence de collecte et de commercialisation des produits agricoles) cherche à régler les contraintes privées et cela doit être généralisé. Un régime de banane de 10 kg à Tchanga (Cameroun), coûte 650 francs CFA alors qu'à Okondja, il coûte 500 francs CFA. Le prix de la banane baissera si les producteurs ont la garantie de l'évacuation de

leur production, ils augmenteront automatiquement les surfaces cultivables et leur production. La première phase est la collecte des produits agricoles, je le dis et je le répèterai sans cesse. Ensuite, il faut acheminer les produits vers les grands centres de vente comme Libreville. S'il se pose un problème de vente de ces produits, il faudra par la suite réfléchir à la conservation de ces produits dans des endroits frigorifiques. Dans une autre phase, l'on pensera même à la transformation de ces produits agricoles. Notre pays étant cartographié selon des produits agricoles spécifiques, on sait où pousse le mieux chaque espèce végétale. On pourrait donc produire selon cette logique.

Rendre le secteur agricole plus attractif

Je vous prendrai l'exemple d'une région appelé Belleville dans le Woleu-Ntem qui se situe entre Mitzic et Medouneu. Dans cette localité, l'on a constaté qu'il est produit de l'ananas en très grande quantité. J'ai été surpris du nombre d'ananas qui pourrit dans les champs simplement parce que la collecte et la commercialisation de ces ananas, aussi bien à Libreville qu'à Port-Gentil, ne sont pas assurées. Nous avons tout ce qu'il faut pour produire, toutefois il faut relativiser parce qu'il se pose à nous, dans le Woleu – Ntem comme partout ailleurs dans le Gabon, le problème de la main-d'œuvre. Ce problème se posera également dans le déploiement du programme Graine. L'une des grandes problématiques reste comment rendre le secteur agricole plus attractif. Graine fait une démarche dans ce sens mais cette démarche n'est pas suffisante à mes yeux.

Il faut déjà que ceux qui pratiquent l'agriculture au quotidien dans les campagnes puissent en vivre. Il faut rendre le secteur agricole attractif par des effets d'exemple et d'entraînement. Il y a un fort taux d'exode rural et il faut impérieusement résoudre le problème de l'accès aux intrants et au matériel agricole à des coûts accessibles. L'autre grand problème de l'agriculture au Gabon réside dans les dégâts causés par les éléphants. C'est un problème général au Gabon. Pour cela, il faut trouver une solution viable.

La mécanisation de l'agriculture exige une formation aux métiers agricoles

EG+ : Quelle est votre réflexion sur la mécanisation de l'agriculture ?

Au sujet de l'industrialisation, il y a eu au Gabon de grosses entreprises agro-industrielles qui ont fini par mettre la clé sous le paillason ou qui ont été privatisées, surtout pour celles qui ont fermé, c'était plutôt une erreur. Il fallait, pour celles qui ont été mal gérées, revoir la structure de gestion parce qu'il s'agit d'une question d'autosuffisance alimentaire, une priorité nationale. Quand l'Etat a revendu SOSUO à CASTEL, l'entreprise voulait licencier une partie de son personnel mais l'Etat s'est opposé à cette formule. En contrepartie, ils ont demandé la protection du marché et l'ont obtenu. Et jusqu'à présent le marché est encore protégé. S'agissant de la mécanisation, le problème ne se pose pas mais pour mécaniser l'agriculture il faut former. Un peu comme ce qui est en train d'être fait dans le domaine du bois. La formation agricole n'est faite que dans le niveau supérieur alors qu'il faut former aux métiers agricoles. Malheureusement, l'enseignement intermédiaire n'existe pas, dès lors que la seule Ecole rurale des cardes d'Oyem

a fermé. Il faut créer des lycées agricoles pour les plus jeunes et au sein desquels il y aurait une filière tournée vers la mécanisation, une autre dédiée à la gestion de l'exploitation agricole. Si l'on veut mécaniser, il faut en priorité former. Le constat que nous faisons est que les cadres supérieurs du secteur de l'agriculture sont beaucoup plus préoccupés par la montée en grade que par des recherches scientifiques et agronomiques en faveur du développement de l'agriculture. La formation aux métiers de l'agriculture est un préalable. C'est ainsi que dans le cadre du programme Graine, il est prévu de former 2.500 personnes en Malaisie. On va certainement former pour le palmier à l'huile, l'hévéa... Mais pour ce qui concerne les produits vivriers, comment vont-ils se nourrir ? Je vous donne l'exemple du projet Palmier à Huile d'Olam dans la région de Mouila où l'on a constaté une baisse sensible de la production vivrière. La majorité de la population jeune est allée dans le salariat et a abandonné les plantations aux mains des femmes et des vieux.

EG+ : Quel est votre rôle au niveau de la primature, sachant qu'il y a déjà un ministère de l'Agriculture qui décide de la politique agricole du pays ?

Au niveau de la primature, nous motivons l'avis du Premier ministre sur les politiques agricoles car le Premier ministre a aussi un droit de regard sur la politique agricole du pays. N'empêche que le ministre de l'Agriculture reste le patron de son département.

EG+ : Concernant le programme Graine, pouvons-nous avoir une appréciation de sa visibilité ?

Quelques responsables de l'équipe Graine viennent du ministère de l'Agriculture où ils avaient des responsabilités. Ils ont été recommandés par ce ministère. Le bureau du programme Graine se trouve à Olam, qui est donc l'entreprise partenaire de l'Etat pour conduire ce programme.

EG+ : Concernant la semence, quelle sera la politique adoptée ?

Il faut que les laboratoires accompagnent ce programme Graine. Nous l'avons fait dans le cadre du programme FDAR-FIDA. Il y a des champs expérimentaux des variétés améliorées. Mais la contrainte de ces variétés améliorées est que, une fois produit, il faut au plus 6 mois pour les consommer sinon elles se détériorent, c'est le cas du manioc. La vente du tubercule amélioré doit être intensive parce qu'il y a un problème de pourrissement rapide. Mais le problème de semence se pose et va se poser avec acuité, notamment à propos des semences des bananes.

Les semences pourront être achetées même au Cameroun mais également collectées à travers le Gabon. C'est une chaîne qu'il faut organiser. Il faut que les semences soient disponibles et à temps. Le Gabon a de la matière, il y a des hommes formés, il faut les écouter. Vous savez, je suis enseignant à l'USTM en section agricole, la plupart de mes étudiants, au début de leur formation, n'étaient jamais allés à la campagne, mais à Masuku ces jeunes ont eu des stages dans les villages au cours de leur formation. Ils sont souvent réticents pour y aller au début mais au fil du temps ils s'adaptent et veulent rester dans les villages. C'est dire qu'il faut susciter l'amour de la nature, de l'agriculture chez les jeunes. Le secteur agricole c'est la vie, c'est la raison pour laquelle on subventionne l'agriculture dans les autres pays. C'est une question de survie.

INTERVIEW DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC) L'AMBASSADEUR AHMAD ALLAM-MI (SUITE ET FIN)

« Accélérer le développement de l'artisanat et des PME du secteur du bois en particulier »

Nous publions dans ce numéro 37, la dernière partie de l'enrichissante interview du secrétaire général de la CEEAC, le Tchadien AHMAD ALLAM-MI, lequel nom a été écorché dans le précédent magazine dont le dossier a porté sur l'Economie verte. Une économie verte qui, pour la CEEAC n'est pas un choix, mais une obligation pour l'Afrique centrale au regard de son potentiel en ressources naturelles. Nous présentons donc, toutes nos sincères excuses à SE AHMAD ALLAM-MI qui s'emploie en collaboration avec son équipe et avec la contribution des Etats membres, à mobiliser le financement de la phase de démarrage du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (FEVAC) estimé à hauteur de 2 milliards de francs CFA. Les fonds mobilisés permettront de financer l'élaboration des textes organiques, le manuel des procédures, les études de faisabilité des programmes sectoriels, la communication et le marketing du fonds, l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds sur le FEVAC et le financement de dix projets à fort potentiel d'emplois dans les dix Etats membres.

Propos recueillis par Dr Neltoth



EG+ : Quels sont les enseignements que vous pouvez tirer de vos différents partenariats avec l'Union Européenne, les institutions financières africaines et internationales et d'autres organismes en charge de la préservation de nos écosystèmes et de l'exploitation rationnelle de nos forêts ?

Les enseignements tirés des différents partenariats de la CEEAC avec les partenaires techniques et financiers sont positifs, encourageants et pleins d'espoir pour l'avenir. Avec l'appui de l'UE et de la BAD, le Secrétariat Général de la CEEAC a rendu visibles ses activités en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles en lien avec les dispositions du Traité instituant la création de la CEEAC en 1983 et la politique sous-régionale en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles. Toujours avec cet appui des partenaires, le Secrétariat Général de la CEEAC a obtenu des résultats en-

courageants depuis 2009, date de la création et du fonctionnement du service environnement et gestion des ressources naturelles. Nous sommes conscients que beaucoup reste encore à faire dans le domaine par le Secrétariat de la Communauté.

Avec l'appui de nos Etats membres, celui de nos institutions spécialisées, celui des organisations sous-régionales présentes et celui des partenaires techniques et financiers, nous allons continuer à progresser et à mettre l'environnement et les ressources naturelles au service de la croissance verte inclusive dans nos Etats membres.

EG+ : Quelles sont les perspectives pour l'économie verte et halieutique et sa contribution à la création de la richesse et de l'emploi en Afrique Centrale ? Quelles sont vos politiques et stratégies pour intégrer les opérateurs économiques de l'espace CEEAC dans le processus d'intégration régionale ?

En termes de perspectives pour le développement et la promotion de l'économie verte, le travail du Secrétariat Général va se dérouler en trois phases. Au cours de la première phase correspondant au court terme, le Secrétariat Général va se concentrer sur la finalisation du processus de création du FEVAC suivant les résultats de la Conférence des ministres de la CEEAC sur le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale et la transformation structurelle de l'économie des ressources naturelles organisée à Kinshasa du 27 au 30 octobre 2014.

Durant cette période, le Secrétariat Général de la CEEAC va procéder à des échanges avec les Etats pour mobiliser le financement de la phase de démarrage de FEVAC estimé à hauteur de 2 milliards de francs CFA. Les fonds mobilisés sont destinés à financer les activités suivantes : l'élaboration des textes organiques, le manuel des procédures, les études de faisabilité des programmes sectoriels, la communication et le marketing du fonds, l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds sur le FEVAC et le financement de dix projets à fort potentiel d'em-



Conférence des Ministres de la CEEAC sur l'Economie Verte, KINSHASA

ploi dans les dix Etats membres pour montrer les premiers effets du fonds.

Toujours au cours de cette première phase, le Secrétariat Général de la CEEAC va finaliser le processus de mise en place des bases pour accélérer le développement de l'artisanat et des PME des ressources naturelles en général et l'artisanat et les PME de bois en particulier. Le but est de permettre à l'Afrique Centrale d'être leader sur le continent et parmi les leaders dans le monde de la transformation plus poussée du bois en se lançant dans la fabrication des produits de 2^e marché africain.

Pour y arriver, le Secrétariat Général de la CEEAC va soutenir l'organisation des artisans et des PME du bois sur le plan institutionnel et opérationnel pour une utilisation efficace de ce potentiel socioéconomique afin de parvenir à la création de plus d'emplois et de richesse. Le secteur bois, segment de l'économie verte, est choisi parce qu'il représente le deuxième employeur dans plusieurs de nos Etats membres et le meilleur exemple à nos yeux pour démontrer la contribution de l'économie verte dans la création d'emplois et des richesses.

Sur le plan institutionnel et organisationnel, le Secrétariat Général va répondre à deux besoins exprimés par les artisans et les PME en soutenant et en facilitant (i) la création d'une organisation professionnelle sous-régionale des artisans et PME de bois, (ii) la création des zones spéciales de concentration des artisans et des PME de bois et des autres ressources naturelles hors pétrole et hors minerais aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines et périurbaines et (iii) la création du Salon de l'Economie du Bois de l'Afrique Centrale (SEBAC).

Position commune de l'Afrique centrale à la prochaine Conférence des Parties de Paris

Pour discuter de ces actions concrètes, le Secrétariat Général de la CEEAC organise du 30 mars au 3 avril 2015 à Libreville la Conférence des ministres de la CEEAC sur le développement de l'économie de l'artisanat et des PME des ressources naturelles sur le thème : « Artisanat et PME de bois-Gouvernance-Diversification économique et Croissance inclusive ». Inspirée de l'organisation de l'économie traditionnelle où les zones de concentration des artisans sont nées spontanément, la création des zones spécialisées, notamment dans les zones urbaines et périurbaines, vise à résoudre le problème de la dispersion et de l'éparpillement des artisans et des PME dans les différents quartiers des grandes villes de nos Etats membres. Ce qui ne favorise pas, de notre point de vue, leur identification, leur suivi, le renforcement de leurs capacités, leur visibilité, leur financement et leur développement.

La deuxième phase va consister au lancement

du FEVAC probablement au cours de la 1^{re}

Conférence des ministres de la CEEAC sur le développement et la promotion de l'économie verte en Afrique Centrale prévue à Kinshasa en octobre 2015. Cette occasion sera également saisie pour adopter la position commune de l'Afrique Centrale pour la Conférence des Parties (COP 21) qui se tiendra à Paris en 2015.

Les artisans et les PME mobilisés

S'agissant de la troisième phase, elle va permettre au Secrétariat Général de la CEEAC de procéder, avec l'appui des Etats et des partenaires techniques et financiers, au lancement du FEVAC. Après, suivra le lancement du processus de financement des projets émanant principalement des artisans et des PME. Pour parvenir à la création d'emplois et des richesses, le développement de l'économie verte va s'appesantir sur le secteur privé constitué aussi bien des grandes entreprises, que de l'artisanat et des PME. Et pour une meilleure prise en compte des attentes des entreprises dans le processus de développement et de promotion de l'économie verte de troisième transformation destinée aux marchés domestique et sous-régional de l'Afrique Centrale, les entreprises sont membres du conseil d'administration du FEVAC. Les artisans et les PME seront mobilisés grâce à l'appui du Réseau d'Afrique Centrale pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (REACEV) et du Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (ROSCEVAC).



Conférence des Ministres de la CEEAC sur la Lutte Antibraconnage des Elephants en Afrique Centrale YAOUNDE

SUR NOTRE SITE

www.economie-gabon.com



3e Conférence sur la finance en Afrique »

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et Twitter



PUB CEEAC

Les enjeux de la foresterie communautaire au Gabon

Dans cette problématique de gestion durable de nos forêts, deux niveaux de perception s’affrontent, notamment ceux des forêts comme bien public mondial et bien public pour l’Etat et surtout pour les populations locales (atouts pour le développement, un capital). Comment alors concilier ces deux dimensions dans une perspective globale où sont pris en compte les enjeux non hiérarchisés actuels et futurs de la forêt ? C’est la réflexion du directeur général de de l’Agence d’Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois (AEAFFB), N’Sitou Mabiala, ingénieur des eaux et forêts. A cet effet, il a abordé tous les enjeux politiques, environnementaux, économiques, financiers, sociaux et scientifiques de l’aménagement.

Propos recueillis par Dr Neltoh et Siméon Pambo

Il est question au niveau des enjeux politiques (cadre législatif, réglementaire et institutionnel des FC), de mettre un accent particulier sur la gestion durable des ressources forestières au niveau du domaine rural, c’est-à-dire définir les rôles et les mandats des uns et des autres à la fois sur la gestion technique et la gestion financière. Mais encore faut-il que ledit domaine soit clairement défini. Le directeur général N’Sitou Mabiala attache une importance capitale aux enjeux environnementaux, au regard du niveau de perte de la biodiversité qu’elle peut engendrer au niveau local par l’extinction accélérée d’espèces animales et végétales en vue de la généralisation de ce type de permis. Et surtout en cas de défaillance dans le suivi de la part des différentes parties prenantes (populations locales, administrations centrale et déconcentrée).

Droits des communautés à contrôler leurs ressources et surtout à en tirer le maximum de bénéfices

Quant aux enjeux économiques, il a mis en exergue quatre principales problématiques qui portent essentiellement sur la survie des forêts denses humides de façon globale et des Forêts Communautaires (FC) particulièrement ; la maîtrise des superficies attribuées et exploitées des FC y compris la valorisation de l’ensemble de leurs ressources ; l’identification des stratégies idoines et l’élaboration de micro-projets pour l’augmentation des revenus issus des activités relatives aux FC en vue de l’amélioration des conditions de vie des populations locales ; et enfin, la connaissance et la maîtrise des circuits commerciaux des produits issus des FC. Par conséquent, il s’avère tout à fait nécessaire de développer une synergie de toutes les parties prenantes à ce processus important.

Les enjeux financiers prennent en compte le coût financier réel de mise en œuvre des Forêts Communautaires. D’où la nécessité pour l’Etat, les banques, les bailleurs de fonds de mettre en place des mesures d’accompagnement au niveau local pour les investissements dans les domaines suivants : infrastructures de base et logistique pour l’évacuation des produits issus des FC ; structures semi-industrielles et artisanales de transformation des produits ; formation dans les différents métiers de la forêt, du bois et d’autres domaines d’activités à l’échelle des FC ; renforcement des capacités institutionnelles et d’autres structures impliquées dans la FC. Objectif : contrôle, suivi et évaluation de l’évolution du processus de gestion des FC.

Les enjeux sociaux de la gestion des FC portent sur la maîtrise des conflits d’intérêts entre les différents intervenants, d’où la nécessité de mettre un accent sur les besoins en personnels qualifiés ; le maintien des acquis sociaux et les mesures à prendre pour favoriser le développement des activités sociales en relation avec la foresterie communautaire ; la contribution durable de la foresterie communautaire au développement socio-économique.

Enfin les enjeux scientifiques de l’aménagement, parce qu’il faut pérenniser les ressources naturelles, même assez simplifiés des FC comme pour les autres forêts, portent sur une meilleure prédiction de l’évolution des écosystèmes forestiers à l’échelle des FC, une gestion durable des populations animales,

une meilleure approche sociale des enjeux forestiers (prise en compte de nombreux autres usages et services que peut offrir de la forêt), une utilisation actuelle et potentielle de la ressource dans la perspective d’une économie concurrentielle (ex : économie et marketing des produits forestiers, développement de produits forestiers issus des FC, etc.).

Par ailleurs, ce modèle de gestion suggère également, précise-t-il, que les régimes offrant une sécurité juridique suffisante reconnaissent également les droits des communautés à contrôler leurs ressources et surtout à en tirer le maximum de bénéfices. Mais, poursuit l’orateur, tout en attirant l’attention des autorités, l’un des principaux défis auxquels il va falloir faire face, c’est d’accentuer l’engagement financier et politique sur les réformes foncières en tant stratégie centrale pour atteindre les objectifs de développement liés à la pauvreté et à la sécurité alimentaire. C’est effectivement dans ces deux cas soulignés que la femme est la plus affectée au regard du rôle central qu’elle joue à travers son implication dans l’exécution des activités dans le monde rural.

Les changements sociaux induits par la FC

Les opportunités qu’engendre le concept de foresterie communautaire portent essentiellement sur la diversification de l’utilisation

des forêts et la possibilité de création de nouveaux partenariats (mise en évidence de la notion de biens et services). Mais aussi bien la durabilité des ressources liée au rendement soutenu et l’emploi de méthodes d’exploitation à une plus petite échelle, la flexibilité d’application permettant d’apporter des solutions assez originales à des problématiques spécifiques, que l’amélioration du climat social par la reconnaissance du besoin croissant des communautés rurales de contrôler leurs ressources forestières, assurant ainsi un développement économique à l’échelle locale qui réponde à l’objectif premier de ce concept.

Défis à surmonter du concept de foresterie communautaire

Il s’agit entre autres de la réelle capacité de prise en charge des ressources forestières par les communautés rurales, de la viabilité financière liée à des facteurs internes et externes, de la capacité des structures étatiques pour établir un cadre d’expérimentation selon une approche adaptative et enfin de la collaboration effective du secteur forestier par l’adoption d’une attitude d’ouverture face à de nouvelles approches de gestion forestière et par un appui réel à l’implantation et au financement de micro-projets.

Missions de l’AEAFFB

L’Agence d’Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois a été créée par décret N°1400/PR/MEF du 6 décembre 2011. Elle est une structure placée sous la tutelle du ministère de la Forêt, de l’Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles. Elle jouit d’une autonomie administrative et financière. Elle a pour mission de contribuer à la promotion des activités de la filière forêt/bois, en assurant un appui technique et des conseils à une meilleure gestion des ressources forestières, d’assister techniquement les titulaires des forêts communautaires dans

la mise en œuvre des plans simples de gestion.

Conformément aux textes de création de l’Agence, elle doit réaliser des programmes de reboisement à l’échelle nationale, contribuer à la protection et à la valorisation des milieux aquatiques, appuyer les actions de promotion des essences peu ou pas connues et valoriser les produits forestiers non ligneux, assurer la veille économique, politique et stratégique de la filière forêt-bois tout en contribuant à la mise en œuvre des opérations de traçabilité des produits forestiers. Elle renforcera les capacités institutionnelles des services forestiers et douaniers par un plan d’intégration et de formation, réalisera le suivi environnemental au sein des concessions forestières des entreprises de la filière forêt-bois. Elle formera les agents de l’Agence, et enfin communiquera, informera et sensibilisera aux missions de l’AEAFFB. Quel que soit le cas de figure, l’AEAFFB et ces différents démembrements doivent mettre en place un partenariat gagnant/gagnant dans les divers domaines de la filière forêt/bois, afin de la rendre plus dynamique et plus compétitive.

Parce que justement les processus d’aménagement forestier et d’industrialisation de la filière forêt/bois impliquent de nombreux intervenants et surtout la prise en compte de plusieurs prérequis indispensables, ces derniers ne doivent pas systématiquement être perçus par certains acteurs comme de nouvelles contraintes au développement de leurs activités, mais plutôt comme une caution, une garantie dans une perspective globale de gestion durable de nos ressources forestières. D’où la nécessité pour une filière forêt/bois dynamique et compétitive de mettre en place, entre les différents intervenants, une stratégie idoine considérée comme condition « sine qua non » à la réussite des actions actuellement menées.

Synthèse Dr Neltoh

ECONOMIE VERTE

Tarification du carbone

Les principaux investisseurs institutionnels du monde gérant 24 billions de dollars lancent un appel pour la tarification du carbone, un ambitieux accord sur le climat au niveau mondial, le 18 septembre 2014 à New York, lors du sommet sur le climat à l’ONU.

Quelques jours avant que le secrétaire général Ban Ki-moon convoque le sommet sur le climat à l’ONU pour stimuler une action y relative et faciliter un accord mondial en 2015, plus de 340 investisseurs institutionnels mondiaux représentant plus de 24 billions de dollars d’actifs ont fait appel aux gouvernements pour fournir une tarification du carbone qui soit stable, fiable et économiquement significative. Cette tarification permettra de rediriger les investissements en fonction de l’échelle du défi du changement climatique, ainsi que d’élaborer des plans pour éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles.

« Les lacunes, les faiblesses et les retards dans les politiques de changement climatique et d’énergie propre augmenteront les risques pour nos investissements en raison de l’impact physique du changement climatique et augmenteront la probabilité que davantage de mesures politiques soient requises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre », est-il dit dans la déclaration. La plus importante de ce genre émise par des investisseurs mondiaux dans le changement climatique. « Un leadership politique plus important de même que des politiques plus ambitieuses sont nécessaires pour nous permettre d’accélérer nos investissements. »

Selon l’Agence internationale de l’énergie,

le monde doit investir au moins un montant supplémentaire de 1 billion de dollars par an en énergie propre d’ici à 2050 si nous voulons garder l’espoir de limiter un réchauffement global de 2 ° C et éviter les pires impacts du changement climatique sur notre environnement, notre santé et notre économie mondiale. Pourtant l’investissement mondial en énergie propre a été juste de 254 milliards de dollars en 2013.

« La perception qui prévaut est que nous devons choisir entre la stabilité économique et la stabilité climatique. La vérité est que nous avons besoin des deux »

La déclaration reconnaît le rôle que les investisseurs jouent dans le financement des énergies propres, décrit les étapes spécifiques qu’ils s’engagent à prendre et appelle les décideurs politiques à recourir à des mesures en faveur des investissements en énergie propre et en solutions climatiques.

Elle été coordonnée par les quatre groupes d’investisseurs sur les changements climatiques : Climate Risk (INCR) aux Etats-Unis, le groupe européen d’investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC), le groupe d’investisseurs sur le changement climatique (IGCC) en Australie et en Nouvelle Zélande, et le groupe d’investisseurs asiatique sur le changement cli-

matique. Sans oublier l’initiative financière du Programme des Nations unies pour l’environnement (UNEP FI) et les Principes d’un investissement responsable (PRI).

« La perception qui prévaut est que nous devons choisir entre la stabilité économique et la stabilité climatique. La vérité est que nous avons besoin des deux. Ce dont nous avons besoin, c’est d’une réorientation sans précédent de l’investissement de l’économie d’aujourd’hui vers l’économie à faible teneur en carbone du futur. Les investisseurs sont propriétaires de larges segments de l’économie mondiale, mais sont aussi les gardiens de l’épargne des citoyens du monde entier. Avoir une telle portion de ces segments nécessite une transition vers l’économie verte et faible en carbone. C’est exactement le signal dont les gouvernements ont besoin pour mener rapidement une transition vers une action ambitieuse », a déclaré Achim Steiner, secrétaire général adjoint des Nations unies et directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l’environnement.

« Il est important que les plus grands investisseurs institutionnels du monde acceptent que la non réduction du changement climatique mette les investissements à risque », a déclaré Mindy Lubber, directeur de l’INCR et président du groupe de plaidoyer pour la durabilité à but non lucratif basé aux Etats-Unis, Ceres. « La communauté financière a

DIRECTION DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

Le problème de l’eau, un enjeu stratégique pour le Gabon

Le Gabon possède un patrimoine hydrique important, comprenant des eaux maritimes, des eaux continentales, des estuaires, des lagunes côtières et des mangroves. Les eaux maritimes sont constituées pour l’essentiel d’un littoral qui s’étend sur 800 km, d’un plateau continental d’une surface de 40.600 kilomètres carrés et d’une zone économique exclusive (ZEE) estimée à 213.000 kilomètres carrés. Les eaux continentales, quant à elles, forment un réseau hydrographique très dense, comprenant notamment le complexe fluvio-lacustre de l’Ogooué (1.200km), les lagunes de Nkomi, Iguéla, Ndogo et Banio (2.700km) et une multitude de plaines inondées et de plans d’eau divers. L’eau et les milieux aquatiques sont une préoccupation mondiale pour laquelle des journées annuelles ont été instaurées. 2 février : journée mondiale des zones humides ; 22 mars : journée mondiale de l’eau ; 12 mai : journée mondiale des oiseaux migrateurs ; 8 juin : journée mondiale des océans ; 25 septembre : journée mondiale des rivières.

Mme Marie Ayito, directrice des écosystèmes aquatiques au ministère de la Forêt, de l’Environnement et des Ressources naturelles, nous en parle amplement dans cette interview.

Propos recueillis par Siméon Pambo

Economie Gabon+ : Qu’est-ce qu’un écosystème aquatique ?

Mme Marie Ayito : Un écosystème aquatique est un complexe formé par des communautés de plantes, d’animaux, de micro-organismes et leur environnement qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle créée par l’existence d’une eau de surface ou souterraine. Exemple : un fleuve, une rivière, un lac.

E G+ : Quels sont les différents types d’écosystèmes aquatiques ?

Il existe au Gabon une grande variété d’écosystèmes aquatiques. On distingue les écosystèmes continentaux, les côtiers et les marins.

-Les écosystèmes aquatiques continentaux

Les écosystèmes aquatiques continentaux peuvent être regroupés en trois grands types suivant que leurs eaux sont stagnantes, courantes ou souterraines.

Les milieux aquatiques aux eaux stagnantes sont les marais peu profonds et envahis par la végétation, les mares, les lacs, les étangs et réservoirs créés de toutes pièces par l’homme. On note aussi d’autres zones humides, lesquelles recouvrent différents types de milieux peu profonds à la végétation exubérante, comme les tourbières, les marécages, les bras morts des plaines inondables.

Les milieux aux eaux courantes sont les torrents, ruisseaux, rivières et fleuves dont les eaux sont manifestement en mouvement le long des pentes.

Quant aux milieux aquatiques souterrains, ce sont le plus souvent des nappes d’eaux imbibant le sous-sol. Ce sont aussi parfois de véritables cours d’eau disparaissant dans des galeries souterraines.

-Les écosystèmes aquatiques côtiers et marins

Les écosystèmes aquatiques côtiers et marins comprennent notamment les lagunes, les es-

entreprises à forte intensité de carbone.

« Des cadres plus forts sur le carbone et le climat sont nécessaires pour catalyser les investissements institutionnels », a déclaré Fiona Reynolds, directrice générale du PRI. Avant d’ajouter : « Le temps est maintenant venu pour les gouvernements nationaux de surmonter les obstacles politiques qui empêchent la tarification global du carbone et entravent les flux de capitaux dans le long terme dans l’atténuation et l’adaptation au changement climatique. »

En outre, les groupes d’investisseurs ont lancé une base de données publique en ligne d’investissements faible en carbone effectués par des propriétaires d’actifs tels que les fonds de pension et les compagnies d’assurance. Le registre d’investissements faible en carbone identifie comment les investisseurs institutionnels dirigent les capitaux vers des atouts faibles en carbone. Les propriétaires d’actifs dans le monde entier seront encouragés à ajouter des exemples dans le registre en vue de négociations sur le climat à Paris.

« Le registre d’investissement faible en carbone montre comment les investisseurs soutiennent déjà la transition vers une économie faible en carbone en investissant de plusieurs façons, directement dans les projets d’énergie renouvelables, dans des fonds d’énergie propre, à travers des obligations vertes et à travers la mise en place de partenariats public-privé », a déclaré Nathan Fabian, chef de la direction de la GICC. « Il donne aux décideurs politiques une meilleure compréhension de la façon dont les capitaux privés circulent actuellement dans les investissements à faible teneur en carbone. » Source : ONU

tuaires, les mangroves et le milieu marin. Au Gabon, on trouve, entre autres, les lagunes Banio, Ndogo, Iguéla et le Nkomi ; l’estuaire du Komo et l’Océan Atlantique. Les mangroves sont présentes dans la baie de la Mondah à l’Estuaire, dans le delta de l’Ogooué à Port-Gentil et à l’embouchure du fleuve Nyanga dans le sud du pays.

E G+ : Pourquoi les protéger et les valoriser ?

Les écosystèmes aquatiques, par leurs valeurs et fonctions, sont indispensables à la pérennité de tous les êtres vivants et au développement des sociétés humaines.

Parmi les multiples valeurs et fonctions des milieux aquatiques, nous pouvons relever :

-Les valeurs économiques (pêche, hydroélectricité, transports, etc.) ; les valeurs culturelles (lieux de cultes, supports d’éducation, etc.) ; les valeurs sociales et récréatives (baignade, promenades, etc.) ; les fonctions biologiques (habitat de la biodiversité, réservoir nutritionnel, stockage de carbone, etc.) ; les fonctions de régulation (rétention de micropolluants, des matières en suspension, stockage de l’eau, etc.)

Les équilibres naturels de ces milieux vitaux sont malheureusement perturbés par les activités anthropiques et la qualité de l’eau se dégrade, en raison notamment :

De l’urbanisation due à la croissance démographique ; du rejet des produits chimiques provenant des industries ; de l’utilisation d’engrais et de pesticides dans l’agriculture ; des déjections des élevages ; de la pollution domestique.

E G+ : Comment les protéger ?

Les écosystèmes aquatiques font partie du patrimoine commun de la nation. Leur protection et leur valorisation, dans le respect des équilibres naturels, sont d’un intérêt général : la protection de nos cours d’eau est l’affaire de tous.

La protection des écosystèmes aquatiques passe nécessairement par la prise de conscience par les populations de l’importance de ces milieux, de leur fragilité et par l’adoption de comportements écologiques responsables et socialement équitables.

Il revient donc à chaque citoyen de la terre d’agir dans son environnement immédiat pour le bien de tous : si chacun s’engage, tout le monde y gagne. Nos petits gestes éco-citoyens quotidiens multipliés par milliers se traduiront très vite par une amélioration de la qualité de la vie. Nous devons par exemple :

Eviter de jeter les ordures ménagères et tout autre produit toxique dans nos cours d’eau ; sensibiliser notre entourage à la préservation de ces milieux ; éviter de construire de manière anarchique dans les lits des rivières ou autres zones humides ; etc.

« Ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves »

Chaque petit geste éco-citoyen que nous posons a toute son importance et une grande portée. Ne négligeons pas les petits engagements.

E G+ : Pouvez-vous nous donner des cas pratiques d’actions menées sur le terrain et des régions aquatiques qui méritent d’être protégées ?

Le Gabon a adhéré à la commission internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) le 7 mars 2011. En milieux aquatiques, il y a différents types de pollution. Il est à noter que ce n’est pas la pollution des solides tels que les canettes la plus dangereuse, mais la pollution des effluents rejetés dans les milieux aquatiques. L’atelier régional sur la mise en place de la plateforme de concertation régionale s’est tenu à Braz-

« Les écosystèmes aquatiques sont indispensables à la pérennité de tous les êtres vivants et au développement des sociétés humaines »

zaville au Congo du 10 au 30 novembre 2014, portant sur l’élaboration du Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin du Congo. Les domaines concernés par ce cadre de concertation sont : l’environnement ; la biodiversité ; les ressources halieutiques ; l’hydroélectricité ; l’agriculture ; l’élevage ; la navigation fluviale et lagunaire ; l’écotourisme ; l’approvisionnement en eau potable ; l’assainissement ; la santé ; le patrimoine hydrique ; les infrastructures ; la météorologie ; le sport, les mines et l’industrie. Il y a par exemple l’OIBT qui finance l’inventaire sur les mangroves. Des zones tel que le Cap Estérias ont été protégés d’abord grâce à la mise en place d’un comité local de gestion de la zone, étant donné qu’il s’agit d’une forêt classée. Et la présence de l’Ecole des eaux et forêts a contribué à la préservation de la zone du Cap Estérias. Les zones à traiter d’urgence sont par exemple Nzémé, ou des zones comme Nkok qui subit une certaine pression démographique à cause de sa modernisation.

BON À SAVOIR : Attributions et organisations de la Direction Générale des Ecosystèmes Aquatiques

La Direction des Ecosystèmes Aquatiques (DGEA) du ministère des Eaux et Forêts devenu aujourd’hui le ministère de la Forêt, de l’Environnement et des Ressources naturelles a été créée par décret n°029/PR/MEF du 18 février 2011 portant attributions et organisation du ministère des Eaux et Forêts. Elle a pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de gestion du patrimoine hybride. A ce titre, elle est notamment chargée d’assurer la connaissance, la protection, la restauration et la valorisation des écosystèmes aquatiques. La DGEA est organisée en services centraux et déconcentrés. Au niveau central, elle compte deux services d’appui administratif et financier, trois directions techniques et dix services rattachés. Au niveau déconcentré, elle est présente sur l’étendue du territoire à travers ses démembrements provinciaux et départementaux.

La Direction des Inventaires et de la Surveillance des Ecosystèmes Aquatiques

Elle a pour mission d’élaborer le manuel de procédures pour l’inventaire du patrimoine hybride. Elle est également chargée de faire l’inventaire des écosystèmes aquatiques sur l’étendue du territoire. Son autre mission est de veiller au fonctionnement du réseau de surveillance hydrologique et hydrobiologique des écosystèmes aquatiques. Enfin, comme dernière mission, elle est chargée de promouvoir la valorisation des biens et services aquatiques.

La Direction de l’Aménagement et de la Restauration des Ecosystèmes Aquatiques

Elle a pour mission de concevoir et de mettre en place des stratégies d’aménagement préventif des milieux aquatiques. Elle élabore également des schémas directeurs d’aménagement et de restauration des milieux aquatiques. Elle élabore et propose le manuel des procédures de restaurations des écosystèmes aquatiques et de gestion des bassins versants. Enfin elle met en place des mécanismes de restauration et de gestion des plans d’eau.

La Direction des Etudes, de la Réglementation et de la Communication

L’une de ses missions est de réaliser des études spécifiques dans le domaine de la gestion du patrimoine hydrique. Elle assure en outre la conception et le développement des stratégies, de l’information, de l’éducation et de la communication. Elle élabore les normes techniques et les textes réglementaires relatifs à la gestion du patrimoine hydrique ainsi que les procédures de contrôle, d’analyse et de validation des différents protocoles d’intervention. Elle élabore également les procédures fiscales d’accès à la ressource hydrique et l’assiette des amendes au titre de la restauration des écosystèmes aquatique dégradés.

Le Gabon Village numérique, don de la sud-coréenne Samsung Electronics Africa

La société coréenne Samsung Electronics Africa a officiellement remis, mardi 10 février 2015, un don d'un village numérique dont l'objectif à terme est de révolutionner l'offre de soins de santé dans les villages via la télémédecine et permettre l'éducation à travers des écoles numériques qui diffèrent du système scolaire classique.

Par Siméon Minka Pambo



Présentation du village numérique à Angongje

Le Village numérique offert au Gabon par la multinationale Samsung Electronics Africa, est en réalité un échantillon d'un village numérique comprenant un générateur d'énergie solaire, une école Internet à énergie solaire, un centre de santé, un centre de télémédecine et un centre d'administration. Ces installations répondent aux besoins de santé et d'éducation des communautés mal desservies et leur donnent pour la première fois un accès à l'énergie et à la connectivité Internet. Samsung et le gouvernement se sont donc engagés à construire plus de 2 000 villages de ce genre dans tout le Gabon. Le programme d'implantation de ces infrastructures est étalé sur une période de 15 ans, mais le prêt de Samsung à l'Etat gabonais pour ces infrastructures sociales sera remboursé en 20 ans. « *Ce genre de village a pour vocation de briser la fracture numérique entre les villes et les campagnes* », a déclaré le ministre de l'Economie numérique, Pastor Ngoua Neme.

Les Villages numériques Samsung, un programme de citoyenneté africaine à grande échelle

L'objectif est d'en faire de véritables centres de santé de proximité qui permettront de limiter l'exode rural, un phénomène très grave au Gabon où les 3/4 du 1,5 million d'habitants du pays vivent dans les grands centres urbains.

Bill Kim, DG de Samsung Electronics Africa centrale, a déclaré que le Village numérique Samsung en Afrique a été installé il y a un peu plus de 3 ans en Afrique du Sud. Le taux de réussite des élèves qui était inférieur à 30% est passé à plus de 97%. Les Villages numériques Samsung font partie d'un programme de citoyenneté africaine à grande échelle. Ils sont conçus par l'entreprise pour un impact positif sur la vie de cinq millions

de personnes d'ici à la fin de l'année 2015. L'objectif n°3 du Pacte social, à savoir « *réduire les inégalités d'accès aux services publics de base dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'accès à l'eau potable et à l'électricité dans les zones défavorisées des villes mais aussi des villages* », a été matérialisé grâce au concept de village numérique instauré par ce don du groupe sud-coréen Samsung sous le concept « Gabon Village numérique ».

Face au déficit des structures de soins de santé, aux difficultés d'accès à l'éducation dans les zones rurales et même en milieu urbain, le groupe Samsung a donc lancé, en partenariat avec le gouvernement, le « *Gabon Village numérique* » (GVN), une offre qui va pallier ces difficultés à travers ce concept novateur qui vise la prise en compte des besoins communautaires en matière de santé et d'éducation. Grâce à l'énergie solaire en abondance au Gabon, le groupe Samsung à travers ce projet a développé des générateurs solaires qui représentent le poumon de ce GVN. Il est un outil qui contribuera « *à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à réduire les fractures sociales et numériques entre les zones urbaines et rurales* ».

Au cours de cette inauguration officielle, la présentation schématisée de ce GVN a été faite à l'assistance. Concrètement, la plateforme de base du GVN intègre une solution solaire qui aura 5 principales facettes. Comme autre possibilité, le GVN bénéficie d'une station de purification d'eau pour alimenter l'ensemble du village en eau potable. Cette station comprend un générateur à énergie solaire, un château d'eau potable, une station de traitement d'eau et une batterie de robinets de distribution d'eau potable, avec une capacité de volume d'eau à 5m³/heure.

Des services bancaires de proximité aux populations rurales

Par ailleurs, parmi les services qui seront opérationnels avec ce GVN, il y a le paiement des prestations familiales, les aides sociales et inclusion bancaire (Module Paypoint) aux populations des zones rurales via le téléphone mobile, la bancarisation des populations des zones rurales (Caisse d'épargne postale), le transfert d'argent et le Guichet Automatique de Banque (GAB). Outre cette proximité des services bancaires, le GVN possède également un télé-centre communautaire ou « *corps de garde numérique* » qui sera équipé d'une smart TV et de 5 ordinateurs connectés sur internet, facilitant les vidéoconférences entre les zones rurales entre elles et entre les zones rurales et les zones urbaines.

Selon Armand Clotaire Lichambany, le directeur général de l'économie numérique qui a fait la présentation du projet, celui-ci ne se limite pas aux dispositions actuelles car « *le Gabon a accusé un retard sur les réalisations des OMD, sachant que 2015 représente l'année de l'évaluation de ces OMD et que le Gabon a un déficit de 50% qu'il faut à tout*

prix combler, ce projet permet de résoudre ce problème », a-t-il lancé. « *Le village digital est le fruit du partenariat Gabon-Samsung qui permettra de produire d'autres villages numériques au Gabon. Après le constat sur le taux élevé des jeunes enfants non scolarisés et l'accès aux soins de santé, Samsung, qui est une entreprise citoyenne, s'implique dans la recherche de l'amélioration de la vie des populations urbaines et rurales, le GVN est donc une de nos stratégies qui permet à ces populations cibles de se développer à travers la technologie* », a confié Bill Kim, directeur général de Samsung Electronics Afrique centrale.

Pour le ministre des Affaires étrangères, Emmanuel Isoze Ngondet, « *l'axe Séoul-Gabon est empreint de dynamisme* ». « *Au nom du peuple gabonais, je suis honoré et heureux d'accueillir ce GVN, et nous espérons qu'à travers l'expérience acquise au Kenya et en Afrique du Sud avec ces villages numériques, le Gabon pourra tirer profit à son tour de cette structure novatrice qui est en adéquation avec la vision du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba* », a conclu Emmanuel Isoze Ngondet.

PACTE SOCIAL

La solidarité, une valeur qui doit irriguer et cimenter le corps social

A l'occasion de la remise du rapport de la Commission de concertation sur le Pacte social, le président de la République a indiqué que pour répondre à la « *crise aiguë due à la baisse du prix du baril* », il fallait poursuivre la diversification économique, renforcer la compétitivité, encourager la gestion rigoureuse des finances et maintenir les efforts d'investissement. L'engagement de tous est nécessaire afin de réhabiliter la « *valeur travail* », et ainsi rebâtir des « *solidarités agissantes* ».

En recevant solennellement le document de conclusion des travaux concertés sur le Pacte social, près d'un an après son lancement officiel, Ali Bongo Ondimba a tenu, d'entrée de jeu, à saluer « *l'esprit républicain et patriotique* » des rapporteurs, indistinctement de leur affiliation politique ou associative. Un Pacte social conçu au moment où le Gabon fait face à une diminution de ses ressources, la solidarité devient une valeur qui doit irriguer et cimenter le corps social. Grâce à la Stratégie d'investissement humain, opérationnelle à tous les niveaux de l'action publique gabonaise, avec encore le concours, insiste le président de la République, « *des acteurs non-étatiques et des citoyens engagés* », l'Etat doit « *prendre toute sa place pour rebâtir des solidarités agissantes, tout en renforçant le vivre ensemble* ».

S'appuyant sur la mise en place d'un Comité de suivi du Pacte social, dont la création a été décidée par Ali Bongo Ondimba, la société gabonaise, dans son ensemble, est invitée à se réapproprier la « *valeur travail* » et adopter une stratégie anti-crise fondée sur l'ardeur et la créativité. Et tourner le dos à l'Etat-providence.

Se construire une vie

Dans le contexte de l'esprit de la « *culture de production* », il faut désormais abolir la culture de la rente, le mot d'ordre étant « *autonomisation* ». Illustrations du Pacte social, les activités génératrices de revenus (AGR) constituent une voie salutaire (et socialement encadrée) pour les Gabonais qui aspirent à s'extraire de l'informel. Avec le programme Graine, mêlant développement agricole et aménagement du territoire, des milliers de compatriotes seront en mesure « *de se construire une vie* » et ainsi accéder à un logement décent et aux services sociaux de base.

Stratégie d'attractivité du Gabon

Fort des succès déjà enregistrés depuis 2009 en matière de diversification économique, dynamisée par le processus de transformation locale des matières premières, la compétitivité « *made in Gabon* » ne doit pas connaître d'inflexion. Adossée à une rigueur gestionnaire des finances publiques et à la réduction des dépenses de fonctionnement dans des secteurs non prioritaires, la stratégie d'attractivité sera poursuivie pour attirer davantage d'investissements directs étrangers. Au plan endogène, offrir plus d'opportunités aux Gabonais qui souhaitent entreprendre.

La Rédaction
Source : DCP

SUR NOTRE
SITE

www.economie-gabon.com



3e Conférence sur la finance en Afrique »

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et Twitter



Séance de signature d'accords entre le Gabon et Samsung

Gabon Village numérique

Propos recueillis par Siméon Minka Pambo

QUATRE QUESTIONS À :

M. Dominique Berre, directeur général de GPSI, partenaire de Samsung Gabon du projet « Gabon Village numérique ».



EG+ : Pouvez-vous vous présenter et nous donner la raison de votre présence à l'inauguration du GVN ?

Dominique Berre : Je suis le directeur général de GPSI, une jeune entreprise gabonaise. Elle est spécialisée dans la convergence numérique, l'infrastructure informatique et nous sommes un des prestataires de Samsung dans le cadre de Gabon Village numérique. Nous assure-

rons le déploiement et la maintenance des villages numériques. Notre équipe est prête car nous avons déployé ce premier village à Angondjé avec succès. Selon les accords qui vont être signés entre Samsung et le gouvernement gabonais, nous sommes là pour les aider à implanter et à faire fonctionner le mieux possible ce magnifique outil.

EG+ : Outre ces actions pour Samsung, quelle est l'étendue de vos activités ?

On est une société, comme je vous l'ai dit, d'informatique et de convergence numérique. On est également une société qui développe des projets à très fortes valeurs ajoutées. On a aussi une très forte expertise dans le domaine de l'énergie solaire. Le fait que l'on soit dans les domaines des technologies de la communication, de l'éco-responsabilité et de l'énergie solaire fait que l'on maîtrise la plupart des métiers nécessaire pour installer et maintenir ce village.

« Le fait que l'on soit dans les domaines des technologies de la communication, de l'éco-responsabilité et de l'énergie solaire fait que l'on maîtrise la plupart des métiers nécessaire pour installer et maintenir ce village. »

EG+ : Vous nous garantisiez donc la viabilité de ces villages ?

Le village est complètement autonome puisque toute l'énergie qui est dispensée par le générateur solaire, excepté la classe ou l'hôpital numérique, est une énergie solaire. A moins d'avoir une éclipse de 3 mois où toute la planète serait plongée dans le noir, on n'aura absolument aucun problème. Les cellules photovoltaïques qui ont été installées sur le toit sont brevetées sur la base des cellules photovoltaïques qui ont été noyées

dans des couches de polypropylènes qui nécessitent très peu d'entretien. Elles ont une durée de 25 ans et tout a été pensé pour réduire au minimum le geste de maintenance et d'entretien puisque ces villages ont été destinés à des régions très éloignées et isolées.

EG+ : Concernant la maintenance et l'entretien de ces installations, est-ce votre entreprise qui s'en occupera ?

On pourra assurer la maintenance avec un service technique grâce à une hotline qui sera basée à Libreville où, dans chaque village, on aura un centre administratif. Il y aura un personnel en charge d'ouvrir et de fermer les villages et d'entretenir le courant des différents modules. Ce personnel sera formé et sera en relation avec le centre technique. Il bénéficiera d'une hotline et on aura un spécialiste pour les appareillages médicaux, les appareillages de l'éducation et les outils informatiques. Ce personnel pourra avoir accès aux « codes pannes ». Tester les produits pour savoir le type de pannes détecté sur les produits et intervenir sur la maintenance de niveau 1 et ensuite déclencher une intervention du centre technique si besoin est.

TROIS QUESTIONS À : M. Dupont, directeur général de Samsung Gabon



Economie Gabon + : Quelle est la place de Samsung dans ce projet de Gabon Village numérique ?

M. Dupont : La place de Samsung est au cœur du projet porté par le chef de l'Etat du Gabon dans le cadre du projet du Pacte social qui a pour objectif de fournir aux populations gabonaises l'accès à la santé, à l'éducation et à l'énergie où qu'elles se trouvent. C'est donc le cœur du projet « Samsung Digital Village ». Le projet consiste donc à amener aux populations, notamment de l'intérieur du pays et des villages les plus isolés, la possibilité d'avoir accès à l'énergie, à la santé et à l'éducation.

« Samsung est avant tout une entreprise citoyenne. En plus de l'image que l'on a de Samsung comme d'un fabricant de téléphone et de téléviseur, Samsung est là aussi pour apporter le bien-être, de l'éducation et de la santé aux populations »

EG+ : Quels seront les différents services proposés aux populations ?

Il y a trois grands modules. Le premier module porte sur l'éducation. En effet, il s'agit ici d'une école numérique complètement autonome à énergie solaire qui permettra aux enfants d'accéder au menu éducatif homologué par le ministère de l'Education nationale à partir d'une école numérique avec toutes les conditions d'études réunies. Le deuxième module est un hôpital numérique qui permettra d'apporter aux populations tous les soins de premières nécessités voire d'autres soins, que ce soient les soins dentaires, les yeux, la mère et l'enfant, les accouchements, les soins préventifs. Ces centres seront également autonomes et

communiqueront en temps réel et pourront être assistés via des téléconférences par des spécialistes en dehors du Gabon. C'est-à-dire que si on détecte une maladie chez un enfant par exemple et qu'on ne peut pas la diagnostiquer au niveau local, on a la possibilité de prendre

contact avec un spécialiste qui peut être à Libreville ou à Chicago, pour avoir le diagnostic en temps réel via les nouvelles applications numériques. Le troisième module est le générateur à énergie solaire qui permettra à chaque village d'accéder à une source suffisante d'électricité pour apporter de la lumière, faire fonctionner un réfrigérateur, un congélateur, une télévision... Nous sommes là pour la donation de Samsung du 1er village numérique au gouvernement gabonais. On espère que cela va s'étendre dans une dizaine d'années. Ainsi, à terme, on aura un déploiement de villages numériques dans tout le Gabon.

EG+ : Avez-vous un autre message à adresser aux populations gabonaises pour cette œuvre sociale et solidaire ?

Je veux juste dire que Samsung est avant tout une entreprise citoyenne. En plus de l'image que l'on a de Samsung comme d'un fabricant de téléphone et de téléviseur, Samsung est là aussi pour apporter le bien-être, de l'éducation et de la santé aux populations gabonaises.

FORMATION DANS LA FILIÈRE BOIS

L'industrie du bois, l'avenir du Gabon

Le passage de l'exploitation forestière à travers le négoce des grumes à l'industrialisation de la filière bois, impose au pays l'impérieuse nécessité de former dans les métiers du bois. La Suisse dans ce secteur est un partenaire privilégié du Gabon. D'où cet entretien avec Félicien Moukagni, inspecteur pédagogique en génie bois, coordonnateur du projet de partenariat Gabon-Suisse entre le gouvernement et la haute école spécialisée de Berne (en Suisse) pour la formation des Gabonais, dans les métiers du bois.

Propos recueillis par Siméon Minka Pambo



Félicien Moukagni, inspecteur pédagogique en génie bois

Economie Gabon + : La formation professionnelle aux métiers du bois et la recherche constituent un pan important dans le développement des filières forestières. Pouvez-vous nous présenter le projet de formation dans les métiers du bois en partenariat avec la Suisse ?

Félicien Moukagni, inspecteur pédagogique en génie bois : Ce projet englobe plusieurs volets de formation et se positionne principalement sur trois axes. Le premier axe concerne la formation des jeunes. Le Gabon, en attendant l'ouverture de l'Ecole des métiers du bois de Booué, a octroyé des bourses aux jeunes Gabonais bacheliers qui suivent actuellement une formation en Suisse. A l'Ecole de Booué, il est prévu deux cycles de formations. Le cycle d'ingénieurs et celui de techniciens. Actuellement, ce sont 18 boursiers Gabonais qui suivent une formation dans le cadre de ce partenariat entre les deux pays et qui est entièrement financée par le Gabon.

Le deuxième axe de notre partenariat concerne la formation des formateurs. Le gouvernement gabonais a pensé juste en mettant un accent particulier sur la formation des enseignants qui piloteront les enseignements à l'Ecole de Booué. C'est dans ce cadre que ce programme a prévu la formation de 20 enseignants. Actuellement 10 boursiers ont achevé leur formation de deux ans en Suisse et ils sont déjà rentrés au pays et restent disponibles pour l'Ecole de Booué. Nous avons actuellement 9 autres enseignants en formation et leur retour au Gabon est prévu en septembre prochain. Ils auront pour mission de faire vivre l'Ecole de Booué. Enfin, le troisième axe de ce partenariat avec la Suisse concerne l'assistance technique.

EG+ : Quelles sont les orientations données à ces enseignants formés pour l'Ecole du bois de Booué ?

Dans cette Ecole, les enseignants auront une triple mission. La première sera de donner des enseignements dans la formation initiale, la deuxième d'assurer les formations continues des professionnels qui y seront admis et la troisième d'y développer la recherche. Il est question de proposer aux entreprises tous

les services nécessaires pour les accompagner dans l'industrialisation de la filière bois. Ces enseignants, à l'issue de leur formation, assureront l'enseignement au niveau des formations initiale et continue en même temps qu'ils feront de la recherche.

« Le modèle de l'apprentissage suisse de type dual est le plus approprié pour garantir à chaque partie l'assurance d'une main-d'œuvre qualifiée, formée en entreprise avec la philosophie de l'entreprise et prête à l'emploi. »

EG+ : Concernant l'assistance technique, comment se traduit-elle actuellement sur le terrain ?

La Haute Ecole Bernoise nous assiste dans la mise en œuvre des formations par l'apprentissage de type dual. Ces formations nous permettent à l'heure actuelle de développer, au Lycée technique national Omar-Bongo, des formations suivant le modèle suisse que nous sommes en train de contextualiser. Le principe est que durant toute la semaine d'activité scolaire, les élèves passent 4 jours en entreprise et 2 jours à l'école. En entreprise, ils sont appelés à développer toutes les activités professionnelles, alors qu'à l'école ils viennent compléter toute la partie théorique et la formation générale.

Dans 3 ans nous pourrions délivrer un baccalauréat sur ce modèle de formation en partenariat avec des entreprises. Lesquelles entreprises deviendront, toujours sur ce modèle, une institution à part entière dans la formation, d'où le nom de la formation duale. Cette formation a une spécificité, celle de créer une période tampon où tous les apprentis sont réunis dans un seul lieu pour déve-

lopper ce que nous appelons les cours inter-entreprises. Il s'agit donc d'une période au cours de laquelle les apprentis vont revisiter toute la partie méthodologique. Ils vont prendre un exercice pratique, essayer de le décoriquer et le réaliser effectivement, peu importe l'endroit où ils se trouvent, peu importe les activités qui sont développées dans cette entreprise. Il s'agit de développer en eux et de façon méthodologique les compétences qui sont attendues d'eux. Voilà comment se présentent les trois axes sur lesquels nous travaillons avec la Suisse.

Pour me résumer, nous avons, d'une part, la formation des jeunes en Suisse dans l'ingénierie et la technique de base, et, d'autre part, la formation des enseignants en deux ans pour l'obtention du Master en enseignement de manière à leur permettre de venir assurer les cours à l'Ecole de Booué. Enfin, il y a l'assistance technique suisse dont nous bénéficions dans le cadre de ces projets de formations par apprentissage avec les entreprises au niveau du Gabon.

Port-Gentil accueillera la filière maintenance des équipements industriels

EG+ : Une stratégie a été mise en place par les autorités gabonaises afin que le pays puisse transformer ses essences localement et générer une plus grande valeur ajoutée de ses ressources forestières. Quelle est votre appréciation de cette vision sur ce secteur prometteur ?

En 2009, il a été décrété l'interdiction de l'exportation des grumes du Gabon. C'est une décision salubre pour notre économie verte, saluée à travers le monde. Une initiative bonne mais qui a mis en difficulté les entreprises forestières locales. Toutefois, il faut savoir que l'on ne peut pas faire d'omelettes sans casser des œufs. Il y a eu forcément des retombées négatives. C'était comme si on avait fait un bon en arrière.

Il faut aussi dire que, si les entreprises forestières avaient respecté le chronogramme qui avait été élaboré pour arriver progressivement à l'industrialisation de notre secteur forestier, on n'en serait pas arrivé là. En effet, lorsque le gouvernement a mis en place ce chronogramme, les entreprises du secteur de l'exploitation forestière ont argué que les investissements étaient lourds et ont décidé de ne pas l'exécuter.

Il a donc fallu à un moment donné trancher directement. Pour nous, en tant que ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnelle, nous avons une très lourde responsabilité. Parce que, vous vous imaginez l'argumentation des exploitants forestiers lorsqu'il était question d'interdire la commercialisation des grumes, les entreprises ont tout de suite réagi en arguant qu'elles voulaient bien de l'industrialisation du secteur bois mais qu'il manquait la main-d'œuvre pour effectuer la transformation. Le président de la République a visité la Suisse et a noté le niveau élevé de transformation du secteur du bois. Il a ensuite estimé que les partenaires suisses étaient fiables pour accompagner le Gabon dans son processus de transformation de sa filière bois.

Le modèle de l'apprentissage de type dual est le plus approprié pour garantir à chaque partie l'assurance d'une main-d'œuvre qualifiée, formée en entreprise avec la philosophie de l'entreprise et prête à l'emploi. Nous avons actuellement au Lycée technique deux classes qui fonctionnent sur ce modèle en menuiserie industrielle. Ce sont au total 32 élèves qui sont en apprentissage en entreprises. Nous avons également ouvert des cours de sciage et de déroulage dans une classe de 16 jeunes élèves qui sont formés sur le modèle suisse. En perspective, nous comptons ouvrir dès l'année académique prochaine, c'est-à-dire en septembre 2015, une classe en construction bois et habitat. Et du 28 au 31 janvier 2015, nous allons rédiger le programme de cette filière avec les entreprises afin de déve-

lopper le programme de formation comme cela se fait pour les autres filières. Il sera ouvert à Port-Gentil la filière maintenance des équipements industriels au Lycée technique Jean-Fidèle-Otando.

Economie Gabon+ : L'on constate que le coût des produits finis de la filière bois est élevé. Comment cette question a-t-elle été abordée pour avoir un rapport qualité/prix compétitif à l'international ?

C'est une question fondamentale sur le plan stratégique et vous avez entièrement raison de la poser. Il y a deux choses qui peuvent nous aider à stabiliser cette question. La première, c'est la maîtrise de la technologie. Si l'on veut produire avec une technologie moins performante, il est évident que les coûts de production vont être très élevés. Les entreprises ont à l'heure actuelle du mal à faire venir du matériel de technologie de pointe à cause du manque ou de l'insuffisance d'une main-d'œuvre qualifiée susceptible d'utiliser des machines de haute technologie. C'est pour cette raison que nous pensons que les jeunes qui sont actuellement formés en Suisse et ceux de Booué, une fois qu'ils auront intégré le marché du travail, les entreprises pourront importer des technologies de haute qualité. Parce qu'elles auront sur place une équipe de jeunes capables d'utiliser efficacement leur matériel.

Par la formation nous arriverons à faire que les entreprises aient un rapport prix/qualité plus compétitif. La deuxième action qu'il faudra mener concerne le processus même de production. Quelles sont nos méthodes de travail qui feront qu'en fin de compte nous serons rentables ? Il n'est pas question aujourd'hui de dire que vous êtes un professionnel dans la filière bois alors qu'en réalité vous n'êtes qu'un commerçant. Il faut de véritables professionnels qui réfléchissent aux processus de production. Comment rentabiliser nos structures pour que finalement nous parvenions à faire des économies et à sortir un produit compétitif ? C'est cela aussi la difficulté. Nous voyons à l'heure actuelle que certaines entreprises ne disposent pas d'outils techniques de travail appropriés parce que non codifiables et relevant de méthodes très archaïques de production. Il faut moderniser les outils techniques de production par des machines de pointe afin de réduire les coûts de production et les prix sur le marché local avec des produits de qualité très compétitifs.

Economie Gabon+ : C'est aussi un problème de technique et de rationalisation des ressources humaines et matérielles ?

Encore une fois, la clé de la réussite de l'industrialisation du secteur bois réside dans la formation. Il faut par exemple avoir une très grande connaissance des essences de bois afin de savoir ce que l'on peut en faire. La rentabilité de la grume a tout son sens. Parfois on ne se rend pas compte que nos essences sont méconnues par ceux qui les transforment. En fait, lorsqu'on scie une grume, l'on doit savoir que rien ne se perd mais que tout peut se récupérer. Près de 40% des rebuts des scieurs sont définitivement perdus alors qu'ils peuvent servir. Sous d'autres cieux, en particulier en Europe, ces rebuts ou déchets constituent une matière 1^{re} pour toute une autre industrie. Il sera donc possible pour des investisseurs qui viendront au Gabon de trouver du personnel qualifié pour l'implantation de leur industrie de transformation du bois.

Economie Gabon+ : L'autre aspect est la consommation intérieure des produits finis au Gabon, notamment pour la construction des maisons en bois. Il y en a très peu, et on peut dire que l'idéal pour le Gabonais est de construire en briques de ciment plutôt qu'en bois, ce qui revient paradoxalement moins cher. Quelle est votre appréciation ?

Le projet de construction des maisons en bois doit être une préoccupation, voire une priorité nationale, c'est-à-dire que le ministère de

l'Habitat doit être engagé, le ministère de l'Economie, les associations écologiques et de défense de la nature, doivent tous se saisir de cette question des maisons en bois qui sont écologiques. Il faut faire admettre à l'opinion publique qu'il ne s'agit pas ici de maisons en planches qui ont une connotation de pauvreté. On doit faire la différence entre une maison en planches et une maison construite en bois. C'est une maison construite avec les standards et normes d'une maison en bonne et due forme. C'est une maison moderne dans laquelle le problème de la chaleur peut être résolu parce que c'est une maison écologique. Avec le bois, on peut avoir des projets de construction de bâtiment à un, deux ou trois niveaux. Nous avons une stratégie que nous sommes en train de mettre en œuvre avec nos partenaires suisses afin d'amener les Gabonais à visiter des foires de l'immobilier en bois et de les intéresser aux avantages des maisons construites en bois. Il faut aussi que les agences, les structures en charge de la construction de logements réfléchissent sérieusement à l'utilisation du bois gabonais pour la construction de logements sociaux de grand standing et des immeubles administratifs. Si ailleurs on a vu des hôtels en bois, pourquoi pas au Gabon. Les Gabonais habiteraient bien dans des maisons construites en bois, non ?

« Le Gabon émergent de demain devra compter sur la transformation du secteur bois à travers son industrialisation et cette industrialisation passe par la formation.. »

Economie Gabon+ : Le gouvernement a choisi la Suisse dans le cadre de l'industrialisation de la filière bois, notamment dans la formation. Quel est le niveau d'évolution de l'industrie du bois dans ce pays ?

L'une des premières choses que les Suisses nous ont dites, c'est que l'industrialisation est un processus lent, il faut être patient. Il leur a fallu 40 ans avant de faire admettre les maisons en bois aux populations. Les problèmes que nous vivons ont été vécus ailleurs. Cela a demandé beaucoup d'efforts et d'accompagnement, de la sensibilisation pour adopter cette construction qui est résistante. Ce qui est frappant quand on va en Suisse, c'est le dynamisme et la performance de l'industrie du bois. Il y a en effet beaucoup d'industries qui fonctionnent autour de ce concept de valorisation du bois tel que l'informatique, l'environnement, la mécanique. Il y a beaucoup de métiers connexes à la filière bois. Le bois est utilisé dans l'automobile, dans le transport. Le Gabon a donc tout intérêt à adopter le bois dans ces constructions d'autant plus que c'est une matière première abondante et une ressource renouvelable.

Economie Gabon+ : Concrètement, comment s'est produit cet accord de partenariat avec les Suisses ?

Le gouvernement a signé une convention cadre avec le gouvernement du canton de Berne. Ce dernier nous accompagne dans le cadre de la formation. Il a donc identifié la Haute Ecole de Bois Bernoise pour nous accompagner sur le plan technique. L'Ecole Supérieure de Bois de Booué est arrivée à cette école. Le gouvernement espère à long terme que l'Ecole Supérieure de Booué deviendra une école de référence dans la sous-région. Un assistant suisse réside en permanence au Gabon, notamment dans le cadre de la conduite du programme d'apprentissage dual. D'autres techniciens suisses viennent pour des périodes plus ou moins courtes apporter leur expérience et leur savoir-faire. La convention cadre est signée en 2010 pour 5 ans. En cette année 2015, on verra dans quel cadre prorogé ce partenariat qui nous donne déjà des résultats positifs. Le pro-

gramme rencontre un véritable engouement qui se traduit par le nombre de plus en plus croissant de candidats à la formation dans les métiers du bois lorsque nous lançons un appel à candidature.

Economie Gabon+ : Que peut-on retenir en conclusion ?

Nous avons entièrement confiance au système que nous sommes en train de développer. Le président de la République, en visitant la Suisse, a été impressionné par le degré d'industrialisation du secteur bois. Il n'a donc pas hésité un instant à signer ce partenariat

qui nous lie aujourd'hui à la Suisse. Avec la méthode de formation duale la question de l'employabilité est résolue. De plus, dans ce modèle les entreprises sont intégrées à toutes les échelles de la formation. En effet, elles sont partie prenante des conseils de discipline.

Nous avons des séances de travail avec les entreprises avant l'élaboration des programmes de cours, pendant la formation. La plupart des entreprises ont déjà réservé leurs apprentis. Ce sont des projets de formation et cela prend du temps, mais au bout du compte ils s'avèrent beaucoup plus rentables. Il faut

dire que nous avons dû faire accepter le programme aux familles. En effet, les familles ne comprenaient pas que les enfants fussent travailler pendant 4 jours en entreprise et le vendredi et le samedi qu'ils allaient à l'école. Je tiens dans ma conclusion à remercier tous nos partenaires et les autorités qui nous ont fait confiance.

Le Gabon émergent de demain devra compter sur la transformation du secteur bois à travers son industrialisation, et cette industrialisation passe par la formation dans un premier temps afin justement de pouvoir soutenir l'industrie du bois.

Communicants et communicateurs en séminaire à Océan Ogilvy

L'entreprise de communication « Océan Ogilvy » a organisé récemment un séminaire de formation à l'adresse de l'ensemble des professionnels du secteur. Trois principaux thèmes ont été abordés lors de cette séance de travail, dont le premier, développé par Marcel Nzé, d'Océan Ogilvy, a porté sur « l'importance du brief ». Le deuxième, qui a porté sur « l'appréciation d'une créa et comment sortir du j'aime pas », a été animé par Jean-Baptiste Cotton, responsable créatif du groupe Océan Ogilvy. Sophia El Hajaj a pour sa part clôturé le séminaire en entretenant l'assistance sur « la communication digitale », le dernier thème du jour.



MARCEL N'Ze intervenant sur l'importance du Brief

Pour Marcel Nzé, « au commencement était le brief ». C'est un outil essentiel pour une agence de communication. Le brief, c'est l'état de santé de la marque à un instant précis. Il oriente la réflexion stratégique. Un brief doit être à la fois court et complet, aussi paradoxal que cela soit. Le brief est important car c'est lui qui mène vers une création pertinente permettant d'assurer une campagne à fort impact et qui aura donc une forte incidence sur la connaissance du produit. Ce qui donnera lieu à une bonne incidence sur les ventes. Ainsi, à partir d'un bon brief, on peut dompter son environnement et son marché et donc être leader. Mais même lorsqu'on est leader, il est important de savoir que son premier concurrent est tout d'abord

soi-même.

Les 4 piliers de la rédaction du brief sont la maîtrise du contexte, une parfaite connaissance de la demande - car quand on connaît sa cible, on dispose des meilleures armes pour élaborer son objectif média et déployer son plan d'action -, la connaissance du budget du client et un bon timing. Il faut savoir combien de temps la campagne va durer et donc avoir un chronogramme d'action bien précis.

La 2e communication de la journée été celle de Jean-Baptiste Cotton, le responsable créatif du groupe Océan Ogilvy. Il a entretenu l'assistance sur « l'importance d'une création », et sur les voies et moyens pour sortir du traditionnel « J'aime ! Je n'aime pas ! » du client. Pour ce faire, plusieurs critères doi-

vent être pris en compte dans l'appréciation d'une création. L'orateur s'est appesanti notamment sur l'aspect de la pertinence et de l'efficacité. Il a donné un exemple de fiche d'évaluation créative avec les différents critères qui peuvent être pris en compte. Au nombre de ces critères, on peut noter l'appréciation du message, la détermination de la cible, l'historique de la marque, le visuel, le textuel, la catégorie de la marque. Parmi les critères qui indiquent l'efficacité d'une « créa » on peut évaluer la vitesse de communication, la facilité de lecture, l'originalité, la nouveauté, le décalage.

Cependant, au-delà des critères objectifs et techniques pour l'appréciation d'une bonne « créa », il faut aussi prendre en compte des critères subjectifs comme la sensibilité de la cible d'une communication, le background culturel de cette cible, etc. Beaucoup de publicités, malgré un investissement conséquent en termes de moyens, ont échoué à cause de la non-prise en compte de ces critères. Une publicité peut très bien fonctionner dans un pays et être inadaptée dans un autre. A ce titre, beaucoup d'exemples sont des cas d'école.

La 3e intervention, qui portait sur la « communication digitale », a été animée par Sophia El Hajaj. Pour cette dernière, les consommateurs ont changé et il est donc important de prendre en compte cette nouvelle donne. Il y a une très grande méfiance et une défiance à l'égard de la publicité de masse. Ce qui est important dans la communication digitale, c'est de créer un lien entre la marque et les internautes. Il est donc important de prendre en compte les nouveaux supports. Pour le développement de la communication digitale, 4 piliers sont importants : la présence, le brand expérience, la fidélisation et la conversation.



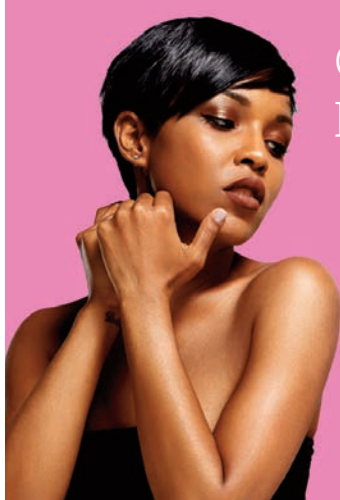
Jean Baptiste Cotton intervenant sur la créa



MAG EN PDF
www.economie-gabon.com



MAGAZINES en PDF
Retrouvez tous nos magazines en version numérique - format PDF



Conseil de Pro pour plaie en 2015

Il n'y a pas de beau maquillage sans une peau préparée. Le zéro défaut n'existe pas mais un épiderme bien hydraté au grain de peau fin et/ou unifié est primordial. Suivez les conseils d'une pro et vous aurez une peau saine, brillante et douce au touché.

Par la Rédaction en collaboration
avec Marylène, esthéticienne

Préparer sa peau

Si votre visage brille facilement faites un gommage doux sur une peau humide en mouvements circulaires.

Exemple : Poudre de coques d'argan broyées au sel fin à mélanger avec :

- Si peau mixte ou grasse avec de l'huile de Nigelle ou de noisette
- Si peau sèche, réactive avec de l'huile d'argan, de rose, d'avocat.

Massez délicatement en insistant sur la zone Front-Nez-Menton, toujours évitez le contour des yeux. Rincez à l'eau tiède.

« **Bon à savoir :** La peau se renouvelle complètement en surface tous les 28 jours donc inutile de faire des gommages plus d'une fois/mois sinon elle se fragilise. Par contre les masques peuvent se faire chaque semaine en alternance selon vos envies et les besoins de votre peau. »

Attention une peau grasse peut briller mais manquer d'eau.

L'épilation des sourcils :

Il n'y a pas de maquillage réussi sans des sourcils impeccables. Ne les oubliez pas car ils jouent un rôle essentiel dans l'expression de votre regard. Si vous n'êtes pas sûre de vous pour l'épilation, demandez conseils à une spécialiste, l'esthéticienne.

Selon vos goûts et surtout la morphologie de votre regard, vous déterminerez ensemble ce qu'elle peut faire.

Si vous voulez vous lancer seule, sachez qu'au-dessus du sourcil nous ne pouvons qu'éliminer les poils superflus et ne pas toucher directement à la ligne, cela entraînerait un sourcil descendant (regard triste).

L'épilation doit se faire en dessous et il n'est pas toujours nécessaire d'en enlever beaucoup car :

« **Bon à savoir :** A l'inverse de ce que l'on croit, plus un sourcil est fin, plus le regard est vieillissant. »

Si vos sourcils sont clairsemés ou trop courts on les redresse ou on comble simplement les manques avec un crayon.

Ou encore plus naturel avec un fard poudre mat dans la même nuance que vos cheveux. Pas plus foncé sauf si cheveux blancs.

(Deux choix de produits)

1^{er} choix Fard poudre (spécial sourcils) en kit ou simple fard paupière. Seule condition, ne pas choisir du nacré mais du mat.

2^e choix crayon à sourcil contour des yeux.

Astuce : crayonnez sur le dos de la main le crayon puis au pinceau au biseauté (à poils fermes), prélevez de la matière et hachez délicatement.

Tapotez du bout des doigts au coton Tige pour fondre la matière. La correction ne doit pas se voir.

Si quelques poils sont indisciplinés, sur une brosse à sourcils, pulvérisez un peu de laque (cheveux) et passez-la bien dans vos sourcils. A faire occasionnellement car présence d'alcool dans les laques. Sinon, mieux, il existe des gels à sourcils.



Les masques

Les masques purifiants dits astringents : pour les peaux grasses Argile Verte.

Pour les peaux mixtes, Argile Blanche ou Rose sur Front-Nez-Menton (en couche épaisse 5 à 1 mm maximum. L'argile ne doit pas sécher trop vite sinon humidifier les masques avec un brumisateur. Rincez à l'eau tiède et terminez par une lotion astringente ou hydratante selon votre type de peau. Bien tamponner avec un mouchoir en papier.

« **Bon à savoir :** ne jamais laisser l'eau tiède sécher sur le visage car cela crée des tiraillements dus à une déshydratation (réaction chimique naturelle de la peau, l'eau absorbe l'eau). »

Les masques hydratants : pour les peaux normales, d'artres

Véritables bains d'hydratation qui redonneront confort à la peau et meilleure tenue au maquillage de textures fondantes pouvant se poser 10 à 30 minutes voire plus pour certains.

Pensez à vos mains et à vos lèvres. Faites leur profiter du masque hydratant pendant la pause (idéal en massages pour les petites peaux au pourtour de l'ongle). Valable aussi avec le gommage du visage.

En résumé.

Gommage	1 fois / mois
Masque	2 à 4 fois / mois

Crème contour des yeux-lèvres, sérums, crèmes

Crème contour des yeux – lèvres : de texture fluide, spécifiques pour améliorer la tenue du maquillage et préserver votre épiderme.

« **Bon à savoir :** l'orbiculaire de l'œil (paupières supérieure et inférieure) est la zone la plus fine du corps, fin comme du papier à cigarette. 10.000 battements de cils/jour. »

Le sérum à ampoule a effet tenseur : idéal pour à la fois matifier et lisser le grain de peau. Evitez le contour des yeux.

Réalisez vos conférences téléphoniques ou écoutez votre musique par simple contact ! Impossible de faire plus simple : posez votre iPhone, iPod, smartphone ou lecteur MP3 sur le haut-parleur, et écoutez-la à pleine puissance ! Aucun câble n'est nécessaire, aucune configuration n'est requise ! Tout se fait automatiquement grâce au principe de l'induction électrique.



permet de connecter en même temps plusieurs appareils : ordinateurs, smartphones, tablettes tactiles.

ALCATEL ONETOUCH Y850 LTE de Gabon Telecom Surfez où que vous soyez avec ce routeur modem WIFI qui se connecte à Internet via le réseau 4G. Destiné aux particuliers et aux professionnels, il



sortie à la fois couleur et N&B. Y compris impression/copie rapide de 28 ppm, numérisation double monospace facultative, options de finition modulaires et panneau de commande amélioré aussi simple à utiliser qu'une tablette PC.



A CE PRIX LA, SI TU N'AS PAS CANAL+, C'EST QUE TU NE SUIS PAS !

LES CHAINES

CANAL+

CANALSAT

LE DECODEUR A
20 000 FCFA*

AU LIEU DE 30 000 FCFA

PARABOLE OFFERTE

OFFRE
EXCEPTIONNELLE



DU 19 FEVRIER AU 14 MARS 2015

www.canalplus-afrique.com

* Offre valable au Gabon du 19/02/2015 au 14/03/2015 pour tout nouvel abonnement à l'une des deux formules suivantes : Evoson + Les Chaines CANAL+ ou TOUT CANAL, lié à l'achat d'un kit matériel comprenant décodeur numérique CANAL+ et une parabole. Hors frais d'installation et accessoires. Prix TTC maximum conseillé Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

Créée en 1823, Calvet est l'une des marques de vins bordelais les plus connues au monde. Rachetée en 2007 par l'entreprise les Grands Chais de France, Calvet ne cesse de séduire par sa qualité et par son authenticité. Très appréciée, la marque Calvet est consommée dans plus de 110 pays à travers le monde !

Si vous aussi vous souhaitez découvrir ou redécouvrir la très large gamme de vins Calvet rendez-vous dans votre magasin Prix Import le plus proche.

CALVET RESERVE

Appellation : BORDEAUX AOC ROUGE

Cépages : 80% Merlot, 20% Cabernet Sauvignon et Cabernet Franc.

Situation géographique : Entre deux Mers et Blayais Bourgeois

La dégustation:

Belle couleur rubis avec un nez complexe de fruits rouges (framboise, cerise noire et cassis), d'arômes épicés (cannelle, réglisse, clou de girofle) et de notes fumées (cacao, caramel).

En bouche, Calvet Réserve se dévoile : il est rond tout en étant corsé avec de doux tanins, bien

Equilibré, sa finale s'avère longue et fruitée avec des notes de gingembre, de caramel et de poivre noir.

Recommandations : Calvet Réserve s'accompagne idéalement avec des viandes rouges grillées ou en sauce, du gibier ou des fromages doux.

Ce vin développe de magnifiques arômes quand on le laisse décanter pendant 2 jours !

Service (en°) : Température de service idéale : 16 - 18 °C

Taux d'alcool : 13

Durée de conservation : 7 ans, avec évolution du profil sensoriel.

Prix conseillé par Prix Import : 4125 FCFA



CALVET GRANDE RESERVE

Appellation : Bordeaux Supérieur AOP - Rouge

Cépages : Assemblage de Merlot et de Cabernet Sauvignon.

Situation géographique : Bordeaux

Elevé en fût de chêne entre 10 et 12 mois.

La dégustation:

Calvet Grande Réserve possède une jolie robe de couleur rouge avec des reflets violets.

Son nez puissant et complexe, offre des senteurs de fruits rouges et d'épices.

En bouche, l'attaque est agréable et structurée, avec des arômes de cerise et de vanille.

Calvet Grande Réserve est élevé en fût de chêne entre 10 et 12 mois, ce qui rend sa finale longue et agréable.

Recommandations : Ce vin se dégustera à merveille sur du gibier ou une pièce de viande rouge.

Ce sera également le partenaire idéal pour les amateurs de fromages.

Service (en°) : A consommer entre 16°C et 18°C

Taux d'alcool : 13°

Durée de conservation : Entre 3 et 5 ans.

Prix conseillé par Prix Import : 5 990 FCFA (logo)



SPORT ET LOISIRS

La CAN 2015 à l'image de sa finale

Mathieu Maisonneuve est agrégé des facultés de droit et avocat à la Cour. Professeur de droit public à l'Université de La Réunion (France), il vient de passer 15 jours au Gabon à l'invitation de l'Université internationale de Libreville pour y assurer une mission d'enseignement. Spécialiste de droit du sport, le Pr Maisonneuve a bien voulu répondre aux questions que Gabon Économie lui a posées sur la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015 qui s'est achevée en février dernier.

Propos recueillis par Siméon Pambo

Economie Gabon+ : La 30e édition de la CAN s'est achevée le 8 février dernier par la victoire, à Bata, de la Côte d'Ivoire. Quel bilan tirez-vous de cette édition équato-guinéenne sur le plan de l'organisation ?

Si tout n'a pas été parfait bien sûr, il était vraiment difficile de faire mieux que ce qui a été fait. N'oublions pas que la Guinée-Equa-

tores appropriées. Apparemment, et sous réserve de ce que l'avenir dira, la CAN n'a pas contribué à la propagation du virus. Cela ne va pas faire les affaires du Maroc. Pour justifier sa demande de report de la CAN 2015, le Royaume alaouite prétendait que l'épidémie d'Ebola constituait un cas de force majeure. En droit, pour qu'un tel événement mérite une telle qualification, il faut classiquement qu'il soit extérieur, imprévisible et

mandés à la Fédération marocaine de football en réparation du préjudice subi par la CAF et les autres parties intéressées, notamment les sponsors, du fait du changement de pays hôte.

Eco Gabon+ : Et du point de vue sportif, qu'avez-vous pensé de cette CAN ?

S'agissant des résultats, c'était quasiment le scénario idéal : une compétition marquée par des surprises mais se terminant par une finale entre deux des plus grandes équipes du continent. Au nombre des surprises, je pense bien sûr à la présence en demi-finales de la République Démocratique du Congo, grâce notamment à son étonnant renversement de situation dans le derby qui l'a opposé au Congo-Brazzaville en poule, et de la Guinée-Equatoriale, 120^e au classement FIFA avant

« ...les mauvaises performances d'un club sur le terrain ne sont susceptibles que de conduire à sa rétrogradation en division inférieure, la mauvaise performance d'un arbitre ne justifie normalement que l'attribution d'une mauvaise note... »

2013, Coupe du monde FIFA 2014, CAN 2015. Cela ne fait certes pas le bonheur de leurs clubs employeurs, mais refuser de les libérer revient à s'exposer à des sanctions. Le club anglais de West Ham s'est ainsi vu in-



Pr. Maisonneuve à l'Université internationale de Libreville à Essassa. avec Mme La presidente Marie Madeleine Mborouandjo JPG

toriale a remplacé au pied levé le Maroc, où la CAN 2015 devait initialement se dérouler. Ce n'est que le 11 novembre 2014 que la Confédération africaine de football (CAF) a officiellement retiré au Royaume marocain l'organisation de la compétition, refusant ainsi d'accéder à sa demande de report pour cause d'Ebola, et le 14 novembre 2014 que la décision a été officiellement prise de désigner la Guinée-Equatoriale comme nouveau pays organisateur. Deux mois pour accueillir un événement continental de l'importance de la CAN, c'était un sacré défi ! Il a été relevé. Certes, la Guinée-Equatoriale, en tant que co-organisateur avec le Gabon de l'édition 2012, n'est pas partie de rien. Mais quand même. Cela témoigne d'une exceptionnelle qualité de réactivité, dont la plupart des pays européens seraient sans doute bien incapables.

Organiser un tel rassemblement sportif dans un contexte d'épidémie de fièvre Ebola était-il un pari risqué ? Peut-être. S'il est toujours plus facile de l'évaluer a posteriori, il semble toutefois que le risque était limité, ou en tout cas qu'il pouvait être contenu par des me-

irrésistible. Extérieur aux parties, d'accord. Imprévisible, admettons. Mais irrésistible, l'absence de cas détectés pendant la CAN organisée en Guinée-Equatoriale tend à prouver le contraire, sauf à considérer qu'il ne s'agit que d'un coup de chance. Il reviendra à deux tribunaux arbitraux d'en juger, l'un constitué sous l'égide du Tribunal arbitral du sport de Lausanne (TAS), l'autre sous l'égide de la Chambre de commerce internationale de Paris.

Le premier, saisi par la Fédération marocaine de football en application des statuts et règlements de la CAF, aura à se prononcer sur la sanction disciplinaire prononcée à son encontre par le comité exécutif de la CAF le 5 février, l'excluant des deux prochaines éditions de la CAN et lui infligeant une amende d'un million de dollars. Le second tribunal arbitral, saisi cette fois sur le fondement de la clause compromissaire du contrat d'organisation de la CAN 2015 initialement conclu avec le Maroc, statuera quant à lui sur le volet commercial de l'affaire, à savoir sur les 8,05 millions d'euros de dommages-intérêts de-

le début de la compétition et qui n'a dû sa participation qu'à sa qualité de pays organisateur de dernière minute. L'élimination de l'Algérie, pourtant favorite de la compétition, en quarts de finale, est également une autre surprise. D'une manière plus générale, on note que les pays arabes n'ont pas particulièrement brillé lors de cette CAN. L'Égypte, septuple tenante du titre, n'était d'ailleurs même pas présente, pour la troisième fois consécutive. La situation politique mouvementée que connaît ce pays depuis 2010 n'y est évidemment pas étrangère.

Mais sur le plan du jeu, les matchs ont rarement été de très haut niveau. Le « déménagement » en urgence de la compétition constitue une explication possible. Difficile, en effet, dans ces conditions d'avoir des pelouses de qualité, des conditions d'hébergement optimales et des organismes préparés pour multiplier les efforts en climat tropical. De plus, nombreux sont les joueurs, notamment ceux évoluant dans des clubs européens, qui n'ont guère eu le temps de souffler ces dernières années : CAN 2012, CAN

fliger une amende de 100 000 dollars par la FIFA pour avoir fait jouer Diafra Sakho pendant la CAN alors qu'il était censé être blessé et ne pouvoir honorer sa sélection en équipe du Sénégal. Quelque part, la CAN 2015 aura été à l'image de sa finale : prometteuse sur le papier, opposant deux grandes équipes du continent africain, décevante sur le terrain, mais sauvée par quelques beaux moments, comme cette séance haletante de tirs aux buts.

Eco Gabon+ : Si le bilan est globalement positif, la CAN 2015 a toutefois été marquée par divers incidents, notamment en quarts et en demi-finale. Quelles peuvent être les conséquences juridiques pour les différents protagonistes ?

Pour l'arbitre du quart de finale Tunisie-Guinée-Equatoriale et la Fédération équato-guinéenne de football, les conséquences sont connues, les sanctions prises à leur encontre n'ayant pas été contestées. On peut l'inter-



.... et ses étudiants

prêter de deux manières différentes : soit elles n'ont pas été contestées parce qu'elles sont justes ; soit elles n'ont pas été contestées par les intéressées parce qu'elles sont très clémentes.

L'arbitre mauricien Seechurn Rajindrapasard a été suspendu le 2 février par la commission des arbitres de la CAF de toute compétition pour six mois et retiré de la liste d'élite des arbitres de la CAF. C'est une sanction à la fois faible et sévère. Faible si, comme on a pu parfois l'entendre, l'arbitre aurait été corrompu. Sévère s'il ne s'agit que d'une simple « mauvaise performance », comme le dit la CAF. De la même façon que les mauvaises performances d'un club sur le terrain ne sont susceptibles que de conduire à sa rétrogradation en division inférieure, la mauvaise performance d'un arbitre ne justifie normalement que l'attribution d'une mauvaise note, dont la conséquence indirecte est de le priver à l'avenir de l'arbitrage des matchs du niveau élite, lesquels réclament des arbitres du même niveau. Ne pas avoir été bon ne constitue *a priori* pas une faute de nature à justifier une sanction disciplinaire. Que l'intéressé ne tente même pas de faire valoir ses droits est, dans ces conditions, surprenant...

La Fédération équato-guinéenne de football a pour sa part fait l'objet d'une double sanction par le jury disciplinaire de la CAF. Celui-ci lui a d'abord infligé une amende de 5 000 dollars pour n'avoir pas su empêcher l'envahissement du terrain par certains de ses supporters lors du quart de finale contre la Tunisie. Elle a ensuite été sanctionnée d'une amende de 100 000 dollars et d'une rencontre à domicile à huis clos avec sursis pour le comportement de ses supporters lors de la demi-finale contre la Côte d'Ivoire. Pour des débordements qui ont conduit à l'interruption de la rencontre et fait 36 blessés, c'est inhabituellement léger. Mais le plus surprenant est peut-être ailleurs.

Dans la méthode originale de maintien de l'ordre consistant à disperser les supporters d'une tribune grâce à l'air brassé par les pales d'un hélicoptère en vol stationnaire à très basse altitude et dans le « pardon » présidentiel accordé aux 149 personnes arrêtées à la suite de ces violences. Aux termes de la Constitution de la République de Guinée-Equatoriale, le président a certes classiquement le droit de grâce, mais son exercice

« Le problème, c'est que l'évaluation des éventuelles retombées d'un grand événement sportif est relativement malaisée. C'est vrai pour les retombées économiques »

suppose au préalable, et par définition, une condamnation par une juridiction.

Pour ce qui concerne la Fédération tunisienne de football, les conséquences juridiques définitives du comportement de certains joueurs et dirigeants à l'issue du quart de finale contre la Guinée ne sont pas encore connues. La Fédération tunisienne de football a en effet contesté devant le Tribunal arbitral du sport la décision prise contre elle le 6 février par le comité exécutif de la CAF. Celui-ci a en effet décidé de confirmer la suspension de son président prononcée par le comité d'organisation de la CAN jusqu'à ce que celui-ci adresse une lettre d'excuses ou apporte des preuves irréfutables des accusations de partialité qu'il a proférées à l'encontre de la CAF, ainsi que l'amende de 50 000 dollars infligée par le jury disciplinaire de la CAF assortie d'une menace de disqualification de la CAN 2017 si jamais la lettre ou les preuves demandées n'étaient pas fournies avant le 31 mars 2015. Pas sûr que cet ultimatum gorgé d'ego ait sa place dans une procédure disciplinaire, notamment au regard du principe de la légalité des délits et des peines. A suivre donc.

Au Football, les changements de nationalité sportive doivent être maniés avec précaution

Eco Gabon+ : L'équipe de Guinée-Equatoriale à la CAN 2015, comme celle du Qatar aux derniers championnats du monde de handball, était composée de nombreux joueurs naturalisés, ce qui a pu susciter quelques polémiques. Ce phénomène de naturalisation est-il nouveau ?

Non. L'équipe d'Italie championne du monde de football en 1934 par exemple, ou bien

l'équipe de hockey-sur-gazon du Kenya aux Jeux olympiques de 1960, étaient composées de nombreux joueurs naturalisés. En revanche, le phénomène tend à prendre ces dernières années de l'ampleur. Sur cette question, comme sur bien d'autres, il convient de se méfier des jugements hâtifs. Les situations peuvent être bien différentes. Quoi de commun en effet entre la naturalisation d'un sportif qui a un lien réel avec un État, dans lequel il vit par exemple depuis de nombreuses années, et la naturalisation d'un sportif juste avant une grande compétition pour lui permettre d'y participer sous les couleurs d'un pays avec lequel il n'a quasiment aucun lien ? En somme, il faut bien distinguer les naturalisations que l'on pourrait qualifier de normales, des naturalisations de complaisance. L'augmentation des premières est une conséquence de la mondialisation, dont profitent, il est vrai, surtout les pays riches, quand la multiplication des secondes est révélatrice de la marchandisation croissante du sport ou, à tout le moins, d'une nouvelle forme d'attachement au maillot national.

Quoi que l'on puisse penser de ces pratiques sur le plan éthique, il convient de ne pas oublier qu'elles ne peuvent prospérer qu'avec la complicité des fédérations sportives internationales. C'est en effet à chacune d'elles qu'il revient de définir les conditions à remplir pour pouvoir porter le maillot d'une équipe nationale. Dans certains cas, avoir la nationalité étatique du pays suffit. C'est notamment le cas au handball. Dans d'autres cas, la nationalité étatique est indifférente.

Ce qui compte, c'est d'avoir un lien suffisamment étroit avec le pays concerné. Par exemple, au rugby, il faut y être né soi-même, avoir un de ses parents ou de ses grands-parents qui y est né ou y avoir résidé pendant 36 mois consécutifs pour en avoir la nationalité sportive, à condition toutefois de ne pas avoir porté les couleurs d'un autre pays après ses 18 ans. Au football, les règles sont plus strictes. Il faut non seulement avoir la nationalité étatique d'un pays pour le représenter, mais il faut en plus avoir un lien particulier avec cet État lorsque cette nationalité se cumule avec une autre ou lorsqu'elle a été acquise par naturalisation, et ne pas jouer de match international A avec une autre sélection. Faire évoluer en équipe du Togo 13 joueurs brésilo-togolais sans autre lien avec

le Togo que sa nationalité comme cela a été fait lors des éliminatoires de la CAN 2004, n'est désormais plus possible.

En revanche, faire jouer pour le compte de la Guinée-Equatoriale plusieurs joueurs en partageant la nationalité avec l'Espagne n'avait rien d'illégal, dans la mesure où au moins l'un de leurs parents ou de leurs grands-parents y était né à l'époque de la colonisation. La sanction dont a fait l'objet le Gabon lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 et celle qui a frappé la Guinée-Equatoriale lors des qualifications pour le CAN 2015 prouve toutefois que les changements de nationalité sportive doivent être maniés avec précaution. La question des naturalisations de complaisance ne doit pas être confondue avec la question du choix qui peut s'offrir aux authentiques binationaux, à l'image de Pierre-Emerick Aubameyang, qui fait le bonheur du Gabon mais aurait très bien pu faire celui de la France.

Eco Gabon+ : Quel est le coût de l'organisation d'une compétition telle que la CAN ? N'y a-t-il pas quelque chose de contestable à dépenser de l'argent pour une simple compétition sportive dans le contexte de difficultés économiques que connaissent nombre de pays africains ?

Difficile de répondre à cette question d'une manière générale. Les coûts peuvent être très variables d'une CAN à l'autre. Tout dépend des investissements en infrastructures à réaliser. Entre la CAN 2012 où beaucoup était à faire et la CAN 2013 en Afrique du Sud où tout ou presque avait déjà été réalisé pour la Coupe du monde, il n'y a rien de comparable. Pour la CAN 2012, le comité d'organisation parlait de 400 milliards de francs CFA, soit environ 610 millions d'euros, alors que pour la CAN 2013, les chiffres annoncés tournaient autour de 41 millions d'euros. Lorsque les dépenses d'infrastructures sont importantes, on peut être certain que le budget ne sera pas à l'équilibre. Toute la question est alors de savoir si les sommes dépensées et non directement compensées sont utiles ou non. Le problème, c'est que l'évaluation des éventuelles retombées d'un grand événement sportif est relativement malaisée. C'est vrai pour les retombées économiques. Quel impact sur la croissance des grands travaux ? Quel accroissement de l'activité touristique avant, pendant et après la compétition ? Ce l'est encore plus pour les retombées non économiques. Quelle augmentation du confort des habitants avec l'amélioration des infrastructures ? Quel bénéfice en termes d'image pour le pays ? Bref, cela dépend de ce que l'on construit et de la réussite de la compétition. Il est évident que la construction d'un réseau de transport en commun décongestionnant une ville et une organisation irréprochable constitue un meilleur investissement que la construction d'un stade surdimensionné et une compétition marquée par des violences.

Eco Gabon+ : Pr Maisonneuve, c'était votre première visite au Gabon, quelles ont été vos impressions ?

Elles ont été excellentes. Notamment sur le plan universitaire. J'ai en effet particulièrement apprécié la vivacité d'esprit et la gentillesse des étudiants gabonais à qui j'ai eu la chance de dispenser des enseignements à l'Université internationale de Libreville. Pour ce que j'ai pu voir en cours, ils n'ont rien vraiment à envier aux étudiants français. Ils ont tout pour réussir, pour peu qu'ils fassent leur cette maxime : « Apprendre sans réfléchir est vain, mais réfléchir sans apprendre est dangereux. »

UAG-Vie change de nom et devient **SUNU Assurances**



MCCANN

L'assurance, c'est notre métier. Depuis plus de 15 ans, nous avons choisi d'assurer la vie, les projets, la santé, l'immobilier et bien plus encore. Nous, nous sommes le Groupe SUNU présent dans 11 pays d'Afrique.

Aujourd'hui au Gabon, UAG-Vie change de nom pour devenir SUNU Assurances Vie.



Notre métier, l'assurance.